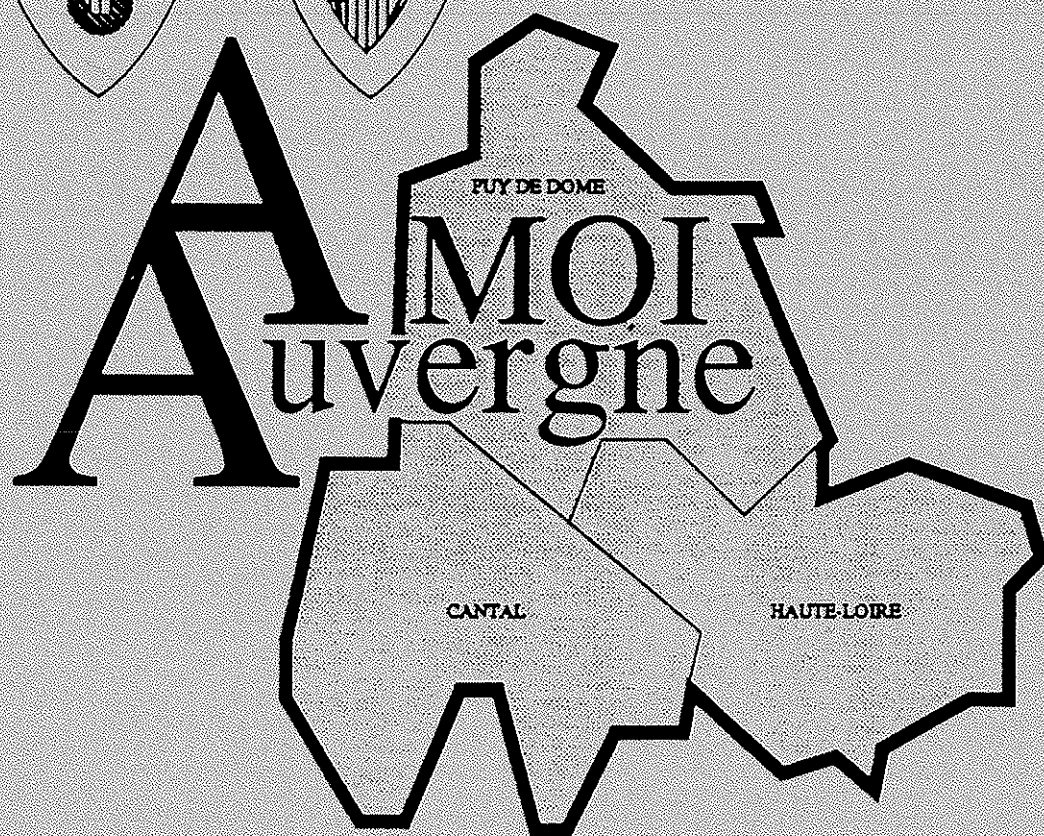
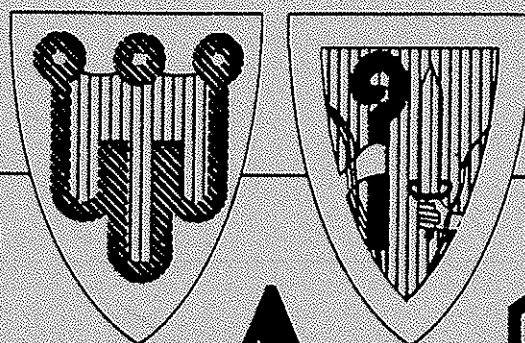


CERCLE GENEALOGIQUE
ET HERALDIQUE
DE L'AUVERGNE ET DU VELAY



18bis, BOULEVARD VICTOR HUGO 78100 ST GERMAIN EN LAYE

18ÈME ANNÉE - 2ÈME TRIMESTRE 1995

N° 72

55 F. LE NUMÉRO

SOMMAIRE

Le mot du Président	Réédition des bulletins anciens de "A moi Auvergne !"	page 61
Avis importants	Avis importants	page 62
La vie du Cercle	La XVIIème Assemblée Générale du CGHAV	page 65
	Rapport financier présenté à la XVIIème Assemblée Générale	page 67
	Table alphabétique des adhérents du CGHAV - n° 1592 à 1646	page 68
Méthodes et sources	Localisation des patronymes du Livradois-Forez	page 69
Vies et métiers d'autrefois	Entre les lois et les réalités : grossesses et naissances	page 72
	Les bornes	page 76
Auvergnats en errance	Italiens installés en Auvergne	page 77
	Auvergnats en Nivernais	page 78
Généalogies des familles	Pourquoi sont-ils entrés dans les ordres religieux ?	page 79
	Les MALHAIRE, famille huguenote de Job	page 86
	La famille de VISSAGUET à Arlanc : études	page 88
	Au moulin de St Jean en Val, les familles FAURE et FAVARD	page 92
	La famille de VILLE, de St Etienne en Forez	page 93
	Les DUCHER notaires de Chateldon -rectification à leur généalogie	page 93
	Les CHAMBRIARD vignerons à Chateldon	page 94
	A propos des AUCOUTURIER	page 95
	Une réunion TEZENAS du MONTCEL	page 96
Velay et Haute-Loire	Les pages du Velay - n° 2	page 97
Rubriques des Volcans et Val d'Allier	Rubriques des Volcans et Val d'Allier - n° 7	page 102
	Orsonnette, le prieur, les mariés et le chazerant	page 103
	Les recherches dans le canton d'Herment	page 105
Chroniques du Livradois-Forez	Chroniques du Livradois-Forez - n° 28	page 106
	A travers les registres paroissiaux	page 107
Questions du C.G.H.A.V.	Mode d'emploi des rubriques Questions et Réponses	page 108
	Questions d'ordre général	page 108
	Questions particulières	page 109
Réponses du C.G.H.A.V.	Note préliminaire	page 114
	Erata	page 114
	Réponses	page 114

Les noms des auteurs sont indiqués en tête de chaque article.

COTISATIONS, ABONNEMENTS ET ANCIENS NUMÉROS

Cotisation 1995 (simple ou couple) 40 Frs et **abonnement à la revue** 180 Frs, total 220 Frs - Cotisation 1995 (Europe) 40 Frs et abonnement 200 Frs, total 240 Frs - Cotisation 1995 (par avion) 40 Frs et abonnement 230 Frs, total 270 Frs. **Abonnement sans cotisation** (France), 220 Frs.

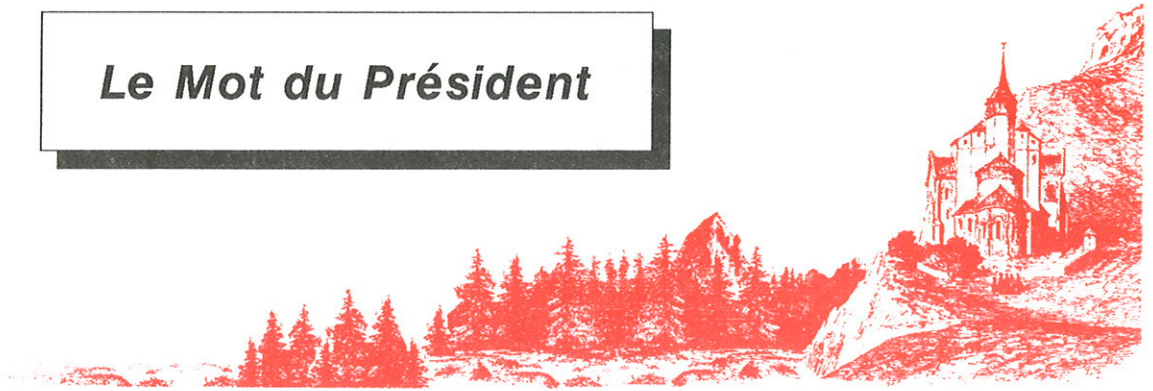
Remarque importante : Les cotisations/abonnements des adhérents sont à adresser à M. Robert LEOTOING 47 rue d'Yverres 91230 Montgeron. Seules les nouvelles adhésions sont à envoyer au Président du CGHAV (accompagnées du règlement), Monsieur Yves GLADEL, 18 bis Boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye.

Numéros anciens disponibles : Les commandes sont à passer à M. Robert LEOTOING, 47 rue d'Yverres 91230 Montgeron. Les expéditions ont lieu au début de chaque mois. Règlement à l'ordre du CGHAV.

Années complètes	1990 (N° 51, 52, 53, 54)	180 Frs les 4 numéros
	1991 (N° 55, 56, 57, 58)	200 Frs les 4 numéros
	1992 (N° 59, 60, 61, 62)	200 Frs les 4 numéros
	1993 (N° 63, 64, 65, 66)	200 Frs les 4 numéros
Les 4 années	N° 50 à 66	600 Frs
Le numéro	De 1990 à 1993 (N° 51 à 66)	45 Frs + 8 Frs de port
Numéros spéciaux	Table des noms cités dans les N° 1 à 14 (1978 à 1980)	60 Frs
	Table des noms cités dans les N° 15 à 26 (1981 à 1983)	60 Frs
	Table des noms cités dans les N° 27 à 38 (1984 à 1986)	80 Frs
	Index des noms du Dictionnaire des Fiefs de la Basse Auvergne du Comte de Remacle	90 Frs
	4ème Répertoire des Familles étudiées <i>réédition</i>	80 Frs



Le Mot du Président



Quand vous recevrez ce numéro, le XIIIème Congrès National de Généalogie sera, sans doute, terminé, et nous penserons, alors à notre XVIIème Assemblée Générale qui se tiendra à Monistrol sur Loire le 3 Juin 1995.

À ce sujet, n'oubliez pas que mon mandat d'Administrateur du CGHAV doit être renouvelé à cette occasion, et que je ne peux pas, décemment, voter pour moi ; aussi, pour ceux d'entre vous qui ne pourront y assister, n'oubliez pas d'envoyer votre pouvoir à quelqu'un d'autre. Merci d'avance.

Notre revue "A moi Auvergne !" a complété sa cure de rajeunissement, avec sa nouvelle couverture qui a suscité les remarques suivantes :

- l'absence du point d'exclamation final,
- la couleur un peu sévère de la couverture, et c'est à peu près tout.

A noter, aussi, que nous avons reçu quelques compliments.

De mon côté, j'ai à déplorer un nombre assez élevé d'erreurs dans les patronymes cités dans certains articles, erreurs qui auraient pu être facilement évitées par l'emploi de majuscules d'imprimerie pour les noms propres.

Nous avons un trimestre chargé, et les réunions de nos groupes de travail locaux se multiplient :

- le 18 mars région Lyonnaise,
- le 26 mars Combrailles et Limagnes,
- du 29 avril au 1er mai, le Congrès National de Généalogie,
- le 14 mai Comtés d'Auvergne et Volcans-Val d'Allier, et
- le 3 juin, notre XVIIème Assemblée Générale à Monistrol sur Loire, où nous aurons le plaisir de rencontrer la dynamique Association locale "Généalogie delà les Bois".

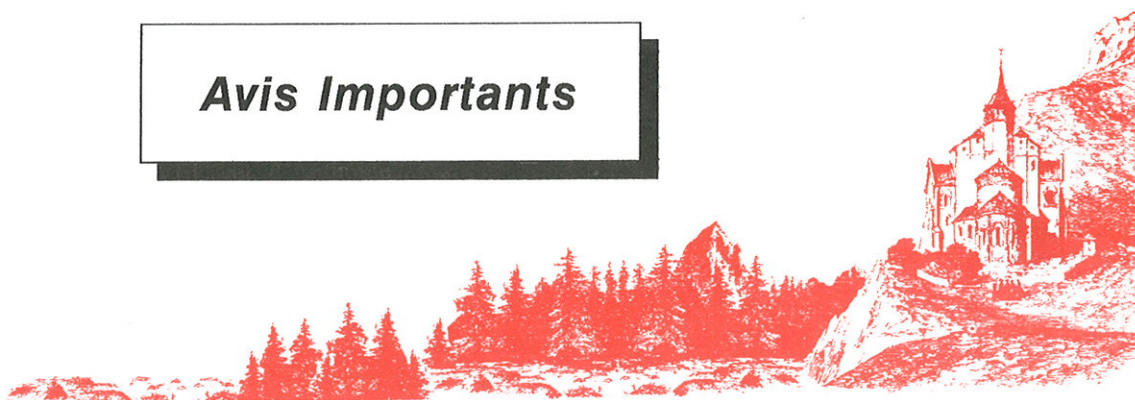
Les dépouillements de registres paroissiaux font boule de neige, et nous aurons dépassé le cap des 100.000 mariages répertoriés quand ce numéro paraîtra, ainsi que quelques milliers de baptêmes et sépultures déjà saisis.

Tout ceci ne se fait pas tout seul, et je demande l'indulgence à ceux d'entre vous qui m'ont écrit, et attendent une réponse.

Yves Louis GLADEL



Avis Importants



RÉÉDITION DES BULLETINS ANCIENS DE "A MOI AUVERGNE !"

A la demande des nouveaux adhérents, nous avons décidé de rééditer tous les numéros épuisés, les tables des noms cités (1978/1980 - 1981/1983 - 1984/1986) ainsi que le 4ème Répertoire des familles étudiées.

Années 1978 à 1980 (réédition)	n° 1/2/3 (les 3 numéros)	35 F + 8 F de port = 43 F
	n° 4, 5, 6/7, 8, 9, 10, 11/12, 13 et 14 (chaque)	42 F + 8 F de port = 50 F
	Collection complète n° 1 à 14 + table des noms cités	450 F
Années 1981 à 1983 (réédition)	n° 15, 16, 17, 19, 21, 23, 24 et 26 (chaque)	42 F + 8 F = 60 F
	les numéros 18, 20, 22 et 25 n'ont pu être réédités actuellement, l'impression du texte original étant de mauvaise qualité	
Années 1984 à 1993	année 1984 (n° 27, 28, 29, 30) réédition (les 4 numéros)	200 F
	année 1985 (n° 31, 32, 33, 34) réédition (les 4 numéros)	200 F
	année 1986 (n° 35, 36, 37, 38) réédition (les 4 numéros)	200 F
	année 1987 (n° 39, 40, 41, 42) réédition (les 4 numéros)	200 F
	année 1988 (n° 43, 44, 45, 46) (les 4 numéros)	180 F
	année 1989 (n° 47, 48, 49, 50) (les 4 numéros)	180 F
	année 1990 (n° 51, 52, 53, 54) (les 4 numéros)	180 F
	année 1991 (n° 55, 56, 57, 58) (les 4 numéros)	200 F
	année 1992 (n° 59, 60, 61, 62) (les 4 numéros)	200 F
	année 1993 (n° 63, 64, 65, 66) (les 4 numéros)	200 F
	n° de 1984 à 1993 (le numéro)	45 F + 8 F de port = 53 F
	les 3 années 1984-1985-1986 + table des noms cités	550 F
	les 3 années 1987-1988-1989	500 F
	les 4 années 1990-1991-1992-1993	600 F
Numéros spéciaux	table des noms cités dans les n° 1 à 14 (1978 à 1980)	60 F
	table des noms cités dans les n° 15 à 26 (1981 à 1983)	60 F
	table des noms cités dans les n° 27 à 38 (1984 à 1986)	80 F
	index des noms du Dictionnaire des Fiefs de Basse Auvergne	90 F
	du Comte de REMACLE	
	4ème répertoire des familles étudiées (réédition)	80 F

La réédition de tous ces numéros étant limitée (25 exemplaires), il est conseillé de ne pas tarder à les commander à M. Robert LEOTOING, Trésorier, 47 rue d'Yverres 91230 Montgeron. Chèque à l'ordre du CGHAV. Les expéditions sont faites au début de chaque mois. La réédition des bulletins anciens est réservée en priorité à nos adhérents.

AVIS IMPORTANTS

Les échanges de correspondance

Les nouvelles adhésions, questions, réponses et les textes destinés à paraître dans le bulletin sont à envoyer au Président du CGHAV, Monsieur Yves GLADEL, 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye, téléphone (1) 34 51 52 50.

Tous les chèques (renouvellements de cotisation, bulletins anciens, etc... et parutions hors série, à l'exception des tables de mariages) sont à adresser au Trésorier du CGHAV, Monsieur Robert LEOTOING, 47 rue d'Yverres 91230 Montgeron, téléphone 69 03 55 09. Voir détail des numéros anciens disponibles ci-dessus.

Les demandes de tables de mariages sont à adresser aux différents responsables des groupes de dépouillement (règlement à leur nom) :

- Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92230 Sèvres (tables du Livradois-Forez),
- Monsieur Jean Noël MAYET, 25 rue d'Essling 92400 Courbevoie (tables des Combrailles et Limagnes),
- Madame Josiane CAILLOT, 48 rue Gabriel Peri, 42100 St Etienne (tables de la Haute Loire),
- Monsieur Yves GLADEL, 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye (à titre provisoire, pour les tables des autres régions : Cantal, Volcans Val d'Allier, Comtés d'Auvergne).

Date d'envoi de vos projets d'articles

Rappel : compte tenu des délais de parution, les articles destinés à paraître dans le prochain numéro doivent nous être adressés au moins avant cette fin de mai 1995.

Nouvelle couverture de "A moi Auvergne !"

Ainsi qu'annoncé l'année dernière, "A moi Auvergne !" achève sa mue et a changé de couverture depuis le n° 71. La nouvelle maquette est due à M. Jean Marc THOMAS (CGHAV - 752), qui a gagné un abonnement supplémentaire d'un an à la revue pour la personne de son choix - avec les félicitations du Conseil d'Administration.

Nous souhaitons aussi remercier les autres membres du cercle auteurs eux aussi d'une proposition : MM. Fabrice PARPAGIOLA (CGHAV - 1591) et Bernard TEYSSIER (CGHAV - 1566). Qu'ils contactent M. Robert LEOTOING pour lui préciser le numéro ancien, la publication hors série, etc... qu'ils souhaitent avoir (voir le règlement du concours dans le n° 67).

Les 4èmes Réunions du Lyonnais

Organisées par Mme Simone GASNE (CGHAV - 625), elles auront eu lieu le samedi 18 mars 1995. La mise en page ne nous donne pas le temps d'en faire le compte-rendu. Mais soyez certain qu'elles ont été comme d'habitude un succès, un compte-rendu plus détaillé vous sera fait ultérieurement.

La XVIIème Assemblée Générale du CGHAV

Elle a lieu le samedi 3 juin 1995, à Monistrol sur Loire. Des précisions complémentaires vous sont données plus avant dans ce numéro : venez nombreux !

Les prochaines rencontres Comtés d'Auvergne, Volcans Val d'Allier

La réunion des chercheurs concernés par l'arrondissement d'Issoire et par celui de Clermont-Ferrand (Volcans Val d'Allier, Comtés d'Auvergne) aura lieu à Champeix, dans la chapelle du Marchidial, le 14 mai 1995 à partir de 8 heures 45.

Si vous souhaitez y participer, contactez d'urgence (il ne vous reste que quelques jours), les responsables des groupes :

- Mme Marie Françoise BRUNEL, chemin des Sepieres 63300 Thiers (Volcans Val d'Allier),
- Mme Blanche BEGON-FOURNIER, rue du Petit Charmagnat 63116 Beauregard l'Évêque (Comtés d'Auvergne).

Calendrier du CGHAV

Nous vous rappelons ci-dessous les rendez-vous programmés du CGHAV, pour les mois à venir :

- réunion de la section région Parisienne le mercredi 3 mai 1995, à 18 h 30 Foyer Saint Jacques 61 boulevard Saint Jacques à Paris,
- permanence de la bibliothèque de Clermont-Ferrand le mardi 9 mai 1995, de 15 h 30 à 18 h 30, 1 rue St Eutrope à Clermont-Ferrand,
- réunion des groupes Comtés d'Auvergne et Volcans - Val d'Allier à Champeix le dimanche 14 mai 1995.
- réunion de la section Puy de Dôme le mardi 16 mai 1995, à 18 h au Carrefour d'Échanges (1er étage), rue du Maréchal Foch à Romagnat,
- XVIIème Assemblée Générale du CGHAV à Monistrol sur Loire samedi 3 juin 1995,
- réunion de la section région Parisienne le mercredi 7 juin 1995,
- permanence de la bibliothèque de Clermont-Ferrand le mardi 13 juin 1995.

3617 GENEABV

Pensez-y ! Le serveur télématique commun au Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay, et au Salon Généalogique de Vichy et du Centre, en service depuis 6 mois s'enrichit sans cesse de nouvelles informations.

L'article 322-2 du Code Pénal

Nul n'est censé ignorer la loi... Le généalogiste doit savoir et faire savoir que sont punies de 3 ans d'emprisonnement et 300.000 Francs d'amende la destruction, la dégradation, et la détérioration d'un bien qui "est :

- 1° destiné à l'utilité ou à la décoration publiques et appartient à une personne publique ou chargées d'une mission de service public,
- 2° un registre, une minute ou un acte original de l'autorité publique,
- 3° un immeuble ou un objet mobilier classé ou inscrit, une découverte archéologique ou un objet déposé dans des musées, bibliothèques ou archives appartenant à une personne publique, chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique,
- 4° un objet présenté lors d'une exposition à caractère historique, culturel ou scientifique, organisée par une personne publique, chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique."

Entendu à la radio...

Samedi 21 janvier 1995, la chaîne de radio publique France Inter a consacré une heure d'émission au Parc Régional du Livradois-Forez. Dans ces entretiens, une voix bien connue de beaucoup d'entre nous : celle de notre chère Brigitte LAROYE qui parlait de sa "malle au Trésor" (voir en bas de page).

Une agréable prestation qui a permis aux exilés loin du sol natal de se rappeler les sonorités du pays ancestral !

Cinéma : un appel

Notre ami Guy TAILLADE nous annonce que la Veillée d'Auvergne prépare un travail sur le cinéma dans nos départements du Massif Central. Il recherche donc les films tournés au Pays ou qui ont nos régions pour thèmes, ainsi que les comédiens, cinéastes, scénaristes, techniciens (téléfilms et séries TV comprises).

A ce jour, la Veillée a recensée 80 films, 50 comédiens, et une dizaine de cinéastes.

L'espoir est de présenter ce travail à l'automne prochain. Si vous pouvez aider Guy TAILLADE dans ses recherches, il vous en remerciera vivement : 50 rue Bergerac 93150 Blanc Mesnil. Téléphone (16-1) 48 66 90 36 (soir).

Conférence

M. Michel DEMOREST (43 rue d'Estienne d'Orves 94700 Maisons-Alfort), auteur de l'ouvrage "La fabuleuse descendance de Jehan GUILLAUME, bourreau de Paris", organise des conférences sur l'histoire généalogique de ces dynasties de bourreaux parisiens.

Si des membres du Cercle, descendants ou non de bourreaux, sont intéressés, qu'ils nous contactent, pour tenir éventuellement une conférence.

Exposition

Le Musée Mandet de Riom expose jusqu'au 28 mai 1995 une sélection des autochromes (ancêtres des photographies en couleur) d'Etienne CLEMENTEL (1864-1936) - l'homme politique était également un amateur artistique, ami de MONET, RODIN.

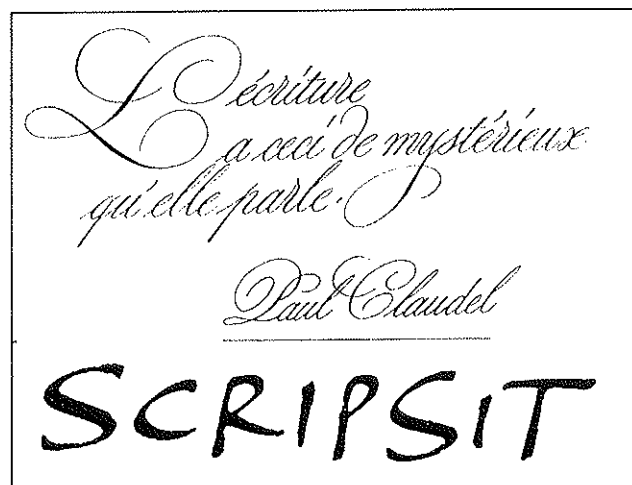
Calligraphie

"L'association pour la promotion de la calligraphie", 73 boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris (téléphone 43 38 05 46 télécopie 49 23 63 58) propose un grand nombre d'activités dans ce domaine :

- stages (week-ends ou sur une semaine),
- cours à Paris,
- revue d'information,
- exposition itinérante sur l'histoire de la calligraphie,
- cahiers pédagogiques d'apprentissage des différentes écritures.

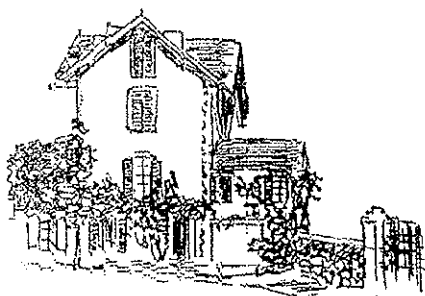
Au cours de ces stages et cours, peuvent être apportées des réponses à différents types de demande :

- apprentissage des différentes écritures,
- applications sur des travaux divers : texte, monogramme, logo, document généalogique...



Changements d'adresse

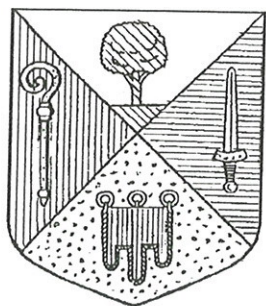
- 1146 M. Laurent CHEVALEYRE 5 Résidence la Tuilerie 94260 Fresnes
- 453 M. Jean André FRESNEAU 5, Place St Nizier 69002 Lyon
- 1182 M. Franck DELPEUX 396, rue Jean Moulin Ceres A 69210 L'Arbresles
- 1231 M et Mme Michel PIGANIOL 1, rue du Cèdre - Buron 14280 St Contest
- 1475 M. et Mme Lucien GILLET 6, rue Berteaux 63000 Clermont-Fd



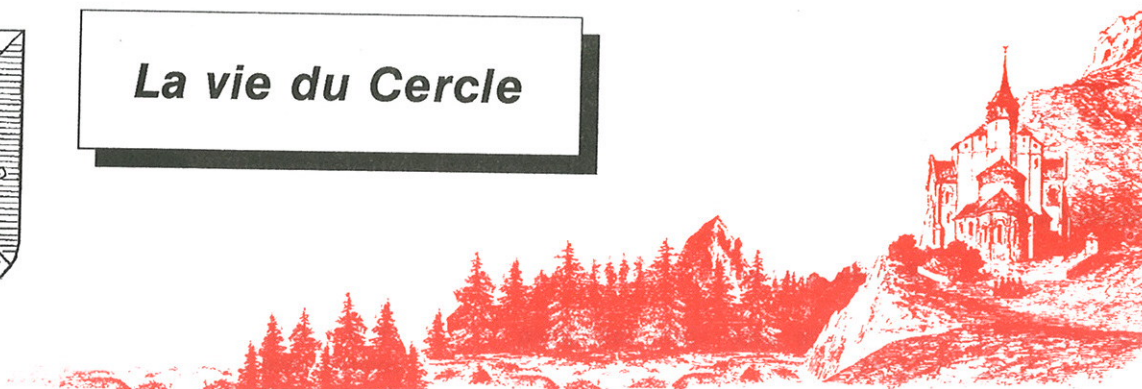
Cunlhat - Puy de Dôme Chambres d'Hôtes NN

Brigitte LAROYE

rue du 8 mai 1945 63590 Cunlhat
tél : 73.72.20.87



La vie du Cercle



LA XVII^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Yves GLADEL (CGHAV - 205)

La XVII^{ème} Assemblée Générale du Cercle se tiendra à Monistrol sur Loire, à l'Espace Beauvoir le samedi 3 juin 1995 à 14 heures 30 précises.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale vous avait été précisé dans le numéro 71, je vous indique ci-dessous quelques compléments à ce programme de ces deux journées, dont le détail a été mis au point par Madame Josiane CAILLOT (CGHAV - 1290).

Samedi 3 juin 1995

- 10 h - Une réunion du Conseil d'Administration sortant aura lieu (une invitation sera adressée directement aux membres du Conseil, leur présence est vivement souhaitée !).
- 14 h - Accueil des adhérents du CGHAV, participants à l'Assemblée Générale, avec distribution des bulletins de vote.
- 14 h 30 - Ouverture de l'Assemblée Générale dans une salle de l'Espace Beauvoir.
L'ordre du jour vous a été détaillé dans le précédent numéro.
Élection pour les sièges à pourvoir au Conseil d'Administration.
- 17 h - Réunion du Conseil d'Administration nouvellement élu, qui procédera à l'élection du Bureau.
- 17 h 30 - Une courte visite de Monistrol est prévue, soit au Musée de l'Arme Blanche, où à défaut, une visite du château de Monistrol.
- 20 h - Dîner au restaurant de l'Espace Beauvoir (prix du repas : 120 Francs).

Dimanche 4 juin 1995

- 9 h 30 - Messe à l'église de Monistrol (il y a 3 messes à Monistrol, mais cet horaire permet à ceux qui le souhaiteront de se garder disponible pour la visite qui suit).
- 10 h 30 - Visite, soit du château (si celle-ci n'a pas eu lieu la veille), soit de la vieille ville.

12 h 30 - Déjeuner au restaurant Les Bruyères, route de Bas en Basset, à Monistrol (prix du repas : 120 Francs).

Nos au-revoir auront lieu le dimanche après-midi.

Renouvellement des Administrateurs élus en 1992

Je rappelle que les candidatures (nouvelles, renouvellement de mandat ou démissions) devront impérativement être adressées au Président (M. Yves GLADEL 18 bis, Boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye) avant le 20 mai 1995 pour nous laisser le temps matériel de préparer les bulletins de vote.

Les postes d'administrateurs à pourvoir sont ceux (élus en 1992) de :

- Mme Blanche BEGON-FOURNIER (CGHAV - 1229),
- Mme Isabelle Malfant-Masson (CGHAV - 626 ; notre amie ne se représente pas),
- M. Michel RENARD (CGHAV - 107),
- M. Yves GLADEL (CGHAV - 205).

Les candidatures devront être accompagnées d'un engagement précis sur ce que le futur Administrateur se propose de faire pour aider au bon fonctionnement du CGHAV.

Si vous assistez à la XVI^{ème} Assemblée Générale

N'oubliez pas d'envoyer votre bulletin d'inscription et vos règlements éventuels (voir encart dans ce numéro), à Mme Josiane CAILLOT, 48 rue Gabriel Peri l'Astrée Bâtiment B 42100 St Etienne, si vous ne l'avez pas déjà fait.

L'accès à Monistrol, situé dans un sens à 18 km de Firminy, 30 km de St Etienne, et dans l'autre, à 31 km d'Yssingeaux, et 48 km du Puy est facile, par route, autoroute ou SNCF, que vous veniez du Puy de Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Région Parisienne ou d'ailleurs (voir carte page suivante).

Si vous n'assistez pas à l'Assemblée Générale

Adressez votre pouvoir (encart central dans ce numéro) à un Administrateur ou à un membre du Cercle, de votre choix, mais vérifiez qu'il sera bien présent à l'Assemblée, et, surtout, ne donnez pas votre pouvoir à un des Administrateurs à réélire.

Repas et hôtels

Les réservations sont à faire avec votre inscription auprès de Mme CAILLOT.

Il vous est demandé de réserver vous-même en fonction de vos désirs et affinités votre hôtel pour la nuit du samedi 3 juin.

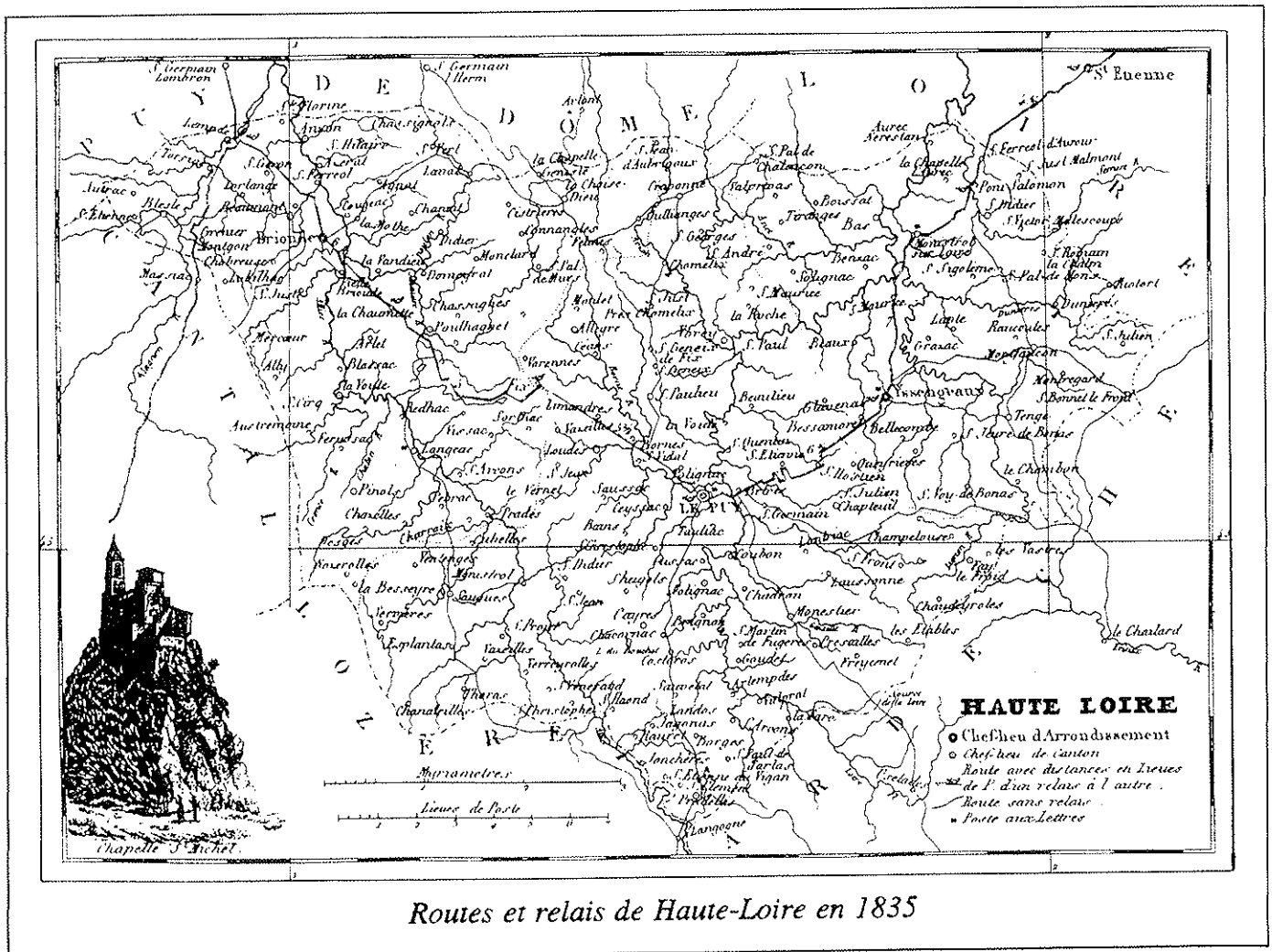
Voici une liste de quelques hôtels possibles :

- Hôtel du Parc à Monistrol sur Loire, téléphone 71 66 50 17 (9 chambres),

- Hôtel de l'Oasis à Monistrol sur Loire, téléphone 71 66 55 29 (9 chambres),
- Hôtel de la Loire à Bas en Basset, téléphone 71 66 72 15 (Logis de France, 10 chambres),
- Hôtel des Voyageurs à Bas en Basset, téléphone 71 66 72 30 (11 chambres).

Rapport financier

Lors de l'Assemblée Générale tenue à Issoire le 4 juin 1994, certains adhérents ont, à juste titre, souhaité avoir connaissance du Bilan et du compte d'exploitation afin de pouvoir l'examiner avant sa prestation à l'Assemblée. C'est pour cela que nous communiquons dans ce bulletin le bilan au 31 décembre 1994, et le compte d'exploitation de l'exercice qui vous seront présentés pour approbation le samedi 3 juin 1995 lors de la XVIIème Assemblée Générale.



RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ A LA XVIIème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

par Robert LEOTOING (CGHAV - 35)

Compte d'exploitation 1994

<u>Produits</u>		
Cotisations 1994		128.530,00
Cotisations anciennes		620,00
Vente de Bulletins anciens		14.090,00
Divers		204,00
Produits financiers		10.256,41
<u>Charges</u>		
Bulletins (routage compris)	81.665,69	
Rédition bulletins anciens	10.512,42	
Location Salle Paris	2.250,00	
Frais PTT	8.480,03	
Frais Administratifs	5.509,48	
Cotisations F.F.G. et U.G.A.B.V.	3.498,00	
Frais serveur télématique	4.040,50	
Petit matériel de bureau	5.628,00	
Amortissements	5.430,00	
<u>Frais des antennes en Auvergne</u>		
Clermont-Fd : assurance bibliothèque	1.617,00	
Clermont-Fd : loyer et charges	1.416,67	
Clermont-Fd : autres frais	3.215,00	
Combrailles - Val d'Allier - Haute-Loire : frais divers	2.307,67	8.556,34
		135.570,46
Bénéfice de l'exercice		18.129,95
<u>Totaux</u>		153.700,41
		153.700,41

Bilan au 31 décembre 1994

Actif

Disponible au 31 décembre 1994

Banque	24.764,63	
Chèques postaux	1.581,51	
Caisse d'Épargne L'Écureuil : compte courant	488,86	
Caisse d'Épargne L'Écureuil : épargne	76,08	
SICAV (Société Générale)	119.643,36	
SICAV (Caisse d'Épargne)	118.054,16	
		264.608,60
Matériel	16.294,28	
Amortissements	11.060,00	
		5.234,28
Compte à régulariser (PABIOT)		pour mémoire
Total Actif		269.842,88

Passif

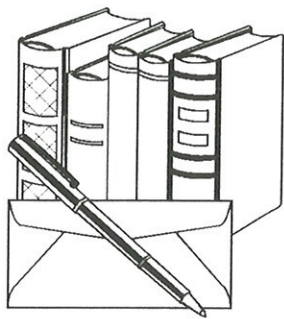
<u>Produits reçus d'avance</u>		
Cotisation 1995	82.510,00	
Divers (repas de janvier 1995)	400,00	
		82.910,00
<u>Compte de résultats</u>		
Report à nouveau au 1er janvier 1994	166.191,53	
Produits vérification en cours des exercices antérieurs	2.611,00	
Bénéfice de l'exercice	18.129,95	
		186.932,48
Total Passif		269.842,88

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ADHÉRENTS DU CGHAV - NUMÉROS 1592 à 1646

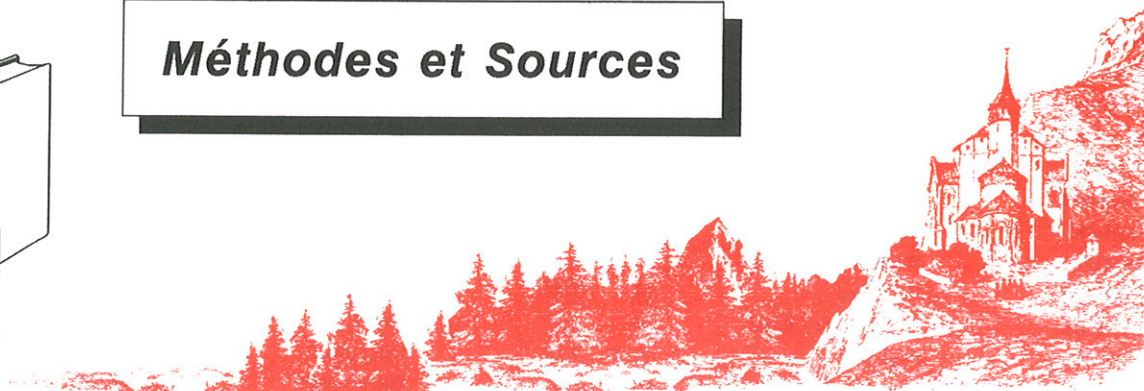
par Yves GLADEL (CGHAV - 205)

Cette table fait suite aux 6 listes déjà publiées dans les numéros de la revue : n° 17 (1/550), n° 29 (551/850), n° 42 (851/1150), n° 60 (1151/1380), n° 64 (1381/1481), n° 69 (1482/1591).

- 1602 Archives et Familles (Mme DETERNE) 64, rue de la Garenne 91230 Montgeron
- 1632 AUDIER Michel & Yvette née CUBIZOLLE 19, Place de la Résistance 63800 Cournon d'Auvergne
- 1627 AULAGNER Raymond 24, route de la Croix Blanche 95530 Andilly
- 1613 BAILLEUX Simone 13, rue de Meaux 77440 Armentières en Brie
- 1616 BEYNET-ARNAUD Annick 35, rue de Peyrouse 30320 Marguerittes
- 1603 CARON Marie Thérèse Mme 11, rue Marie Thérèse 91230 Montgeron
- 1635 CELLIER Alain & Dominique 5, rue Pergaud 63800 Cournon
- 1598 de CHAZEUX Jean Le Verlaine 40, Bd du Faron 93200 Toulon
- 1637 CUBIZOLLES Liliane Orsonnette 63340 Saint Germain Lembron
- 1597 DEBERDT Michel Docteur 2bis, avenue Chiris 06130 Grasse
- 1593 DEBOST Jean Les Terrasses du Ciel 51, Corniche Fleurie 06200 Nice
- 1642 DELAFOULHOUE André 2, allée Men Gwenn 56610 Arradon
- 1636 DELARBRE Maire Claude 14, allée du Parc 63110 Beaumont
- 1594 DENIS Maryse Pigoël Haut 63700 St Eloy les Mines
- 1607 DESSAGNE Renée La Paterie 63480 Marat
- 1631 DONÉS Olivier 7, rue Nicolas FLOBERT 93220 Gagny
- 1625 DOUVRELEUR Hubert La Glochais 22110 Plancoet
- 1646 DUPERRET Marie Ange 7, rue Clovis Hugues 42000 Saint Etienne
- 1639 EGUIKIAN-CHAZELET Dominique Mme 4, Chemin de Crapon 69360 Ternay
- 1612 FAUGERE Louis 57, rue Molière 91470 Limours
- 1614 FAYET-JOURDON Jean Claude 10, rue Raoul PONCHON 06300 Nice
- 1629 FONT Denis Font Mathieu CIDEX G 14 69440 Saint Didier sous Riverie
- 1626 FOURNIER Janine Les Ecrins 64, rue Bergson 42000 Saint Etienne
- 1623 GALLIARD de la VERNEE Marie Antoinette 3, Place Ollier 69007 Lyon
- 1592 GAMELON Jacques 43, Faubourg de Lyon 90000 Belfort
- 1624 GAUTIER Roger Les Escures 63500 Flat
- 1608 GOUTTEBEL Roger Le Grand Champ 63480 Vertolaye
- 1643 GUILLAUD-PARROT Odette 108 bis rue Gabriel Péri 93200 Saint Denis
- 1628 GUILLAUMOND Jean Julien & Odette 23, rue des Docteurs Charcot "Le Président" 42100 Saint Etienne
- 1634 JOUFFRAIX Colette 4, rue du Cange 75014 Paris
- 1617 JOURNIAC Edouard 9 Lotissement Pietralba 20214 Calenzana
- 1601 KOPP Yves Christian dit l'Alsacien Le Nid 22, avenue de la République 69160 Tassin l'Horloge
- 1595 LEBRUN Jean Louis 66-70, rue de Versailles 78150 Le Chesnay
- 1604 LÉCONTE Ginette Mme La Pouvelierie 44690 Château Thebaud
- 1596 MATHIS Serge 17, rue Desnouettes 75015 Paris
- 1615 MILLETTE Michelle 7, Place Hector Berlioz 94510 La Queue en Brie
- 1645 MORDEFROY-MARMIER Simone Mme 8, rue Vermeuzouze 63200 Riom
- 1599 O'KELLY/FRANÇOIS club Géné CSTB 84, avenue Jean Jaurès Champs sur Marne BP 02 77421 Marne la Vallée Cedex 2
- 1633 OURY Jacqueline Mme 106, avenue du Général Leclerc 75014 PARIS
- 1609 PAULIN Christine Mlle Le Bourg 63480 Vertolaye
- 1621 PAULIN Geneviève 38, rue Gourguillon 63400 Chamalières
- 1618 PAULIN Pierre M & Mme Mestrigis 15150 Laroquebrou
- 1638 PENALVER Nadine & Christophe Chemin des Molles 63450 St Amand Tallende
- 1641 PINATELLE Louis 4, allée des Gardes royales 78000 Versailles
- 1605 POUPARD Marie Louise 11, chemin de Mazeyrat Boisséjour 63122 Ceyrat
- 1620 PRIEUR Madeleine Clair Horizon I 11, avenue Joseph Giordan 06200 Nice
- 1606 PUIJALON Bernadette 31, rue Barbès 92130 Issy les Moulineaux
- 1630 RAGU Michel 5, rue des Acacias 29950 Bénodet
- 1600 ROMIEUX Jacques 15, rue de Guette Loup 72100 Le Mans
- 1622 ROUX Yvonne Route de Pont du Château 63111 Dallet
- 1619 THIRY Albert 12, avenue du Dr Vaillant 91940 Gometz le Chatel
- 1610 TOURLONIAS Jean La Prade 63480 Vertolaye
- 1611 VALUKHOFF (de) Christiane 133, rue Mal de Lattre de Tassigny 38340 Voreppe
- 1640 VAURY Chantal Mme 164, rue de Lourmel 75015 Paris
- 1644 WALTER-FAY Jean Claude Bicetre 42660 Planfoy



Méthodes et Sources



LOCALISATION DES PATRONYMES DU LIVRADOIS-FOREZ

par Yves GLADEL (CGHAV - 205)

Les relevés alphabétiques des mariages, édités par le CGHAV, permettent de mettre en évidence les patronymes les plus fréquents dans une même paroisse.

Le classement alphabéto-phonétique utilisé, joint à la comparaison des filiations, permet de regrouper les diverses variantes d'un patronyme, et de corriger les erreurs de lecture des registres paroissiaux.

Une analyse systématique des patronymes les plus rencontrés dans les plus anciens registres paroissiaux d'une cinquantaine de paroisses du Livradois-Forez nous a fourni quelques résultats intéressants : la majeure partie des patronymes est très localisée, et semble provenir d'une paroisse précise, et les patronymes, rencontrés une seule fois dans une paroisse, représentent 40 à 60 % du total (2 fois le nombre de mariages)

Ce tableau présente les patronymes présents dans les 25 premiers pour cent cumulés des mariages de la paroisse, classés par fréquence décroissante : nombre d'époux portant ce patronyme, pourcentage des époux le portant.

Période 1670-1729

<u>Patronymes</u>	<u>Paroisse</u>	<u>x</u>	<u>%age</u>
ADAM	Auzat sur Allier	51	3.52
AHON-HAON	St Germain l'Herm	9	3.06
AMBLARD	Lamontgie	68	6.61
AMOUREUX	Usson	12	2.64
ARABI	St Etienne sur Usson	20	3.29
AUSSANDON	Sauxillanges	19	2.27
BAILLE	La Chapelle Agnon	30	2.41
BARDY	Auzat sur Allier	77	5.32
BARLAND	La Chapelle Agnon	45	3.62
BARRIERE	Auzelles	19	1.91
BARRIERE	Sugères	17	3.17
BARTIN	La Chapelle Agnon	26	2.09
BASTIER	Auzelles	19	1.91
BATISSE	Aix la Fayette	12	5.36
BATISSE	St Genès la Tourette	7	2.38
BATISSE	St Germain l'Herm	6	2.04
BEAL	Bertignat	17	1.94
BERARD	Lamontgie	85	8.26
BERFUMEL	Chateldon	17	1.81
BERNARD	Chateldon	17	1.81
BOISSIER	St Pier d'Auvergne	21	4.88
BOREL	St Amand Roche Savine	22	2.06
BORIE	Egliseneuve des Liards	19	5.22
BORIE	Le Monestier	13	2.16
BOUBON	Lamontgie	23	2.24
BOUCHE	Grandrif	7	2.41
BOUCHE	St Ferrèol des Cotes	19	3.91
BOUDAL	Ceilloux	43	8.57
BOUGHON	Egliseneuve des Liards	17	4.67
BOULAGNE	Usson	10	2.20
BOURDELLE	La Chapelle Agnon	18	1.45
BOURG	Le Monestier	14	2.33
BOUSSAT	Bertignat	28	3.19
BOY	Le Monestier	18	2.99
BRAVARD	Auzelles	36	3.61
BRAVARD	Medeyrolles	7	3.41
BREUIL	Sugères	15	2.80
BROSSON	Medeyrolles	15	7.43

Période avant 1670

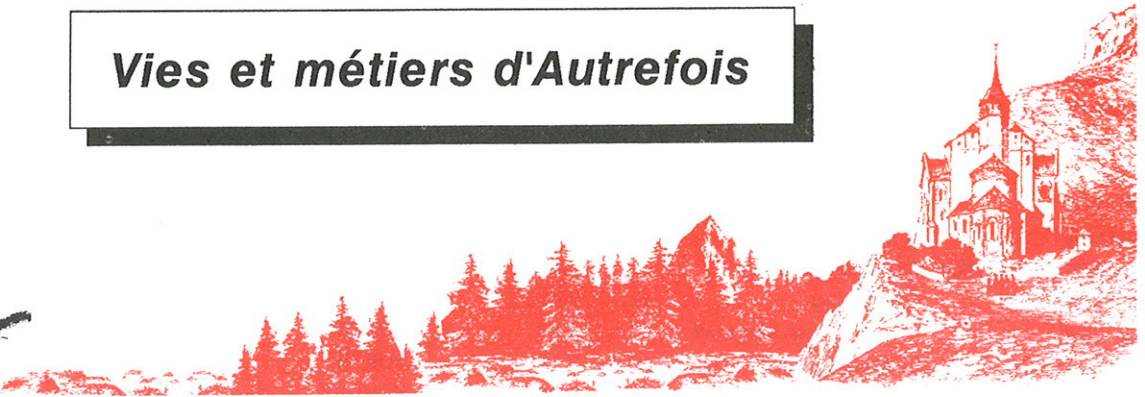
<u>Patronymes</u>	<u>Paroisse</u>	<u>x</u>	<u>%age</u>
ALLARY-HALARY	Espirat-Reignat	17	6.16
ARTAUD	Valcivières	121	13.44
BARRODY	Cunhat	18	1.49
BEAL	Vertolaye	7	2.97
BEAUREGARD (de)	Cunhat	22	1.82
BERNARD	Valcivières	41	4.56
BONNETON	Valcivières	50	5.56
CHABROLLES	Cunhat	17	1.41
CHARBONNIER	Cunhat	14	1.16
CHEVALEYRE	Valcivières	66	7.33
DALBIGNAT	Espirat-Reignat	18	6.52
FAURE	Valcivières	30	3.33
FLORET-FLOURET	Espirat-Reignat	18	6.52
GIRARD	Vertolaye	12	5.08
GOURBEYRE	Valcivières	92	10.23
JALLAT	Espirat-Reignat	28	10.11
TARIT	Vertolaye	30	12.71
VOLDOIRE	Valcivières	32	3.56

BRUGERE	Aix la Fayette	12	5,36	DARROT	St Amand Roche Savine	22	2,06
BRUGIERE	Escoutoux	35	4,50	DEBITON	Champetières	11	4,74
BUISSON	Brenat	9	2,10	DECHELES	Medeyrolles	7	3,47
BUISSON	St Amand Roche Savine	20	1,87	DEGEORGES	Fayet	5	5,56
BUISSON	St Genès la Tourette	12	4,08	DELAMOUREUX	Escoutoux	19	2,24
BURIAS	Aubusson d'Auvergne	11	2,07	DELANEF	Lamontgie	17	1,65
CALAMY	St Jean des Ollières	22	2,84	DELASSAGNE	St Bonnet le Chastel	26	4,41
CAMUS	Fayet	3	3,33	DEPULBY	St Bonnet le Bourg	14	5,11
CAMUT	St Germain l'Herm	5	1,70	DESAPT	Escoutoux	45	5,78
CARTIER	Doranges	14	5,83	DESMAYSON	Bertignat	20	2,28
CARTIER	St Bonnet le Chastel	14	2,37	DEVIDAL	St Bonnet le Chastel	12	2,03
CAVANAT	Sugères	11	2,05	DICHAMP	Egliseneuve des Liards	15	4,12
CAVARD	Champagnat le Jeune	15	8,62	DICHAMPT	Sugères	20	3,73
CHABROLHES	Auzelles	26	2,61	DISCHAMPS	St Jean des Ollières	26	3,36
CHABROLLE	St Dier d'Auvergne	13	3,02	DISSARD	Auzelles	22	2,21
CHABROLLES	Brousse-Montboissier	19	2,26	DISSARD	Fayet	7	7,78
CHADEMAY	Lamontgie	23	2,24	DISSARD	St Dier d'Auvergne	12	2,79
CHALAGIRAUD	Ceilloux	10	1,99	DOFFANT	Chateldon	39	4,15
CHALAPHRE	Vernet la Varenne	11	2,09	DOGILBERT	Escoutoux	29	3,73
CHAMBE	Auzat sur Allier	37	2,56	DOLME	Usson	10	2,20
CHAMPROUX	Condat les Montboissier	15	2,98	DOUARRE	Chambon sur Doïre	11	5,05
CHANIMBAUD	St Etienne sur Usson	28	4,60	DUBOY-DUBOIS	St Gervais sous Meymont	12	2,80
CHARTOIRE	St Ferrèol des Cotes	24	4,94	DUMAS	Echandelys	19	3,51
CHARTOIRE	Le Monestier	13	2,16	DUMAS	Escoutoux	24	3,08
CHASSAGNOLLE	Grandrif	13	4,48	DUNIAS	Brousse-Montboissier	40	4,96
CHASSAIGNON	St Bonnet le Chastel	14	2,37	DURIF	St Amand Roche Savine	20	1,87
CHE(NE)NAILLES	St Amand Roche Savine	21	1,96	DUSSOPT	Aubusson d'Auvergne	11	2,67
CHELLES	St Ferrèol des Cotes	15	3,08	DUSSOT	Condat les Montboissier	13	2,58
CHEVALIER	St Jean des Ollières	65	8,40	DUTOUR	Echandelys	35	6,46
CHEVANS	St Jean en Val	20	7,30	ECHALIER	Ceilloux	10	1,99
CHEVANT	Lamontgie	26	2,53	ECHALIER	St Dier d'Auvergne	11	2,56
CHIGROS	St Dier d'Auvergne	14	3,26	EMBERDIS	Le Monestier	14	2,33
CHONION	Echandelys	18	3,32	ESBELIN	Sauxillanges	13	1,55
CHOSSIDIÈRES	Sauxillanges	18	2,15	ESBELIN	St Etienne sur Usson	51	8,39
CLADIÈRE	Chamèane	9	5,36	FAIDIDES	St Amand Roche Savine	21	1,96
CLADIÈRE	Fayet	8	8,89	FAUCHIER	La Chapelle Agnon	21	1,69
CLAUSTRES	Bertignat	39	4,44	FAUGERES	Chamèane	9	5,36
CLAVELIER	Echandelys	17	3,14	FAUGERES	Vernet la Varenne	24	4,56
COLANGE	St Germain l'Herm	12	4,08	FAURE	Brenat	11	2,57
COLLANGE	La Chapelle Agnon	41	3,20	FAURE	Doranges	36	15
COLLANGE	Ronaye	5	5,95	FAYE	Bertignat	32	3,84
COLLAY	Le Monestier	19	3,16	FAYE	Doranges	13	5,42
CONSTANCIS	St Gervais sous Meymont	12	2,80	FAYE	St Bonnet le Bourg	14	5,11
CONVERT	St Bonnet le Chastel	30	5,08	FAYE	St Gervais sous Meymont	11	2,57
COSTILLES	Ceilloux	34	5,77	FAYOLLE	Condat les Montboissier	25	4,96
COUCHET	Usson	13	2,86	FONLUPT	Bertignat	27	3,08
COUDERCHET	St Jean des Ollières	25	3,23	FONLUT	St Gervais sous Meymont	21	4,91
COUDERETTES	Condat les Montboissier	13	2,58	FOULHOUX	St Jean des Ollières	43	5,55
COUDERT	Brousse-Montboissier	19	2,36	FOULHOUX	Sugères	12	2,23
COUDEYRAS	Aix la Fayette	16	7,14	FOURIE	St Etienne sur Usson	64	10,53
COUDEYRAS	Sauxillanges	14	1,79	FOURNIER	Auzat sur Allier	37	2,56
COUPAT	Brousse-Montboissier	36	4,47	FUMOUX	Chateldon	19	2,02
COUPAT	Egliseneuve des Liards	16	4,40	GASCHON	St Amand Roche Savine	67	6,26
COUPPAT	St Jean des Ollières	22	2,84	GAYTE	Usson	47	10,35
COURTIAL	Grandrif	15	5,17	GENESTIER	Fournols	54	15,61
COURTY	Brenat	10	2,34	GIDON	Sugères	10	1,87
CROS-DUCROS	La Chapelle Agnon	25	2,01	GIMEL	Chateldon	17	1,81
CROSMARIE	St Bonnet le Chastel	11	1,86	GIRARD	Brenat	13	3,04
DAIGUEBONNE	Escoutoux	19	2,24	GIRON	Condat les Montboissier	14	2,78
DALHIOUX	St Amand Roche Savine	34	3,18	GIROT	Vernet la Varenne	18	3,42

GLAIZE	Brenat	10	2,34	PEGHON	Brenat	10	2,34
GONICHE	Vernet la Varenne	10	2,59	PELLABEUF	Sauxillanges	15	1,70
GORSSE	Chateldon	27	2,87	PEUF-POEUF	St Etienne sur Usson	29	4,77
GOUNICHE	Condat les Montboissier	14	2,78	PIALAT	Auzelles	23	3,31
GOURTIE	St Pier d'Auvergne	14	3,26	PIC	Usson	15	3,30
GOUTTE	Aubusson d'Auvergne	15	3,64	PIRONIAS	La Chapelle Agnon	16	1,29
GRANGE	Sauxillanges	11	1,31	PIRONON	St Pier d'Auvergne	11	2,56
GRANGE	St Bonnet le Bourg	12	4,38	PISSIS	Usson	10	2,20
GRANGE-GRANGEON	Chambon sur Dolore	12	5,55	POINTU	St Eloy la Glacière	19	8,41
GRANGIER	Medeyrolles	19	9,41	PONCHON	Echandelys	18	3,32
GROISNE	St Gervais sous Meymont	11	2,57	PORTE	Brenat	10	2,34
GROLLIER-GROLET	La Chapelle Agnon	28	2,25	PORTE	Sauxillanges	12	1,43
GROSLET	St Jean en Val	13	4,74	POUGET	Le Monestier	16	2,66
GUERIN	Escoutoux	16	2,06	POUGET-POUYET	Champagnat le Jeune	13	7,47
GUERRIER	Usson	11	2,42	POUMEL	Sauxillanges	12	1,42
GUILY	Sugères	10	1,87	POURRAT	Bertignat	29	3,20
HERITIER	Champetières	18	7,73	POUYADE	Fournols	10	2,89
HOSPITAL	Sauxillanges	11	1,31	PRADIER	Auzelles	21	2,11
JACOB	Sauxillanges	12	1,43	PRULIERE	Auzelles	46	4,61
JALLADIS	St Jean en Val	12	4,38	PRUNEYRE	Auzat sur Allier	39	2,69
JOANNET	St Eloy la Glacière	26	11,50	PUPIDON	Echandelys	19	3,51
LAFARGE	Aix la Fayette	12	5,36	QUIQUANDON	St Ferréol des Cotes	23	4,73
LAFARGE	St Genès la Tourette	10	3,40	RANGLARES	Vernet la Varenne	20	3,80
LAFONT-DELAFONT	La Chapelle Agnon	22	1,82	RIBEYRE/RBYEYRE	Auzat sur Allier	54	3,73
LAROCHE	Ceilloux	13	2,59	RIGOULET	Aix la Fayette	11	4,91
(DE)LAROCHE	Brousse-Montboissier	45	5,58	ROCHE	La Chapelle Agnon	17	1,37
LAVIGNE	St Pier d'Auvergne	13	3,02	RODIER-ROUDIER	Chateldon	24	2,55
LEBARD	Brousse-Montboissier	22	2,73	ROUHARD	Usson	12	2,64
LEDUC	Le Monestier	20	3,32	RUSSIAS	St Gervais sous Meymont	14	3,27
LONGECHAL	Echandelys	23	4,24	SABBATIER	St Amand Roche Savine	27	2,52
MANDON	Condat les Montboissier	19	3,77	SADOURNY	Auzat sur Allier	66	4,56
MANDUCHET	Sugères	12	2,24	SANNAT	Brenat	22	5,14
MARCEPOIL	St Etienne sur Usson	35	5,76	SARRON	Aix la Fayette	14	6,25
MARQUET	Aix la Fayette	12	5,26	SAULZE	Grandrif	7	2,41
MATHEVET	Grandrif	10	3,45	SAULZET/SAUZET	Lamontgie	17	1,65
MATHIAS	Le Monestier	15	2,49	SAUVADET	Condat les Montboissier	13	2,58
MAVEL	St Bonnet le Chastel	17	2,88	SAUVADET	Egliseneuve des Liards	16	4,40
MAYOUX	Le Monestier	26	4,32	SOLEILLANT	Grandrif	10	3,45
MAZIOU	Chateldon	26	2,77	TALLANDIER	Brenat	12	2,80
MESTRE	St Etienne sur Usson	23	3,78	TEILLOS-TEILLOL	La Chapelle Agnon	17	1,37
MIALHE	Vernet la Varenne	12	2,28	TERME	La Chapelle Agnon	16	1,29
MICHY	Condat les Montboissier	15	2,98	TERRASSE	Auzat sur Allier	41	2,83
MIOLLANE	La Chapelle Agnon	22	1,77	THIOLAS	Vernet la Varenne	11	2,09
MOING	St Bonnet le Bourg	15	5,47	THUAIRE	St Bonnet le Chastel	15	2,54
MONGHAL	St Bonnet le Chastel	12	2,03	TIXIER	Grandrif	7	2,41
MONTAGNE	Brousse-Montboissier	34	4,22	TORNAIRE-TOURN	Chateldon	44	4,68
MONTEILLET	Bertignat	19	2,16	TREMOULET	Chateldon	26	2,77
MONTEL	Fournols	11	3,18	TRIOULIER	Aubusson d'Auvergne	12	2,91
MONTMORIE	Egliseneuve des Liards	14	3,85	VEILHERETTES	Auzelles	28	2,81
MONTMORY	Sugères	18	3,36	VERNET	Doranges	17	7,08
MORILLAS	La Chapelle Agnon	19	1,53	VERNEYRE-VERNIERE	Ceilloux	16	3,19
MORON	Bertignat	16	1,82	VEYSSEYRIAS	St Ferréol des Cotes	33	6,79
MOSNIER	Sauxillanges	11	1,31	VIALATTE	St Ferréol des Cotes	29	5,97
MOULIAUD	Sugères	10	1,37	VIALIS	St Amand Roche Savine	33	3,08
MOURLEVAT	La Chapelle Agnon	16	1,29	VIALLARD	St Bonnet le Chastel	21	3,56
NIRON	Chateldon	22	2,34	VIGERIE	Vernet la Varenne	30	5,70
OSTENTIAS	Escoutoux	20	2,57	VIGNAL	St Etienne sur Usson	49	8,06
PALASSE	Auzelles	22	2,21	VIGNAL	St Jean en Val	22	8,03
PASSEMARD	Doranges	13	5,42	VISSEYRIAS	Champetières	15	6,47
PATURAL	Grandrif	8	2,76	VODABLE	Brousse-Montboissier	19	2,36



Vies et métiers d'Autrefois



ENTRE LES LOIS ET LES RÉALITÉS : GROSSESSES ET NAISSANCES

par Lucien GILLET (CGHAV - 1475)

L'Édit de Henri II de février 1556

Enregistré au Parlement le 4 mars 1556.

"Édit contre le recelé de grossesses et d'accouchements".

"Comme roi très chrétien, nous devons faire en sorte que les créatures que Dieu envoie sur la terre reçoivent les sacrements de l'église et les honneurs de la sépulture chrétienne.

Nous avons été avertis qu'en notre royaume des femmes ayant conçu enfants par moyens deshonnêtes ou autrement, persuadées par mauvais vouloir et conseil, déguisent, occultent et cachent leurs grossesses sans en rien découvrir et déclarer et, advenant le tems de leur part et délivrance de leur fruit, occultement s'en délivrent, puis les suffoquent, meurtrissent et autrement suppriment, sans leur avoir fait départir le sacrement de baptême ; ce fait les jettent en lieux secrets et immondes ou en fossoient en terre profane, les privans par tels moyens de la sépulture coutumière des chrétiens.

Si elles sont arrêtée, de telles femmes se défendent en prétendant que l'enfant est né mort : on leur fait subir la question sans qu'elles reviennent sur leur déclaration et on les jette en prison, ce qui a pour effet de les pervertir un peu plus.

Désirant faire cesser d'aussi abominables crimes, ordonnons que : toute femme qui se trouvera duement atteinte et convaincue d'avoir celé, couvert et occulté tant sa grossesse qu'enfantement, sans avoir déclaré l'un ou l'autre ou avoir pris de l'un ou l'autre le témoignage suffisant, mesme de la vie ou mort de son enfant lors de l'issue de son ventre et après se trouve l'enfant avoir esté privé tant du Saint Sacrement du Baptême que sépulture publique et accoutumée, soit cette femme tenue et réputée d'avoir homicidé son enfant et - pour réparation publique - punie de mort et dernier supplice et de telle rigueur que la qualité particulière au cas le méritera."

L'Édit fut confirmé : par ordonnance de Henri III en 1585, puis repris par une déclaration de Louis XIV du 25.02.1678.

"Enjoignons aux curés et vicaires des paroisses du ressort de la Cour, de faire la publication dudit Édit d'Henri II, de 3 mois en 3 mois, savoir le dimanche de chacun des mois de janvier, avril, juillet et octobre, à la messe paroissiale, à peine d'y être contraints par saisie de leurs temporels, et d'envoyer un certificat signé d'eux aux substituts du procureur général du roy dans les bailliages et sénéchaussées dans l'étendue desquels leurs paroisses sont situées".

Dans cet édit extrêmement sévère, on voit que la présomption suffisait et que l'on punissait surtout en fonction du manque de baptême.

Dans la "Bibliothèque de travail du second degré", publication de l'École Moderne Française, Guy CITERNE fait l'analyse d'un procès d'infanticide en mai 1785 contre Anne ou Nanon, originaire de Lachaux, fille du sabotier BARTAND, domestique occupée à garder les vaches chez Antoine GUYONNET, garde des bois-chasses et pêches de l'abbaye de Montpeyroux, au village Bonhomme. Elle ne put être appréhendée et disparue sans laisser de traces.

Quelques déclarations de grossesses

1782. *"Aujourd'hui 6 décembre 1782, devant nous, Benoît CHAMERLAT, lieutenant général et de la sénéchaussée de police en cette ville de Clermont-Ferrand est comparu Jeanne SABATIER, âgée d'environ 19 ans, fille à défunt Etienne et à Louise DEDI, laboureur du lieu et paroisse de Palières près la ville de Thiers, laquelle serment prêté de dire la vérité a déclaré être enceinte d'environ deux mois des faits et oeuvres de BOUGAREL, perruquier résidant en cette ville, partie de Montferrand, partie de Montferrand, au service de qui elle demeurerait et nous a dit qu'elle ne savait si ledit BOUTAREL était maître perruquier ou non, mais qu'il était veuf, qu'il avait deux enfants et qu'il allait coiffer et travailler en ville, qu'elle espérait aller faire ses couches à l'Hôtel-Dieu étant réduite à la misère. De laquelle déclaration lui avons donné acte et avons signé lesdits jour et an".*

1777. "Aujourd'hui 22 avril 1777 devant nous Benoît CHAMERLAT lieutenant général de la sénéchaussée, siège présidial de police de Clermont-Ferrand, ville principale et capitale de la province d'Auvergne est comparu Anne BASTIDE âgée d'environ 20 ans fille de défunt Charles BASTIDE, charpentier habitant du lieu de Neschers, ci-devant domestique chez Me BERGIER avocat en ce siège, laquelle, après serment par elle prêté de dire vérité, nous a déclaré être enceinte d'environ 9 mois d'un homme dont elle n'a voulu dire le nom, de laquelle déclaration avons donné acte à la comparante et d'icelle dressé le présent procès verbal que nous avons signé après que la dite comparante a déclaré ne savoir signer de ce enquis. Fait ledit jour et an".

1777. "Aujourd'hui 7 may 1777 devant nous Jean Alexis RECHIGNAT conseiller en la sénéchaussée et siège de Clermont-Ferrand, en l'absence de M. lieutenant général en ladite sénéchaussée est comparue Marguerite NUGIERE âgée d'environ 18 ans fille à Pierre et d'Anne CHASTANE, métayer au domaine de M. de ROMILLAT à Lasterne à 1/2 lieue de St Flour laquelle serment prêté de dire vérité a déclaré être enceinte d'environ 3 mois du fait du sieur RAMILLAT fils au juge de St Flour, déclarant qu'elle ne sait où elle ira faire ses couches ; mais qu'elle est dans l'intention de les faire en cette ville. De laquelle déclaration lui avons donné acte et avons signé, ladite NUGIERE a déclaré ne savoir signer de ce enquis lesdits jour et an."

Septembre 1749. "Devant nous CHENESTIER, seigneur du Bouyre et autres places, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant général et de police en la ville et sénéchaussée de Clermont, est comparu Marguerite VERYSSE, âgée de 20 ans, fille de Michel journalier du village de ..., paroisse de... laquelle, serment prêté au cas requis a juré et affirmé qu'étant en service en cette ville dans la maison d'AUCHARD, boulanger rue du Mazer, un ... des soldats allemands prisonniers de guerre en cette ville, elle en demeure enceinte du fait de l'un de ces soldats nommé Jean, être avancée dans sa grossesse et a déclarée ne savoir signer de ce enquis".

Enfants naturels à Chateldon

Toutes les grossesses illégitimes doivent donc être signalées au procureur fiscal de la seigneurie du lieu dont dépend le domicile de la femme enceinte hors mariage ou à la sénéchaussée.

Depuis la déclaration royale de 1678, les curés sont tenus de rappeler chaque trimestre aux prônes paroissiaux, que la peine de mort sanctionne le recel de grossesse, l'infanticide et le recel de cadavre d'un nouveau-né.

A Chateldon de 1695 à 1801, en moyenne 1 enfant naturel par an sur un total d'environ 500 à 600 naissances, ce qui est extrêmement peu.

De 1808 à 1836, 1 à 2 par an (sauf en 1815 avec 5 naissances illégitimes).

Souvent les mères naturelles sont des journalières ou des domestiques originaires d'une autre paroisse ou placées dans une famille étrangère à la leur.

Les services de l'accouchement se font de voisine à voisine, parfois c'est une femme du village qui pratique ce travail de matrone. Ce n'est que dans les cas d'enfantement laborieux qu'on appelle un chirurgien, mais pas chez les gens pauvres (LEGRAND d'AUSSY 1789).

En principe, pour obéir à l'évêque, chaque paroisse doit nommer au moins une femme sage, sous la responsabilité du curé, qui lui fera prêter serment d'assister les femmes en couches, sans recourir à quelque superstition que ce soit.

Ces femmes, analphabètes comme toutes les villageoises sont déclarées instruites dès qu'elles ont prêté le serment imposé et qu'elles savent ondoyer un nouveau-né en danger de mort.

A cet effet, elles apprennent la formule rituelle qu'elles récitent en traçant un signe de croix avec de l'eau bénite sur la partie que l'enfant présente "Enfant, je te baptise, au nom du Père, du Fils et du St Esprit".

Si elle n'est pas certaine qu'il soit en vie, elle ajoute "si tu es vivant", s'il semble mort ou s'il s'agit d'un fœtus, elle dit alors : "si tu es capable de baptême, je te baptise au nom du Père, du Fils et du St Esprit".

Ces femmes ont pour seule expérience l'observation des animaux et les enfantements qu'elles ont elles-mêmes vécus ou observés.

Elles ne savent nullement réussir un accouchement difficile et bien moins encore pratiquer une césarienne, et font ce qu'elles peuvent avec des moyens de fortune (sans aucun instrument médical) d'où un véritable supplice pour ces femmes en mal d'enfants.

Lors d'accouchements impossibles, les malheureuses, devant les voisines impuissantes, agonisent pendant des heures, voire même pendant des jours, victimes d'hémorragies, succombant aussi sous les tortures causées par l'infection résultant de débris de couches non évacuées.

Il arrive même que celles qui, par extraordinaire, ne meurent pas, en deviennent folles.

Les accouchées doivent se conformer à la tradition qui les empêche de sortir le 5ème et le 7ème jour, ainsi que le vendredi suivant l'accouchement, considérées comme jours néfastes.

Après le 7ème jour, elles sont de nouveau admises à l'église pour recevoir une bénédiction selon un code bien défini par l'évêque (agenouillée devant l'autel, un cierge en main, elles reçoivent cette bénédiction particulière du prêtre qui prononce la prière appropriée).

Elles peuvent alors s'intégrer à nouveau dans la société et reprendre leur vie habituelle (en 1733, l'évêque MASSILLON rappelle que les mères d'enfants illégitimes ne peuvent recevoir cette bénédiction).

Le nouveau-né, bien serré dans ses langes fixé par des bandelettes disposées en croix (pour écarter les forces maléfiques) est en général baptisé dans les 24 heures, parfois le lendemain, rarement plus tard (cas des familles bourgeoises dont la parentèle doit alors venir de plus loin).

Ondoyé ou baptisé, purifié par l'eau (et par le sel), il fait désormais partie des chrétiens et ne craint plus la mort puisque le Paradis lui est accessible et qu'il ne peut plus être condamné à errer éternellement dans les limbes.

Démographie

Les chances de survie sont bien minces, sur 100 enfants qui naissent, on peut dire que :

- 4 meurent de suite,
- 3 meurent dans les 48 heures,
- 8 meurent avant 1 mois.

L'analyse généralement faite établit que sur 100 baptisés, 73 seulement survivent dont certains marqués à vie par accidents de l'accouchement (boiteux, infirmes) dont 30 n'atteindront pas l'âge de 3 ans. Ceux dont la mère a succombé lors de la naissance ne lui survivront pas à moins de bénéficier d'une bonne nourrice car il n'y a ni biberon, ni stérilisation et l'hygiène est restreinte.

La situation est pire pour les jumeaux souvent prématurés et d'un poids inférieur à la normale. Sur 100 naissances, on estime qu'il se produit 20 décès immédiats, 30 la semaine suivante, 20 avant 1 an, et 12 avant 10 ans. Il est fixé que l'enfant dernier paru est l'aîné, le premier paru n'étant que le cadet.

Jusqu'en 1736, les décès d'enfants ne sont guère mentionnés, leur sépulture ne rapportant rien. Tout nouveau-né est considéré (parfois en négation de la réalité) comme ayant donné signe de vie, le temps d'être ondoyé ; les premières indications d'enfants mort-nés n'apparaîtront qu'après la Révolution.

Les bébés sont aussi victimes des naissances trop rapprochées, le nouveau venu occasionnant le sevrage prématuré du précédent, ce qui fréquemment lui est funeste.

La mortalité des mères (hors celle à l'accouchement) est importante du fait des dures conditions de vie. Elles travaillent jusqu'au dernier moment et reprennent trop rapidement leurs travaux extérieurs (6 % meurent dans l'année qui suit l'accouchement).

L'âge minimum requis pour le mariage (14 ans) accroît le risque pour les trop jeunes mariées (mais cas peu fréquent à Chateldon, du moins jusqu'à la Révolution).

La période des naissances est liée à la vie religieuse et aux activités agricoles (on ne marie pas pendant le Carême, ni pendant l'Avent - la conception est moindre pendant les périodes de durs travaux : moissons, vendanges). A Chateldon :

- pointes élevées en février, mars et surtout avril,
- peu de naissances de juin à août, novembre et décembre,
- un peu plus de septembre à octobre.

Chaque famille est prolifique, la période féconde des femmes s'arrêtant vers 45 ans (peu ou pas de contraception, respect des règles de l'église), mais dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, on parle davantage des "funestes secrets" condamnés par la religion (il s'agit du retrait ou coït interrompu) et la réduction de la natalité, liée aussi au changement des mentalités, le prouve.

Sages-femmes à Chateldon

- En 1688, c'est Claude NIRON.
- En 1698, 1725, 1734, 1745, une sage-femme, mais qui n'est pas nommée.
- En 1755, c'est Marie SAUVAGNE,
- En 1778, une sage-femme, non citée.
- En l'an 2, c'est Jeanne ROCHIAS.
- En l'an 4, Marie SERVAGNET.
- En l'an 7, Françoise BRAFUMEL, 65 ans, qui habite les Plasses, est sage-femme à Puy-Guillaume.
- En 1808, certificat de capacité à Puy Guillaume, dans le registre des délibérations du conseil municipal : *"Nous soussignés, composant le jury médical du Puy de Dôme, en application de la loi du 19 ventôse an 11 [10.03.1803] certifions que la dame Marie Barbe RAMAIN, âgée de 27 ans, native de Puy-Guillaume, département du Puy de Dôme. Après nous avoir présenté conformément à l'article 31 de la loi précitée, les certificats des cours qu'elle a suivis, a été par nous interrogée sur les différentes parties de la théorie et de la pratique des accouchements qu'il est indispensable à une sage-femme de connaître, dans lequel examen ladite Marie Barbe RAMAIN, ayant fait preuve de la capacité, nous lui délivrons le présent certificat. A Clermont-Ferrand, le 30 juillet 1808. Signé VIGAROUX d.m.m. Signé MASSIER, FLEURY, Commissaire de l'école de médecine de Montpellier, président du jury"*.
- En 1829, à Chateldon, Marie MAZIOUX, 45 ans.

Le baptême

Par le sacrement du baptême, l'individu entre dans la communauté des chrétiens. S'il y a danger de mort à l'accouchement, la sage-femme peut procéder, à l'ondoieement du nouveau-né, en présence de deux témoins. Si l'enfant survit, on procède à un "supplément de cérémonie" de baptême. La crainte des parents est d'avoir un enfant mort sans baptême, puisque son âme erre sans fin dans les "Limbes".

A partir du XVIIème siècle, à moins d'une dispense accordée par l'évêque, l'enfant doit être baptisé dans les 24 heures, selon les statuts synodaux et les déclarations royales de 1698 et de 1724. Les sages-femmes doivent avertir les prêtres de la paroisse de la naissance des enfants *"sitôt qu'elle sera arrivée"*.

La liturgie comprend l'accueil de l'enfant, de ses parents et marraine à la porte de l'église, puis aux fonts baptismaux, le versement de l'eau, l'onction avec le saint-chrême et ses invocations sacramentelles.

Le baptême permet de resserrer les liens familiaux en entrecroisant autour de l'enfant : père et mère, parrain et marraine. Habituellement ces derniers sont : oncles, tantes, cousins, cousines, sinon grands-parents, frères et soeurs.

Le prénom est transmis de parrain à filleul, de marraine à filleule. Le choix est ainsi très limité. Ainsi, il arrive fréquemment que, dans une même famille, plusieurs enfants possèdent le même prénom.

On les distingue alors par l'adjonction de "aîné" - "cadet" - "jeune", ou sans s'occuper du prénom officiel, on appelle l'enfant par un prénom utilisé par les familiers.

Seules les familles nobles donnent plusieurs prénoms à leurs enfants, suivies plus tard en cela par les riches bourgeois.

S'il arrive qu'un personnage "de condition supérieure" parraine un enfant socialement inférieur, celui-ci n'en tirera aucun avantage. Il s'agit simplement d'un événement passager. Lorsqu'un enfant vient à porter un prénom différent de celui du parrain ou de la marraine, mention explicative en est portée sur le registre (voeu - hommage - souvenir). Dans les années 1710, un baptême coûte de 6 à 12 sols selon le cas.

Prénoms les plus utilisées à Chateldon

Pour les garçons : Jean Gilbert, Antoine, Claude, Pierre, Jacques.

Pour les filles : Marie, Claudine ou Clauda, Gilberte, Françoise, Anne, Jeanne.

A noter que la variété n'est pas grande : les garçons prennent le petit nom de leur parrain (généralement un oncle) et les filles celui de la marraine (une tante).

La fréquence des "Claude" s'explique par la Confrérie de St Claude qui existe à Chateldon et celle des "Gilbert" du fait de Saint Gilbert, croisé du Bourbonnais qui participa à la croisade du roi Louis VII en 1147. Son épouse Pétronille influa aussi sur les prénoms attribués aux filles de Chateldon.

Autres prénoms masculins : Amable, André, Augustin, Balthazar, Barthélemy, François, Gabriel, Gervais, Hugues, Julien, Jérôme, Louis.

Mais aussi : Annet, Benoît, Blaise, Genès, Mary ou Marien (masculin de Marie), parfois Bonet, Nicolas, Roch, Simphorien, Sulpice.

Autres prénoms féminins : Catherine, Louise, Madeleine, Pétronille ou Péronnelle.

Prénoms féminisés : Benoîte, Bonette, Blaisia, Thomase, Philippe.

Bénédictio des femmes après leurs couches

Mgr MASSILLON, évêque de Clermont en 1733 : *"Le prêtre qui fait la cérémonie de cette bénédiction doit être extrêmement attentif à ce que les femmes n'y mêlent aucune pratique superstitieuse et il ne doit donner cette bénédiction à aucune femme qui ne soit devenue mère par le mariage légitime ; il doit la refuser à celles dont les couches sont notoirement le fruit de leur débauche"*.

Une messe de relevée coûte 10 sols (cf femme SAUVAGE 1709, dossier curé).

Quelques cas particuliers

St Jean du Passet à Thiers 07.03.1709. *"Ont été baptisés un jemaux et une gemelle, un garçon et une fille légitimes à Jacques NOURISSON compagnon papetier et de Antoinette RAFFY sa femme."*

Parrain : Georges GAILLARD, papetier, marraine : Catherine ROGER, femme de Damien RAFFY. La fille qui est la cadette pour être née la première s'appelle Catherine NOURISSON. Parrain : Jean FAURE, papetier, marraine, Catherine ARNAUD, femme de Jean TEILLOUX, papetier". Les 2 enfants sont nés ce matin à 4 heures.

St Genès de Thiers. *"Antoine, baptisé sous le nom de DUPONT en présence du sieur DUPONT, musicien, qui avait déclaré être son père légitime, lequel enfant âgé de dix ans a été élevé et nourri aux dépens du seigneur, comme ayant été exposé quelque temps après sa naissance, décédé d'hier a été inhumé le 7 août de la présente année en présence de Antoine FAYET et d'Antoine CHAZAU qui n'ont su signer de ce enquis. BOURGADE"*.

St Genès de Thiers. *"Jacques, enfant illégitime, né de père et de mère inconnus, trouvé devant la boutique de BARGE, boulanger, avec une inscription portant qu'il est né le même jour, cachetée sur un ruban bleu, blanc, rouge et au dessus un cachet rouge, a été baptisé le 9 décembre. Parrain : Jacques BRUNEL. Marraine : Marie CARRÉ"*.

Ris. *"Marie, fille naturelle à Anne CHATAGNER, servante à M. MAILLOT et à Antoine LESPÉRANCE, domestique à dom FORISSIER, prier claustral du monastère de Ris, comme il paraît par la déclaration que ladite CHATANIER par devant Me DACHIER, notaire royal et lieutenant de la châtellenie de Ris, ses père et mère, a été baptisée le 4 mai 1744. Parrain : Antoine OHIER. Marraine : Marie MORLET"*.

Vollore. *"Le 27 janvier 1757 a été enterré un fils naturel d'Annet CHASTEL dit Candale, laboureur habitant du village du Pommier et de Marguerite SARTONGIER, sa servante, qui a déclaré ledit CHASTEL au juge de ce lieu, être le père dudit enfant, lequel est décédé depuis minuit dernière dans la maison de Jean DELAIRE, journalier au lieu de Coherier, ayant été baptisé par la sage-femme. Ont été présents ledit Jean DELAIRE et Jean DUMAS qui n'ont su signer."*

VALLÉ - curé".

Déclaration tardive de naissance

"Aujourd'hui 24 frimaire an IV [Calendrier Grégorien 15.12.1795] de la République Française, à 11 heures du matin, par devant moi, Maurice PLANAT, agent municipal de la commune de Chateldon, chargé par l'article 12 de la loi du 19 vendémiaire, de dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages, décès des citoyens, est comparu en la maison commune François BIGAY, journalier du village de Laire, commune de Chateldon, lequel assisté de Pierre DASSAUT métayer au domaine Berfumel situé sur cette commune et de Jeanne RIMBERT, fille de Georges du village Rongère de cette commune, âgée d'environ 22 ans, a déclaré à moi que Claudie CONSTANT, son épouse en légitime mariage est accouchée le 17 du présent à 1 heure du matin d'un enfant femelle qu'il m'a présenté et auquel il a donné le prénom de Jeanne."

D'après cette déclaration que Pierre DASSAUT et Jeanne RIMBERT ont certifié conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont donnés par la loi, le présent acte que les deux témoins ci-dessus dénommés et François BIGAY, père de l'enfant ont déclaré ne savoir signer.

Fait en la maison commune les jour, mois et an ci-dessus.

L'acte de l'autre part fini, j'ai interrogé ledit François BIGAY, journalier pourquoi il n'était point venu, conformément à la loi du 20 septembre 1792 faire la déclaration de la naissance de son enfant dans les 24 heures.

Il m'a répondu qu'étant obligé d'aller chercher à travailler pour faire vivre sa famille, il s'était trouvé éloigné de chez lui lors de l'accouchement de sa femme, qu'en arrivant il avait été très surpris de la trouver accouchée depuis 7 ou 8 jours. Lui ayant demandé si quelqu'un était allé faire la déclaration, elle lui avait répondu qu'elle n'avait eu auprès d'elle que des enfants qui étaient dans l'impossibilité de le faire - qu'en ignorant d'ailleurs s'il fallait dans les 24 heures faire la déclaration de la naissance de son enfant, elle avait attendu l'arrivée de son époux. Son intention n'était point de ... la loi ; ledit BIGAY m'a ajouté qu'aussitôt arrivé chez lui, il s'était hâté de venir de suite me faire la déclaration et la représentation de son enfant".

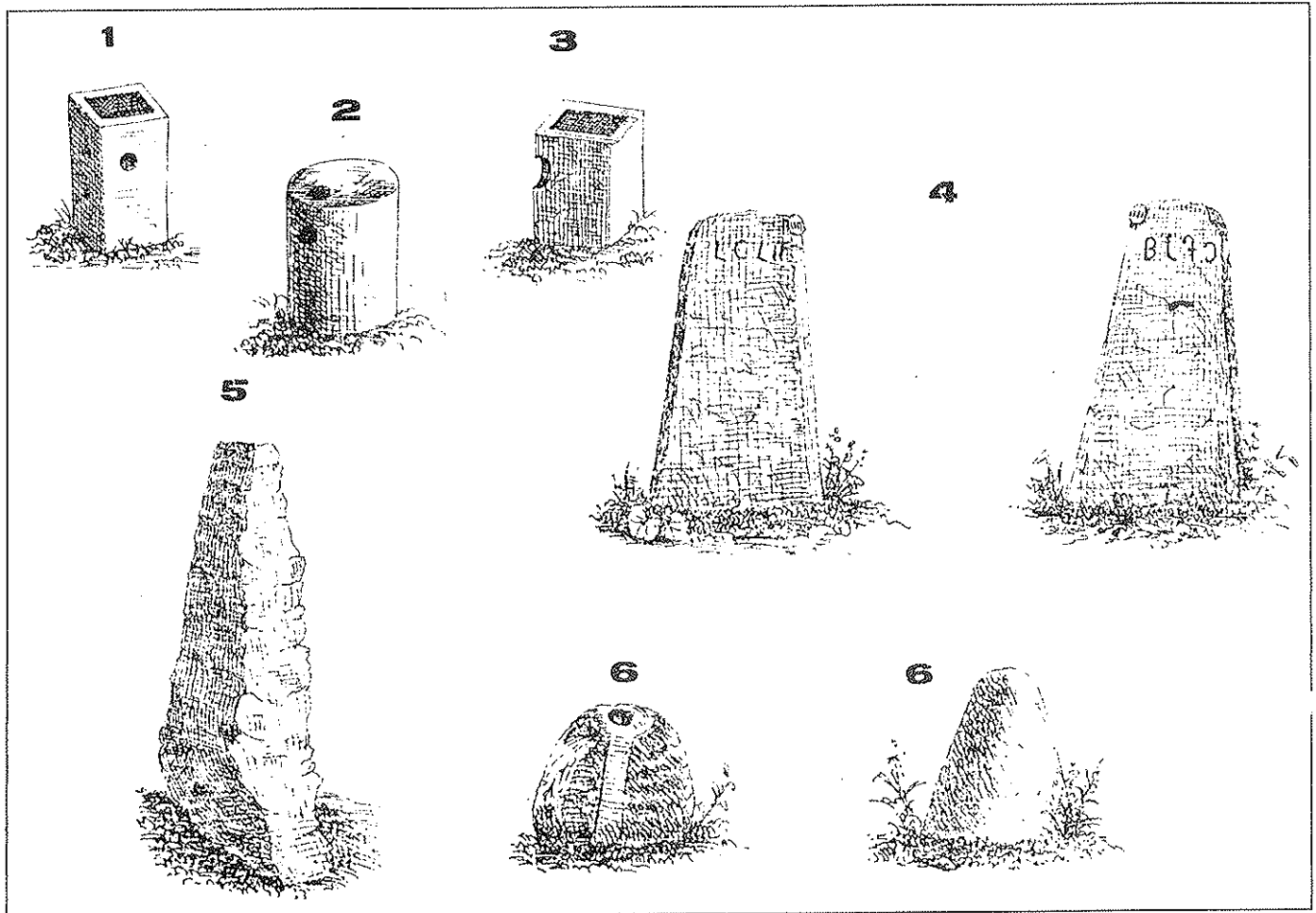
LES BORNES

par M. REDON, Président des Amis du Vieux Clermont

Définition : de l'ancien français "bodne", gaulois "bodina", borne frontière. Pierre servant à délimiter un champ ; par extension, pierre indiquant une particularité géographique.

1. Borne percée indiquant une source.
2. Borne percée du sommet au flanc, indiquant un ruisseau, une petite rivière.

3. Borne avec un creux sur le coté, indiquant un bac, ou un réservoir.
4. Borne coloniale de garnison, dans la commune de Fournols, vue sur deux faces.
5. Borne enfouie de Monat, dans la commune de Villosanges.
6. Fragments de bornes coloniales de Puy du Château.





Auvergnats en errance



ITALIENS INSTALLÉS EN AUVERGNE

par Marc MARGARIT, "Ancêtres Italiens"

Monsieur Marc MARGARIT, et son association "Ancêtres Italiens", ont entrepris le recensement des personnes nées en Italie trouvés dans les actes français depuis les origines jusqu'en 1840. Plusieurs milliers d'actes alimentent déjà cette base de données.

Il fait appel à tous les généalogistes qui découvrirait un de ces actes de bien vouloir le signaler à "Ancêtres Italiens". En retour, son association précisera les références précises et vérifiées de la localité italienne indiquée dans l'acte français.

L'intérêt de cette opération est d'ailleurs manifeste pour les généalogistes auvergnats ; en effet, ces émigrants italiens ont eu, en 150 ans et plus, le temps de faire souche dans notre région, et qui sait, certains d'entre nos adhérents seront-ils personnellement concernés ?

Adresse de "Ancêtres Italiens" : 3 rue de Turbigo 75001 Paris ; renseignements téléphoniques (1) 46 64 27 22.

Nous publions ci-dessous la liste des auvergnats d'origine italienne déjà recensés, selon un classement alphabétique des patronymes.

La Rédaction

Italiens recensés

- Riom : Jean Joseph AMBROSIO, ° 27.09.1782 Cuneo (Sardaigne), pensionné militaire en 1838, naturalisé en 1833 (fusilier).
- Clermont-Fd : Marie Madeleine Angele ANFOSSO veuve TORDEUX, ° 13.07.1778 Langosco (Sardaigne), pensionnée veuve de militaire en 1822 (mari capitaine).
- Auzat sur Allier : Joseph ARNAUD ou ARNODO, ° 25.04.1815 Succinto (Traversella), fils de feu Barthélemy et Catherine NICOLINE, décédé le 23.07.1845.
- Sauxillanges : Jean Louis BERGOIN, ° 30.03.1771 Pragalato (Sardaigne), pensionné militaire en 1833 (gendarme).
- Clermont-Fd : Joseph BOUCHÉ, ° 15.06.1774 Verceil (Sardaigne), pensionné militaire en 1840 (sous-lieutenant).
- Orcet : Jean Pierre de BRUNER, 39 ans, ° Viu (diocèse de Turin), naturalisé en 1749 (domestique).
- Langeac : Jean BUCCIARELLI, ° en Toscane, naturalisé en 1736 (curé de Langeac).
- Salers : Isabeau CEY, fille de feu Louis, florentin et bourgeois de Lyon, et d'Ennemonde GIRAUD, épouse en 1541 François de CHALVET, de Salers.
- Clermont-Fd : Antoine DESSAC ou DESSAT, ° Meda (diocèse de Milan), naturalisé en 1734 (boulangier).
- Murat : Joseph FAGNAN, ° 15.07.1773 Vigevano (Piémont), pensionné militaire en 1817 (sous-lieutenant).
- Clermont-Fd : Jean GALANAUX ou GALLEVEAU, ° Bondeno (Gonzagues, Mantoue), naturalisé en 1723.
- Clermont-Fd : Louis ISOLA, ° 20.04.1761 Gênes, pensionné militaire en 1817 (lieutenant).
- Clermont-Fd : Charles MAFFREY, ° 06.08.1773 Saluces, pensionné militaire en 1817 (ancien capitaine).
- Clermont-Fd : Marc Pantaleon MANFREDI ou MANFREDY, ° 20.03.1787 ou 22.03.1787 Diano Marina (Gênes) ou Marina (Sardaigne), pensionné militaire en 1819 (fourrier adjudant sous-officier).
- Clermont-Fd : Pierre Vincent Aloyse MAZZUCO, ° 23.11.1779 Tunco (Piémont), pensionné militaire en 1819 (lieutenant).
- Clermont-Fd : François MELLO, ° 14.10.1772 Naples, pensionné militaire en 1821 (sergent).
- Clermont-Fd : François PERRIN, ° en 1784 Fiano Romano (États Romains), pensionné militaire en 1838 et demande de naturalisation (sergent).
- Clermont-Fd : Antoine Edouard PETREZZOLI, ° 18.11.1764 Parma, pensionné militaire en 1817 (chef de bataillon).
- Le Puy en Velay : Jean Camille POLY, ° 26.11.1757 Albitrinia, pensionné militaire en 1817 (ancien capitaine).
- Clermont-Fd : Joseph RAYMOND, ° 03.01.1754 Finale Emilia (Panaro), pensionné militaire en 1817 (sergent).

- Clermont-Fd : Marie Contesse Alexandre Barthélemie RICHARD, ° Livourne, naturalisée en 1756 (ouvrière en linge).
- Clermont-Fd : Aurore Thérèse Josephe Jeanne RICHARD, ° Naples, naturalisée en 1756 (ouvrière en linge).
- Clermont-Fd : Marie Ursule Félicitée RICHARD, ° Naples, naturalisée en 1756 (aussi ouvrière en linge).
- Le Puy en Velay : Eléonore Clotilde ROBAUDI, veuve de Jean Baptiste FALCON, ° 02.06.1780 Utelle (Sardaigne), pensionnée veuve de militaire en 1835 (mari gendarme).
- Le Puy en Velay : Silvie Catherine Félicité SENECA, ° 30.10.1766 Casale Monferrato, pensionnée ecclésiastique en 1824 (religieuse du Piémont).
- Clermont-Fd : Marguerite Brigitte SIMEONI, veuve d'Antoine BOREL, ° 01.10.1780 Segonzano (province de Trente), pensionnée veuve de militaire en 1827 (mari capitaine).
- Le Puy en Velay : Joseph Louis SOUCHON de LOUBIERE, ° 03.10.1741 Orbetello, pensionné ecclésiastique en 1817 (chanoine).
- Emmanuel Frédéric de TANE, ° Queios (Piémont), fils de Charles Emmanuel et de Jeanne de BEAUFORT CANILLAC MONTBOISSIER, marié en 1711 avec Gabrielle de PONS, dont plusieurs enfants, l'un âgé de 14 ° aussi en Piémont, naturalisés en 1732.
- La Roquebroue : Pierre TUA, ° 15.09.1782 Occhieppo Superiore, pensionné militaire en 1820 (gendarme).
- Cunlhat : Blaize VALANTIN, ° Ravello (Royaume de Naples), fils de François et Catherine MONTESSANO, épouse le 05.06.1827 Françoise DISSART.
- Blesle : Marie Thérèse Catherine ZACHETTI, veuve de Jean Baptiste BLONDEAU, ° 16.05.1788 Prequartera (Sardaigne), pensionnée veuve de militaire en 1839 (mari gendarme).

AUVERGNATS EN NIVERNAIS

par Jean Louis REIGNIER (Association Généalogique de la Loire)

L'A.G.L. nous signale les actes suivants, trouvés lors du dépouillement systématique des registres paroissiaux de Commagny et Moulins Engilbert par leur adhérent M. Jean Louis REIGNIER :

- Pierre AVRIL, fa + Antoine x + Marguerite MATHIAS d'Yssingeaux (diocèse du Puy en Velay) x 22.11.1751 à Commagny Jeanne JANNIN, fa + Jean x Anne CHARPENTIER de Commagny.
- Louis BELAN, mendiant 20 ans, de Nerat en Auvergne + 20.01.1775 à Commagny.
- Pierre BLANCHEFERT, pauvre passant 41 ans, fa + Pierre x + Gabrielle ESCALIER, natif de Teizac (diocèse de Clermont) + 15.07.1769 à Commagny.
- Claude CHARIAT, 40 ans, époux de Denize COCHANGE de St Paul en Chalancon + 26.12.1752 à Moulins Engilbert (58).
- Jacques FAURE, pionnier, fa François x Françoise DUMAS de St Jean de Bonnas (diocèse du Puy en Velay) x 23.11.1751 à Commagny Jeanne BOURGOIN, fa + Jean x Michelle PANNE et y + 03.05.1760 à 38 ans.
- Louis GENICAULT/GENICOT 57 ans, charpentier, natif de St Anthème en Auvergne + 30.12.1783 à Commagny,
- Philippe GONTARD, majeur, fa Jean x + Claudine MARTINET, natif de Mayet de Montagne + 16.02.1773 à Moulins Engilbert (58).
- Marie GOUTORBE 29 ans, femme de Jean JOIGUINON, sabotier, native de La Prugne (diocèse de Clermont) + 13.09.1783 à Commagny.
- Anet GUNE, 60 ans, époux de Madelaine MOULIE/BOULAIN, natif de Trju en Auvergne (diocèse de Clermont) + 14.02.1773 à Commagny.
- Simon LANNEAU, pionnier 54 ans, natif de Bougage (diocèse du Puy) + 28.10.1766 à Commagny.
- Blaise LARBOULET, maçon 58 ans, veuf en 1er d'Anne RHODET et en 2ème de Marie BOUCHET, natif de Charansat (diocèse de Clermont) + 02.04.1779 à Commagny.
- Pierre MAISTRE 62 ans, mendiant, garçon dans un domaine + 17.09.1784 à Commagny.
- Benoit OLLIER, scieur de long 26 ans, mary de Madeleine ROUSSET, natif d'Eglisolles en Auvergne, + 18.03.1758 à Commagny.
- Joseph OSTAIN, pionnier, fa Etienne x + Françoise FAYOLLE de Retournac (diocèse du Puy en Velay) x 27.02.1745 à Commagny Jeanne REMOND veuve de Philibert THIRAUT de Commagny.
- Joseph HAUSTIN, pionnier 60 ans, veuf Jeanne REMOND, natif du Puy en Velay + 03.11.1771 à Moulins Engilbert.
- Antoine PERIGROSSE, fa Laurent x Anne CHAMBLARS de Retournac (Velay) x 11.01.1734 à Moulins-Engilbert Madelaine POMPONEAU, fa Jean x Jacqueline MARTIN.
- Claude PERIGROSSE, fa Laurent x Anne CHAMBLARS de Retournac (Velay) x 12.01.1730 à Moulins Engilbert Françoise GRIVAU, fa Claude x Henriette BERGERET.
- Jean ROUX, majeur, actuellement de la paroisse de St Martin (diocèse de Nevers) fa + Etienne x Catherine ANTIGNAT d'Apchat (diocèse de Clermont) x 30.07.1767 à Commagny Catherine PETILLOT fa + Pierre x Madeleine DENIER.
- Benoit TUAIRE, pionnier 30 ans, fa Jean x Jeanne PILLAT d'Eglisolles + 25.01.1757 à Commagny.



Généalogies des familles



POURQUOI SONT-ILS ENTRÉS DANS LES ORDRES RELIGIEUX ? ÉTUDE SUR UNE FAMILLE DU PUY

par Gabrielle DENAND (CGHAV - 858)

Combien d'enfants de familles nombreuses ont autrefois quitté la maison, à peine adolescents pour entrer dans des congrégations religieuses, consacrant leur vie à la prière, parfois aussi à l'éducation des enfants, ou aux soins des malades et des indigents, certains entrant très jeunes dans les séminaires ont assuré ensuite le ministère d'une paroisse.

Avaient-ils une vocation, comment l'affirmer ? Il est certain que dans certaines familles ils avaient reçu de leurs parents, une éducation de morale chrétienne, une certaine habitude de rigueur qui leur a permis de supporter sans trop de difficultés l'emprise d'une hiérarchie pesante. Mais cette emprise était plus facilement supportable s'ils devaient assurer des tâches captivantes, comme celles d'instruire les enfants ou de prendre en charge une paroisse.

Les fils et les filles d'une famille du Puy, objet de la présente étude, auraient pu très bien si cela avait été leur choix, entrer dans le siècle, comme on disait alors. Les filles de même auraient pu rester dans la maison familiale, sans être mariées.

Il apparaît qu'il n'y a pas eu de contraintes exercées pour les faire entrer en religion ; d'après les photos qui ont été conservées, dont les plus anciennes remontent à 1855 environ, on ne perçoit pas de visages particulièrement moroses.

La famille ALIROL de la Boucherie Haute du Puy a servi de base à cette étude. Les recherches entreprises ont permis de suivre le parcours de ceux qui entrèrent dans des ordres religieux ou qui se firent curés et de cerner, suite aux renseignements obtenus, leur état d'esprit et d'avoir aussi une vue d'ensemble sur la façon dont ils vécurent.

Nous ne pouvons malheureusement pas remonter au delà des années 1800. En effet les archives religieuses des périodes antérieures ont été généralement détruites ou dispersées pendant la révolution de 1793. L'incendie des Archives départementales de la Haute Loire pendant cette même période a accentué les pertes d'une partie de ce qui avait pu être sauvé.

Qui étaient-ils - Avant 1793

Jacques ALIROL, marié à Marie-Anne BAUDOUIN en 1763, avait le sobriquet suivant : "dit l'abbé" ; assurément ce sobriquet avait été donné à sa famille antérieurement ; ses parents avaient eu 16 enfants si ce n'est plus, une naissance quasiment annuelle de 1728 à 1753 (la mère décédera à l'âge de 47 ans, en 1757, le père en 1759), Jacques ALIROL, leur fils, les imitera, il aura 20 enfants de son épouse, puis peu à peu, ces prodigieuses procréations s'estomperont. Les générations suivantes eurent 17, puis 8, puis 5, puis 2 enfants.

Sur les 16 enfants, nés de 1728 à 1753 des parents de Jacques, 4 firent souche et 9 moururent en bas-âge, il reste 3 enfants pour lesquels nous n'avons pu trouver le devenir même après avoir fait le relevé systématique de toutes les familles portant le patronyme ALIROL. Ceci laisserait supposer qu'ils ne se sont pas mariés (les registres des mariages des trois paroisses du Puy ont été consultés), ou bien ont-ils quitté la région ; par ailleurs, comme les enregistrements des sépultures sont peu précis quant à la filiation ou à l'âge, il faut éviter de s'en servir.

Cependant, correspondant à cette époque, nous savons que chez les soeurs Dominicaines du Tiers Ordre du Puy, il y avait en 1789 une prieure nommée ALIROL, dont le prénom n'est malheureusement pas indiqué. Cette religieuse n'est plus mentionnée dans le journal des Dominicaines se rapportant au vécu de l'ordre pendant la Révolution, on peut penser qu'elle était déjà âgée, et qu'elle est décédée entre les années 1790 et 1793, mais comment la retrouver ?

En ce qui concerne Jacques, le père des 20 enfants, il avait une fille, Jeanne, soeur Dominicaine du tiers-ordre, qui assurait le service social des prisons ; novice en 1789, elle avait acquis une notoriété régionale pendant la Révolution, elle avait pris de grands risques pour elle-même et sa famille, en aidant les familles à faire baptiser leurs enfants par des prêtres non conventionnés et en conduisant ceux-ci auprès des mourants.

Elle avait ensuite repris ses activités auprès des prisonniers jusqu'à sa mort en 1827. (voir l'étude "les ALIROL de la Boucherie Haute", publiée dans les n° 39 - 1987 et n° 70 - 1994 du C.G.H.A.V.).

Avait-elle des soeurs religieuses, ou des frères prêtres ? Les décès de ses frères et soeurs sur le Puy ont tous été retrouvés, sauf 3. Nous sommes face au même problème posé pour 3 enfants de la génération précédente.

Le testament du père, Jacques ALIROL, ou à défaut, l'enregistrement du décès aurait pu nous éclairer sur la composition de la famille au moment de sa disparition en 1797, mais à cette date des lacunes existent aux Archives Départementales, ce serait un pur hasard si nous découvriions un jour des renseignements sur eux.

Nous avons retrouvé l'enregistrement du décès de la mère (série Q) en 1825, mais les 3 enfants du couple manquants n'y sont pas indiqués ; peut-être avaient-ils quitté le Puy, ils n'avaient pas fondé de famille, car alors leurs descendants auraient été mentionnés, peut-être avaient-ils été religieux ailleurs, il serait bien étonnant, en effet qu'une seule fille soit entrée en religion. Il nous manque 2 fils et 2 filles.

Après 1793

L'étude va porter sur les enfants d'un des fils du couple ci-dessus, Jean-Joachim ALIROL et Marguerite LONGEON, ceci sur deux générations.

Jean-Joachim ALIROL et Marguerite Longeon eurent 17 enfants Sur ces 17 enfants 7 entrèrent dans la vie religieuse.

Des photos conservées par la famille et des faire-part de décès ont permis de repérer les ordres religieux dans lesquels ils étaient entrés.

Les demandes de renseignements auprès des congrégations ont toujours reçu un accueil favorable et parfois les archivistes se sont donné beaucoup de peine pour satisfaire pleinement la curiosité du chercheur ; les précisions apportées par les réponses sont étonnantes par les détails qu'elles comportent.

C'est un constat amer de découvrir que les familles, en général, ne cherchent pas à recueillir beaucoup d'informations sur la vie de chacun de leurs parents, grands-parents , frères et soeurs et de les consigner par écrit.

En une génération, tout est définitivement enterré avec ceux qui ont disparu. Il y a un réel désintérêt pour ceux qui nous ont précédés. Ce constat devrait faire réfléchir ; on oublie trop facilement ce que l'on doit, comme travail, peine et générosité à ceux qui ne sont plus. Même remarque en ce qui concerne les tombes qui sont complètement délaissées .

Or, pour tous ces prêtres, religieux, religieuses, dont nous avons retrouvé la trace, nous savons tout sur eux : caractère, maladies, aptitudes, même le vécu de leurs derniers moments. Que savons-nous sur leurs frères et soeurs, célibataires ou mariés : rien ? Quelquefois à l'occasion de la rédaction d'un testament on apprend qu'un tel n'a pas signé à cause d'un rhumatisme de la main droite, ou d'une "imbécillité " de la vue.

Voici par ordre chronologique la vie racontée brièvement de chacun d'eux :

Jean Jacques François ALIROL

Jean Jacques François ALIROL né en 1803 (les parents s'étaient mariés en 1800) fut nommé prêtre en 1827, puis chanoine de la cathédrale Notre Dame du Puy le 19.07.846, par ordonnance de Louis-Philippe, après enquête (A.N. : cote F19 2843), il fut ensuite nommé vicaire général enfin secrétaire général de l'évêché.

Il fut chargé de mener à bien l'érection de la statue monumentale de Notre Dame de France sur le rocher Corneille au Puy. Cette statue n'a guère sa place dans un cadre d'une surprenante beauté avec ses monuments romans : la cathédrale, le clocher et l'église St Michel du rocher d'Aiguille ; mais ce manque de goût est assez caractéristique de l'époque de Napoléon III.

Le nom de Jean Jacques François ALIROL figure sur le piédestal de la statue, il est aussi représenté à côté de son évêque sur un tableau commémorant la journée d'inauguration de la statue ; sur ce tableau immense figure une foule dense, place du Breuil au Puy, il était accroché à l'origine à l'intérieur de la Cathédrale où j'ai pu le voir avant 1938, il a disparu un jour pour une raison que j'ignore, il fut retrouvé à l'Institut Notre Dame de France, où il s'est peu à peu détérioré. Comme il représente la société ponote de 1856, il mériterait à ce titre d'être sauvé.

La statue de Notre Dame de France n'est pas en bronze mais en fer (150.000 kg de fonte de fer). Elle a été réalisée avec les canons russes pris par Napoléon III à Sébastopol, qui avait promis de donner le métal des canons russes s'il venait à bout de ses ennemis.

Jean Jacques François ALIROL était membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy, et de la confrérie des Pénitents ; mort le 14.02.1884, il est inhumé au cimetière du Puy dans le caveau du Chapitre.

Son panégyrique a été publié dans la semaine religieuse, "*il aurait pris froid, et en raison de son grand âge, ne s'en serait pas remis*". On y apprend qu'il était resté 17 ans à Yssingaux ; On le dit modeste et bon, bienveillant (une certaine bonhomie ressort, en effet sur ses photos), estimé de tous les évêques mais c'est surtout avec le dernier, Mgr LEBRETON que des liens amicaux se tissèrent entre-eux.

Jean Pierre Joseph ALIROL

Jean Pierre Joseph ALIROL né le 25.10.1807, son cadet de 4 ans était entré au jувénat en 1835, il prit le nom de frère Dorothe, et fit sa première profession en 1840 dans l'Institution des Frères du Sacré-Coeur.

La suppression brutale des congrégations religieuses en 1903 provoqua la disparition des Archives de l'Institution, mais des renseignements sur le frère Dorothe purent être retrouvés à Rome : ils nous apprennent qu'il est passé par Lyon, et en de multiples endroits de la Haute Loire.

Il fut directeur à St Germain Laprade, St Romain Lachalm, Beaulieu, fut professeur à Villefort, enfin il termina sa carrière en 1870, comme relieur à l'Institution Paradis d'Espaly près le Puy ; il était revenu dans sa ville natale, où il décéda le 18.02.1890 à l'âge de 82 ans.

Il fut inhumé dans le charmant petit cimetière de l'Institution Paradis, très bien entretenu par les frères ; les tombes du cimetière sont toutes semblables : un petit tertre de terre, surmonté d'une croix en fer forgé, quelques fleurs vivaces ; sur les tombes sont indiqués 5 noms ; les corps des frères décédés étaient en effet déposés dans un simple linceul, les uns au-dessus des autres, au même endroit.

Nous constatons ici aussi une différence avec les tombes des particuliers si souvent délaissées.

L'institution Paradis existe toujours, il s'agit d'un établissement d'enseignement technique, auquel fut adjoint récemment une maison de retraite pour des prêtres âgés.

Le site dans lequel se trouve l'Institution devait être beau avant 1870, de la petite colline on pouvait voir les ruines du château d'Espaly, détruit au cours des guerres de Religion ; quand le frère Dorothe revint, il put voir à la place des ruines un gigantesque St Joseph en ciment sous lequel fut construit vers 1900, un château-fort néo-moyenâgeux du plus mauvais goût. Cet ensemble a endommagé définitivement, le village d'Espaly et la vallée de la Borne.

Marie Adrienne ALIROL

Marie Adrienne ALIROL, leur soeur née le 01.12.1808, appelée soeur Béatrix fut religieuse à Bourges, dans la congrégation de soeurs de la Charité et du St Sacrement (ordre crée par le Père Antoine MOREAU avec l'aide de St Vincent de Paul) ; entrée au postulat le 21.10.1833, elle prit l'habit le 08.04.1834, à 25 ans.

Suivant le témoignage de ses soeurs en religion, elle avait un caractère doux et égal, de complexion délicate, elle décéda à 33 ans d'une maladie du larynx.

Marie Elisabeth Rosalie ALIROL

Sa soeur, Marie Elisabeth Rosalie née le 03.11.1815, vint la rejoindre à Bourges, elle prit l'habit le 20.05.1839 sous le nom de soeur Marie-Gonzague et fit sa profession de religieuse un an plus tard.

Sachant sa soeur fatiguée, elle était peut-être venue la rejoindre. Cette solidarité est tout à fait caractéristique dans cette famille, où l'on envoyait les jeunes soeurs, auprès de leurs frères prêtres ou vicaires, pendant un certain temps, puis lorsque ceux-ci s'étaient organisés dans leur cure, leur soeur revenait à la maison familiale (cf les recensements de population).

C'est peut-être pour cette raison que leurs frères curés, lors de la rédaction de leur testament faisaient héritières leurs soeurs célibataires. Elles recevaient ainsi une petite maison où elles pouvaient demeurer en dehors de la famille ou qu'elles louaient.

Elles pouvaient également recevoir une vigne (le terme de vigne au Puy, désigne une petite propriété aux alentours de la ville du Puy, comportant une modeste maison) ou un verger. Puis le bien revenait ensuite à la famille par le testament de ces filles célibataires (les droits de succession devaient être moins lourds que de nos jours, car avec ce système, la famille n'aurait pas récupéré grand-chose du patrimoine, après 2 successions).

Soeur Marie-Gonzague ne devait pas bénéficier non plus d'une santé florissante, ou bien le régime de l'Institution était-il trop dur pour elle, elle décéda le 16.09.1860 à la suite d'une pleurésie.

On la dit très aimée de ses élèves puisque celles-ci lors de son enterrement voulurent porter elles-mêmes son cercueil ; toute la paroisse était présente .

Jean François Victor ALIROL

Jean François Victor ALIROL est né le 06.05.1811 ; prêtre en 1836, vicaire à Brioude, le Perthuis, St Germain Laprade, nous ne savons rien de lui, si ce n'est qu'il décéda le 3/4/1875 à St Germain Laprade.

Jean François Régis Barthélemy ALIROL

Jean François Régis Barthélemy est né le 16.07.1813 ; en religion frère Rupert, il entra au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Lyon à l'âge de 14 ans, il enseigna à Lyon, Grenoble, St Etienne, Fontenay le Comte, Saumur, il fut directeur à Poitiers, puis à Nantes, Angers, Rochefort sur Mer, il revint à Saumur en 1885 où il décéda le 20.02.1885. Son frère cadet, le frère Hugolin était venu auprès de lui.

On le dit très religieux, très pieux, il avait une dévotion particulière pour la Vierge, souffrant d'une grave affection des yeux, il s'en remit entièrement à celle-ci et fut guéri ; ensuite, il conserva une excellente vue jusqu'à la fin de sa vie.

André Théodore ALIROL

Son frère cadet, André Théodore né le 18.04.1818, en religion frère Hugolin, entra au noviciat des frères des Ecoles Chrétiennes de Clermont-Ferrand à 15 ans, il enseigna à MontFerrand, St Flour, Limoges, Reims, fut nommé Directeur à Epernay, Orléans, puis de 1860 à 1873, il fut Directeur du pensionnat Notre Dame de France au Puy et visiteur du district.

Au sujet des frères des Ecoles Chrétiennes du Puy, c'est en 1741 que 3 frères arrivèrent dans cette ville pour établir les écoles chrétiennes, afin "*d'étendre aux jeunes garçons de la classe indigente, les services que les demoiselles de l'Instruction rendaient aux petites filles*". La petite communauté s'installa au faubourg Panessac (aujourd'hui rue Charles VII) où deux classes furent ouvertes.

Ensuite, en 1744, les frères furent logés dans un immeuble donné par Mme de PINOT, près de la porte Gouteyron, en Ville Haute.

En 1790 les officiers municipaux qui dressèrent l'inventaire de leurs biens, indiquèrent que la communauté se composait de 7 frères dont 6 maîtres d'école et que 621 écoliers suivaient leurs cours.

Les 6 maîtres religieux furent bientôt remplacés par 7 citoyens-instituteurs .

Cependant dès le 31.12.1804, le Maire du Puy écrivit au Préfet pour lui demander le rétablissement des Ecoles Chrétiennes, il ajouta: *"d'autant plus utiles et mêmes indispensables aux familles peu fortunées, car les enfants y trouveraient tous les moyens d'instruction sans aucune dépense"*. Que s'était passé à partir de 1790, où étaient passés les citoyens-instituteurs, qu'étaient devenus les locaux des frères ?

Ce souhait ne fut exaucé qu'en janvier 1819. C'est seulement en 1860 que fut décidé le transfert du pensionnat dans l'endroit qu'il occupe actuellement, par l'acquisition de l'enclos Perrin, dit Clos des Capucins.

Au début du 20ème siècle, le pensionnat Notre Dame de France apparaît comme l'un des plus beaux établissements de la région. Il est actuellement collège, lycée et lycée technique.

Le frère Hugolin arriva au Puy en février 1860, où il prit la suite du frère Paulinus malade, il trouva le pensionnat en plein chantier qui fut terminé un an plus tard, le 18.08.1861.

Le frère, Hugolin créa des classes spéciales destinées aux élèves de la campagne dans lesquelles était prodigué un enseignement comprenant des notions d'arpentage, d'agriculture et de dessin linéaire ; ce que l'on appelle aujourd'hui l'enseignement technique.

Le frère Hugolin quitta le Puy par la suite lorsqu'il devint visiteur (inspecteur). En 1888, nous le trouvons en fin de carrière, directeur de la maison de retraite de Fleury-Meudon à 70 ans ; rhumatisant, il prendra sa retraite en 1899 et décédera en ce lieu, en avril de la même année, après une vie bien occupée, il avait 81 ans.

On le dit homme de paix et de bon conseil ; chargé des cours d'adultes à Epernay vers les années 1856, il avait obtenu de tels succès que les autorités académiques lui témoignèrent leur admiration et leur reconnaissance en termes particulièrement élogieux.

Gustave ALIROL

Ces hommes et femmes d'église avaient deux frères qui se marièrent. Nous avons suivi leur parcours, il s'agit de Jean-Pierre Barthélemy ALIROL qui épousa en 1835, Julie-Angélique VISCONTE, native d'Espaly St Marcel près du Puy et d'Olivier François ALIROL qui épousa successivement deux soeurs, Sophie ROMEUF en 1847, puis Mélanie ROMEUF.

Le premier couple eut 8 enfants dont trois se consacrèrent à la vie religieuse :

Le premier Gustave né le 06.10.1839 fit ses études au petit séminaire de la Chartreuse et fut ordonné prêtre en 1864, il fut vicaire à St Christophe sur Dolaizon, Retournac, Polignac, nommé curé de St Jean de Nay, il y demeurera jusqu'à sa mort en 1915, il avait alors 76 ans.

Il était resté si longtemps à St Jean de Nay, qu'il était connu dans la famille sous le nom de "l'oncle de St Jean de Nay". Sa famille venait chez lui, du Puy, en carriole, presque tous les dimanches ; il avait table ouverte ; c'était d'après eux un homme très gai et très chaleureux. La rubrique nécrologique le dépeint d'ailleurs *"comme un homme humble, bon, charitable, d'une éducation parfaite, d'une politesse poussée jusqu'à la courtoisie et d'une affabilité très attirante, Il soulagea bien des misères et des détresses mais sa charité était discrète, sa croyance était simple et comme le lui avait enseigné sa mère et il ne s'embarrassait pas de discussions livresques, il est dit très aimé de ses paroissiens et même de ceux des parties hostiles à la religion qui rendirent hommage à la droiture de ses intentions et à la noblesse de son caractère "*.

En passant il y a quelques années, à St Jean de Nay, j'y ai rencontré, une dame très âgée qui se souvenait d'avoir connu très jeune, ce bon curé ALIROL, qui avait été tant aimé des gens du village.

Magdeleine Hortense ALIROL

Sa soeur, Magdeleine Hortense était née le 22.07.1844, elle fit profession à 22 ans chez les religieuses Trinitaires.

Ces religieuses avaient alors un habit qui avait beaucoup d'allure, ample, noir, dont le corsage s'ouvrait sur un scapulaire blanc à la croix rouge et bleue, signe distinctif de l'ordre.

La coiffe amidonnée enserrait la tête, tout en l'encadrant, elle était tenue par un ruban noir, noué sous le cou.

L'ordre de la Ste Trinité remonte au 12ème siècle , il avait été créé par St Jean de MATHA et St Félix de VALOIS pour venir au secours des chrétiens pris par les pirates maures.

Les religieux trinitaires recueillaient des dons pour le rachat des captifs ; ils partaient ensuite, aux prix de mille dangers, pour les ramener avec eux. Depuis leur origine jusqu'en 1787, Ils achetèrent la liberté de 40.000 captifs.

La fondation de la Congrégation des femmes religieuses trinitaires en France remonte à 1660 seulement.

Ces religieuses étaient chargées des soins aux malades et de l'éducation des enfants.

Les religieuses Trinitaires sont arrivées au Puy en 1825, où elles furent attachées à l'Hôtel-Dieu, elles ont ensuite fondé en 1930, la clinique du Bon Secours, toujours en activité.

Magdeleine Hortense ALIROL pris le nom de soeur Hermann, les lettres qu'elle adressait à la famille sont pleines de chaleur, une carte d'elle, datée de 1914 à sa nièce Céline ALIROL, alors qu'elle était à Lausanne annonce l'envoi de Suisse, d'une boîte contenant des *"oeufs des poules de Bois-Cerf"* (Bois-Cerf était une clinique réputée de Lausanne où à 70 ans elle remplissait le rôle d'hôtesse d'accueil). Les oeufs sont-ils arrivés entiers en Haute Loire? Personne ne pourra à présent donner la réponse.

Suivant la rubrique nécrologique de la communauté elle est dite gaie, aimable, spirituelle, très aimée de ses élèves.

Elle passa 15 années à Marseille, puis fut nommée à Plancoët comme directrice de l'école des soeurs trinitaires, elle se plaisait beaucoup en Bretagne et ce fut un déchirement pour elle de quitter ce lieu qu'elle aimait et où elle était aimée, après un séjour de 19 ans; elle fut nommée ensuite successivement à Antibes, Mazargues, puis à Lausanne, dans ce lieu elle se trouvait très heureuse, elle y resta 15 ans.

Sa famille crut bon de la faire venir en France, pour la voir plus facilement. Ce fut une grave erreur, car d'une part les rencontres étaient rares et en quittant Lausanne, elle avait perdu un entourage médical et le grand confort de la clinique moderne du Bois-Cerf. En France, lorsqu'elle vint à la Croix-Rousse à Lyon, elle prit froid à la fin de l'année 1924, et tante Hermanette comme on l'appelait en famille décéda le 01.01.1925, elle était âgée de 81 ans.

Louis Ferdinand ALIROL

Le fils cadet de la famille, Louis Ferdinand né le 25.08.1842 entra au petit séminaire de la Chartreuse en 1855. Alors qu'il était vicaire à la Voûte sur Loire, il mourut accidentellement à 33 ans, lors de travaux effectués dans l'église. En venant montrer aux ouvriers la charpente en mauvais état à remplacer, celle-ci se rompit, entraînant la cloche qu'elle soutenait. L'énorme poids de la cloche atteignit le vicaire au dos, le projeta en avant, lui sectionnant une partie du pied et fit pénétrer dans sa chair un couteau qui se trouvait dans sa poche. Il succomba le lendemain, le 19.06.1875.

Une stèle à son nom, près de l'église, existe encore. Son frère, Gustave, le curé de St Jean de Nay et son oncle du pensionnat de Paradis à Espaly déclarèrent son décès à l'Etat Civil.

A cette génération sur 8 enfants qui atteignirent tous l'âge adulte, 3 s'étaient consacrés à l'église et deux se marièrent, une fille resta célibataire.

François ALIROL

L'autre couple Olivier François ALIROL eut lui aussi 8 enfants de deux mariages successifs. Du premier mariage avec Sophie ROMEUF, il eut 4 enfants, les deux premiers moururent en bas âge, les deux autres entrèrent en religion.

François ALIROL né le 24.03.1850 fut nommé prêtre en 1874, après avoir été élève au petit séminaire de la Chartreuse, près le Puy, puis au grand séminaire, il fut vicaire, successivement à Lamothe, Bains, Coubon, au Collège du Puy, puis curé à Vernessal ; en 1897 il devint aumônier à l'Hôtel-Dieu du Puy.

C'est comme aumônier de l'Hôtel-Dieu qu'il succomba le 15.05.1900 à l'âge de 50 ans après avoir contracté la variole auprès d'une malade ; l'infirmière, soeur Pauline-Augustin, âgée de 26 ans qui s'occupait aussi de la même malade, décéda le même jour.

Suivant la rubrique nécrologique, on le disait plein de douceur et d'affabilité, il rappelait l'aimable et sereine physionomie de son oncle le chanoine ALIROL.

M. JACOTIN, président de la commission des Hospices et le Dr FABRE, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu firent l'éloge funéraire de ces deux victimes du devoir.

Virginie Elisa ALIROL

Une soeur de l'aumônier de l'Hôtel-Dieu se prénommaient Virginie Elisa, elle était née un an après son frère, en avril 1851. C'est un faire-part de décès, donnant son nom de religieuse : soeur Sophie, et son lieu de sa retraite, le monastère de la Visitation du Puy qui permit de demander des informations sur elle.

La réponse apporta des précisions très détaillées sur sa vie et celle de sa famille. Les soeurs de la Visitation n'ont pas épargné leur peine pour reproduire sur une dizaine de pages, d'une écriture fine, tout ce qu'elles possédaient dans leurs cahiers, registres etc... sur soeur Sophie.

Nous apprenons qu'elle avait prononcé ses voeux le 02.07.1869, à 18 ans ; sur le registre des professions de foi, le nombre impressionnant de signatures nous apprend que toute la famille était présente, en plus du père, les oncles, tantes, cousins et cousines. Sa mère était décédée 2 jours après sa naissance.

Les renseignements donnés par le Monastère de la Visitation précise que son père se remaria un an plus tard avec une soeur de son épouse, Mélanie ROMEUF. Nous apprenons que ni Elisa, ni son frère, ne s'aperçurent jamais de la disparition de leur mère et que leur tante, leur deuxième mère, leur apporta une grande affection, ne faisant aucune différence entre ses propres enfants et les 2 aînés. C'est seulement à l'âge de 11 ans qu'une personne "*imprudente*" dit le rapport, lui apprit que celle qu'elle appelait "*maman*" n'était pas sa vraie mère. Elle comprit alors pourquoi tous les soirs une prière était faite à l'intention de maman Sophie (à cette époque les enfants posaient assurément moins de questions que de nos jours). Elle ne dit rien et se mit à étudier le comportement de sa deuxième mère pour voir si elle pouvait percevoir une différence. Le résultat de ses observations fut négatif ; aussi par crainte d'affliger celle-ci, elle ne dit rien de ce qui lui avait été révélé .

Lorsque Virginie Elisa prononça ses voeux, les soeurs de la Visitation eurent la délicatesse de l'autoriser à prendre en religion le nom de sa mère morte à sa naissance .

On retrouve ici cette même solidarité familiale propre à la famille ALIROL, car le père d'Elisa avait accueilli à son domicile, 2 autres belles-soeurs ROMEUF, qui entourèrent les enfants de soins affectueux, même après la mort de sa première femme, les enfants avaient encore 3 tantes à la maison.

Virginie Elisa fut très jeune attirée par la vocation religieuse, à 10 ans dit-elle. A 12 ans, elle fut confiée aux Visitandines qui la trouvèrent douée du plus heureux naturel, vive, enjouée, "*d'une franchise qui ne connaissait pas l'ombre d'un détour*", se donnant avec le même entrain au jeu comme à l'étude.

A 16 ans, ayant terminé ses études chez les soeurs que complétaient des succès en musique et en dessin, elle exprima auprès de la Supérieure son désir d'être religieuse de la Visitation. La Bonne Mère lui objecta sa grande jeunesse pour prendre une telle décision, en faisant ressortir les assujettissements de la vie religieuse et les regrets qu'elle pourrait avoir de quitter le monde sans le connaître. Rien ne put ébranler sa résolution.

Toutefois la mère Supérieure la trouvant trop jeune refusa son entrée au noviciat et l'envoya dans sa famille à la fin de l'année scolaire, mais elle revint moins de 2 mois plus tard et devant son entêtement elle fut acceptée. Les religieuses ne tarissent pas d'éloges sur Soeur Sophie, elle avait paraît-il une très belle voix, qu'elle employait pour les offices, cependant à l'âge de 21 ans, en 1872 elle dut s'abstenir de chanter, ayant eu des vomissements de sang. Sa santé demeura alors précaire, mais elle fut successivement maîtresse de classe, de musique, puis de dessin, elle était aussi très adroite pour toutes sortes d'ouvrages.

La description de sa vie à la Visitation fait penser à celle de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, même candeur, même joie de vivre envers et contre tout, un peu flagellante aussi ; elle avait tellement de qualités qu'elle voulait toujours se donner *"de l'appétit à l'humilité"*, comme elle le disait.

Elle vécut néanmoins encore 25 ans. Au mois de mai 1897 elle dut se résoudre à habiter à l'infirmerie (elle avait 46 ans), son épine dorsale la faisait beaucoup souffrir, ce qui ne l'empêchait pas, comme les martyrs, de louer le Seigneur et la Vierge Marie, toute heureuse d'avoir essayé d'agir tout au long de sa vie, dans une ligne de perfection, afin de comparaître, avec le minimum de fautes, devant celui qu'elle appelait son Souverain Juge.

Une âme pure, simple pour laquelle aucune question concernant l'au-delà ne s'est jamais posée. Elle était de celle qui aurait pu dire : *"je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre"*.

Pierre Adrien ALIROL

Olivier ALIROL eut encore 4 enfants de son second mariage, un seul fit souche, les 3 autres embrassèrent la vie religieuse .

Il eut tout d'abord Pierre-Adrien ALIROL, né le 24.10.1853, il décéda le 08.04.1872 à l'âge de 19 ans à l'infirmerie du Pensionnat Notre Dame de France au Puy bien qu'il dépende de la Communauté du St Enfant Jésus de Paris.

En effet, lors du siège de Paris en 1871, ses frères de la communauté de Paris le poussèrent à partir pour le Puy, rejoindre la maison principale et se rapprocher de sa famille, loin des problèmes de capitale. Il refusa et resta à Paris malgré les difficultés d'approvisionnement et en pleine guerre civile. Chargé des ambulances, il se dévoua auprès des blessés et de malades. Les privations et le travail eurent raison de ses forces, il contracta la tuberculose ; c'est alors qu'il partit pour le Puy où il décéda quelque temps plus tard.

Une médaille d'honneur pour son dévouement en 1871, lui fut décernée, elle n'arriva que pour être déposée sur son cercueil.

Gustave Marie ALIROL

Le 3ème enfant d'Olivier et de Mélanie ROMEUF, Gustave Marie ALIROL vint au monde le 04.01.1858, Il fut ordonné prêtre le 03.07.1882, il fut vicaire à St Hostien à partir de 1882, et c'est vraisemblablement en venant lui rendre visite que son frère connut celle qui devint son épouse en 1886 et qui était native de St Hostien. Il devint curé du Vernet en 1895 et de St Berain en 1904. En 1919 il se retira pour raison de santé. Sa photo alors qu'il devait avoir la trentaine le représente comme un fort bel homme.

La chronique de la semaine religieuse du 22.04.1927, ne nous apprend rien sur son caractère, trop de temps était passé depuis qu'il avait quitté son ministère.

André Théodore ALIROL

Le dernier enfant, André Théodore naquit le 12.01.1865, sept ans après Gustave, il avait 4 ans lorsque sa mère mourut. Il fut successivement vicaire à Lavouite sur Loire, où son cousin était mort accidentellement du fait de la chute de la cloche de l'église, puis à Lantriac, enfin curé de Taulhac, Chaspinhac, Borne, pour finir à Cussac.

Dans cette paroisse il resta 22 ans. C'est un homme que j'ai connu, car il venait très souvent chez ma mère, elle l'appelait *"le cousin curé de Cussac"*. A l'époque, avant de m'être plongée dans des travaux généalogiques, je savais qu'il était cousin, comment ? Cela ne m'avait pas été expliqué ; souvent dans les familles on savait que l'on était cousins, dans les temps passés, mais on ne cherchait pas plus avant.

Pour lui c'était très facile de venir chez ma mère, sa petite cousine du Puy, Cussac n'étant pas très éloigné du Puy, c'était même plus facile que d'aller à St Hostien où se trouvaient ses neveux et nièces, aussi le voyions-nous très souvent. Très mélomane, il avait mis des paroles religieuses sur de la musique profane, pour pouvoir en jouer sur son harmonium, dans son église de Cussac ; quand il venait au Puy, il se régalaient avec le piano de ma mère.

Lorsque nous avons quitté le Puy en 1935, ce fut un choc pour lui, il n'était plus tout jeune et nos affections étaient réciproques .

Je me souviens de son hospitalité lorsque qu'il nous recevait dans sa maison de Cussac. Il y avait dans son petit jardin de curé parmi les arbres fruitiers un prunier qui donnait des prunes sublimes que sa bonne accommodait en tourtes ; tartes tellement délicieuses que le souvenir en est encore vivace.

Lorsque mon oncle Jules Régis ROCHER, venait à la cure, avec nous, il avait le droit de faire sa sieste dans la chambre réservée à l'évêque ; cette chambre nous émerveillait, ma soeur et moi, et nous n'y pénétrions qu'avec respect.

Le violet dominait, tout semblait être violet, lit, courtaines, édredon ; nous étions très impressionnées. L'évêque apparemment n'était jamais venu.

Nous le vîmes pour la dernière fois en 1938 ; la guerre arriva, empêchant les rencontres, il décéda en 1945 à l'âge de 81 ans.

Il avait consacré tous les mariages et décès de la famille élargie, puisqu'il était le dernier survivant d'une génération disparue.

Lors de son décès, la chronique de la semaine religieuse ne fit que confirmer ce que nous savions de lui : *"caractère aimable, abord facile, il avait toujours sur les lèvres un mot plaisant, spirituel qui attirait la sympathie et lui gagnait les cœurs, il fit beaucoup de bien dans sa paroisse, pasteur vigilant et dévoué, tout en étant humble et effacé, Il avait été nommé chapelain d'honneur de Notre Dame du Puy, il se réjouit sans doute de cette marque de confiance donnée par son évêque mais il ne s'en prévalut jamais"*. La paroisse lui fit des funérailles édifiantes qui témoignaient de l'estime dont il jouissait.

Épilogue

L'étude est terminée, il en ressort une certaine sérénité, on y trouve, chaleur humaine, bonté, simplicité, humilité, caractère bien équilibré, et l'on ne peut qu'avoir du regret de n'en avoir connu qu'un seul.

Il ne semble pas que l'encadrement dans la vie religieuse fut pour eux un joug, bien que le curé de Cussac ait fait cette réflexion à ma mère *"fais-toi curé mais pas bonne soeur"* avait-il eu des confidences, mais de qui ? Sa soeur avait l'air d'être si heureuse à la Visitation et sa cousine, la soeur Trinitaire, tellement contente de ses activités. Peut-être se sentait-il plus libre comme curé de village.

A partir des générations suivantes, plus de vocations, il est vrai que les familles sont plus réduites. A la génération de 1870 (2 garçons et 2 filles) le 2ème enfant du couple et fils aîné, Julien Jacques, né en 1872, était nommé par sa famille *"le petit chanoine"*, il fut emporté à l'âge de 6 ans par la scarlatine ; rien ne permet d'affirmer qu'il serait entré au séminaire.

Quelles conclusions tirer de cette étude, il semble que l'esprit de famille qui avait soudé les différents membres dans les générations antérieures s'était relâché : esprit du temps ? chacun devenant moins solidaire, plus égoïste. On sent déjà venir l'ère de la famille nucléaire, la famille du *"chacun pour soi et Dieu pour tous"*.

Quelques décennies plus tard on passera au stade des familles où les liens de parenté entre frères et soeurs se dilueront tellement que des cousins germains ne se connaîtront même plus.

Une remarque : Grâce aux renseignements apportés par les congrégations religieuses on peut noter les ravages faits par la tuberculose, sur des êtres jeunes. Raison de plus pour remercier ceux qui ont permis d'enrayer ce mal et auxquels on ne pense plus beaucoup, ni de même pour ceux qui permirent de vaincre, les épidémies qui décimaient alors des familles entières.



Jean Pierre Joseph ALIROL (1807-1890)



Gustave Marie ALIROL (1858-1927)

LES MALHAIRE, FAMILLE HUGUENOTE DE JOB

par Pierre Lucien POUZET (CGHAV - 77)

Dans son "histoire des Guerres religieuses en Auvergne", André IMBERDIS mentionne qu'après la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, le 22.10.1685, on lâcha "par les provinces des meutes de gens armés... nos malheureux concitoyens furent traqués de toute part et réduits à réfugier dans les bois ou les carrières les plus retirées... plusieurs villes et hameaux restèrent affaiblis et ruinés... Latour Goyon... Job". Paillat, qui avait été entièrement détruit en 1577 (cf "A moi Auvergne !" n° 30, page 22), s'était peu à peu reconstruit et des Huguenots y vivaient apparemment en assez bon ménage avec les Catholiques.

A la nouvelle de cette seconde catastrophe, et comme cela s'était passé 108 ans auparavant, la plupart des Huguenots s'enfuirent et un certain nombre d'entre eux, comme en 1577 se réfugièrent au Fossat, qui constituait effectivement à l'époque un réduit pratiquement inexpugnable. Parmi ceux-ci se trouvait la famille MALHIERE alias MALHIAIRE, qui devait par la suite donner son nom à un écart, situé précisément non loin du Fossat ; il n'est pas impossible qu'elle ait déjà trouvé un refuge temporaire dans cette haute vallée en 1577.

D'après les registres de catholicité de Job relevés par Daniel DEGEORGES et les contrats de mariages collationnés par Pierre SOLVICHE, il semble que l'on puisse établir de la façon suivante les débuts et l'état de cette famille jusqu'au début du XVIIIème siècle. Il est probable que les quelques familles MALH(I)AIRE de Job et de Vertolaye encore subsistante, descendent de ceux-là. Tout renseignement concernant la poursuite de la filiation ainsi que tout complément ou rectification à celle relatée ci-après, m'intéressent bien évidemment et j'exprime d'avance ma gratitude pour tout ce qui pourrait venir la compléter.

Le plus ancien ancêtre supposé était sans aucun doute contemporain de la destruction de Paillat de 1577. Nous ne connaissons pas son prénom et le désignerons par :

I. N... MALHIAIRE

Probablement de Paillat, qui eut semble-t-il, d'une épouse actuellement non connue, au moins les suivants :

- Pierre, qui suit.
- Guillemette + avant 1656, mariée à Daniel CLOUVEL (également d'une famille huguenote).

II. Pierre MALHIAIRE

De Paillat + avant 1650, dont on ne sait rien, sinon qu'il fut le père de Damien, qui suit.

III. Damien MALHIAIRE

Laboureur à Paillat + après 06.10.1650. Il fut le père probable de :

- Jeanne, de Paillat, x 1650 (Cm CHABRIER 06.10) Annet DAUPHIN, fils de Jean et de Gabrielle CROHAS ; on constate là aussi des noms de familles huguenotes.
- Izaac, qui suit.
- Elizabeth, + avant 23.11.1699 x Antoine PIREL.
- Marie, x 1655 (Cm P. MOLIN 13.04) autre Antoine PIREL.

IV. Izaac MALHIAIRE

De Paillat et du Fossat, + avant 11.08.1689. On peut avec assez de certitude lui attribuer les enfants qui suivent :

- Izaac, de Paillat, huguenot, x Marguerite BOURLHONNE, également huguenote, d'où Catherine ° ca 1680, figurant sur la liste des huguenots de Paillat.
- Jean, qui suit.
- Pierre, laboureur à Paillat, huguenot, ° ca 1635 x 1655 (Cm P. MOLIN 13.04, le même jour que sa tante Marie) Izabeau PIREL, huguenote, dont au moins Pierre, huguenot de Paillat, ° ca 1662.
- Damiane, ° ca 1635-1650, x Antoine PIREL, tailleur d'habits à Tournebize (Job) ° ca 1630.
- Suzanne, huguenote, ° ca 1645 ; en 1685, elle habite le village du Parnaud (Job) avec son mari Antoine ROURE-PARNAUD, aussi huguenot, ° ca 1640, laboureur.

V. Jean MALHIAIRE

Scieur de sapin et marchand à Paillat, huguenot, ° ca 1635-1640, + au Fossat (Job) 07.02.1695. Lui et ses enfants abjurèrent semble-t-il, la religion réformée, et poursuivirent une vie normale dans la région. On sait qu'il fut marié à Marie RODIER, aussi huguenote, ° ca 1655, qui lui donna au moins :

- Jean, qui suit et forme la première branche.
- (An)Toinette, huguenote de Paillat, ° ca 1673, + aux Châtaigniers (Job) 01.01.1695, x 1689 (Cm CHABRIER 11.08) Pierre PIREL, voiturier aux Châtaigniers.
- Pierre, huguenot de Paillat, ° ca 1675.
- Izabeau, huguenote de Paillat, ° ca 1677.
- Mathieu, qui forme la seconde branche.
- Antoine, qui forme la troisième branche.
- Jacqueline, huguenote de Paillat, ° ca 1683 x Job 12.02.1725 Michel GUILLOT, fils d'Antoine et de Jeanne BISSET ; lors de son mariage, elle est dite des Beaux (Job) ; il faut en réalité lire le Fossat (confusion fréquente du curé). C'est sans doute elle qui fut "ante" mariage mère de Pierre MALHAIRE, dit du Fossat lors de son mariage le 12.01.1728 à Job avec Marie TARIT, fille de Claude et d'Antoinette MAZELIER.

- Jeanne, x₁ N... x₂ Job 10.01.1718 (Cm CHABRIER 06.12.1717) Annet BEAL, fils de Grégoire et de Suzanne MAZEROLLE.

A la même époque existe un (autre ?) Jean MALHIAIRE, aussi du Fossat, + avant 30.08.1707, x Jeanne BEAL et père de :

- Marie, dite soeur de Mathieu et sans doute de Jean, x Job 30.08.1707 à Jean GOUTTERATEL, fils de Jean et d'Anne BOUCHET.

VI. 1ère Branche. Jean MALHIAIRE

Huguenot à Paillat en 1685, ° ca 1671, "scieur d'aix" au Fossat (1697-1703), de Domas (Job 1705), de la Font (Job 1705-1708), du Fossat à nouveau (1712-1730) ; dit des Beaux en 1721 par le curé de Job, qui répugnait, semble-t-il à écrire le nom de Paillat. Il fit également partie de ceux qui abjurèrent et se maria à Job, le 11.06.1697, à Pironne alias Pétronille CHABON-ROYRE, ° ca 06.09.1675 aux Engelas (Vertolaye), + 09.02.1719, non huguenote, fille de Georges et d'Antonia TARIT, dont au moins les treize enfants qui suivent :

- Adriane, ° au Fossat le 01.03.1698 ; filleule de Pierre TOURNEBIZE, sabotier, et d'Adrienne CHAMRON ROYRE, femme de Jean GRIVEL.
- Jeanne ° au Fossat le 20.03.1699 ; filleule de Jean BOUCHET, de Marat, et de Jeanne BEAL, des Beaux.
- N... °/+ 28.09.1700.
- Antoine ° au Fossat 16.09.1701, filleul d'Antoine et Jacqueline "frère et soeur du baptisé" (erreur du curé ; il faut lire "oncle et tante") ; x Job 30.01.1725 (Cm CHABRIER 14.11.1724) Jeanne BEAL, fille d'Hilaire et d'Henriette BEAL. D'où 3 filles, Catherine, Elisabeth, Antoinette.
- Elisabeth, ° au Fossat 18.07.1703, x Job 12.08.1721 (Cm CHABRIER 13.07) Pierre TOURNEBIZE, fils de Pierre et d'Anne BEAL.
- Françoise, ° Lafont (Job) 11.03.1705 ; x Job 08.08.1724 (Cm CHABRIER 29.06) Jean Baptiste BEAL, fils d'Hilaire et d'Henriette BEAL.
- Jean, ° Domas (Job) 14.10.1706 ; x 1733 (Cm MOLIN 11.05) Benoiste TOURNEBIZE, fille d'Antoine et de Clauda POURREYRON, dont au moins : Clauda alias Claudine, journalière au Fossat, x₁ Job 09.09.1755 Antoine LACHAMP, fils de Jean et de Catherine BEAL, x₂ 1779 (Cm MABEL 30.01) Pierre MAYET, fils de François et d'Agathe CHEVALIER.
- Annet LAFONT, ° Lafont 07.08.1708 ; x 1733 (Cm MOLIN 11.05) Gabrielle BEAL, fille de Jean et de Catherine DAVAL. D'où : Jean, du Fossat, x 1754 (Cm MORON 02.10) Catherine LASCHAMP, fille de Jean et de Catherine BEAL, qui lui donna Jeanne ° 1774, x Bertignat 16 nivôse an III Jean Marie POUWEROL, fils de Jean et de Jeanne PERIER.
- Adriane, ° 16.12.1709 ; x Job 30.10.1730 (Cm MORON 21.09) Jean BEAL, fils de Jacques et de Benoîte POURREYRON.

- Antoinette, ° au Fossat 16.02.1712 ; x 1733 (Cm MOLIN 21.06) Jean BEAL, fils de Jean et de Catherine DAVAL.
- Antonia, ° au Fossat 23.11.1713.
- Marie, du Fossat ; x 1734 (Cm MOLIN 23.08) Jean BEAL, fils de Jean et d'Anne BEAL.
- N... °/+ 03.02.1719.

VI. Seconde branche. Mathieu MALHIAIRE

Huguenot à Paillat en 1685, ° ca 1679, sabotier au Fossat (1708-1745) ; marié à Job 27.11.1708 (Cm CHABRIER 07.11) Antoinette TOURNEBIZE, fille de Pierre et d'Anne BEAL ; dont :

- Pierre, ° au Fossat 12.04.1712, y + 21.07.1714.
- Anne, ° au Fossat 10.02.1715, x 1734 (Cm MOLIN 15.01) Jean DEPLAT, fils de Jean et d'Antoinette SOLLELIS.
- Antoine, ° au Fossat 24.10.1717 ; x 1739 (Cm MOLIN 28.09) Anna TOURNEBIZE, fille d'Antoine et de Clauda POURREYRON.
- Pierre, ° au Fossat 14.09.1720.
- Pierre, ° au Fossat 26.06.1723 ; x 1745 (Cm MOLIN 29.05) Jeanne BEAL, fille de Jacques et de Benoîte POURREYRON.
- Antoine, ° au Fossat 23.11.1725.

VI. Troisième Branche. Antoine MALHIAIRE

Huguenot à Paillat en 1685, ° ca 1681, sabotier au Fossat en 1702 et en 1717, à Paillat de 1706 à 1713, puis cabaretier au bourg de Job après 1720 ; marié à Job 24.01.1702 Françoise CHARDON, ° ca 1677 + 09.09.1723 fille d'Annet et de Françoise ROCHAIN, apparemment pas huguenote ; de ce mariage :

- N... °/+ 1704.
- Annet, ° paillat 06.01.1706, + au bourg de Job 30.09.1728 ; parrain le 02.10.1720 de son frère Claude.
- Antoine, du bourg de Job lorsqu'il y épouse le 15.02.1724 Marie IMBERDIS, fille de Pierre et de Marie DUPUY, de qui il eut au moins :
 - . Pierre, + au bourg de Job 21.11.1727.
 - . Marie, ° au bourg de Job 13.08.1726, y + 29.03.1727.
 - . Marie, ° au bourg de Job 22.01.1728.
 - . Antoine, ° au bourg de Job 16.02.1729.
- Marie ° à Paillat 09.10.1709 ; x Job 10.07.1725 (Cm CHABRIER 21.06) Pierre VEDEL, fils de Guillaume et de Marthe DAVAL.
- Mathieu, ° Paillat 15.05.1713, + 12.06.1715.
- Antoine, ° au bourg de Job 12.11.1717, y + 30.09.1718.
- Claude, ° au bourg de Job 02.10.1720, y + 17.04.1721.
- Anne Marie, ° au bourg de Job 15.03.1722, y + 08.11.1723.
- Etienne, du bourg de Job ; x 1746 (Cm MOLIN 01.07) Gilberte PASCAL, fille de Pierre et de Françoise CLOUVET.

LA FAMILLE de VISSAGUET A ARLANC : ÉTUDES

par Gilles PREVOST (CGHAV - 741)

Origine : Noblesse chevaleresque, d'extraction féodale, qui tire son nom du château de Vissaguet situé dans la paroisse de Vissac (Haute Loire), dont on retrouve en 1351 Reymond de VISSAGUET épouse Murèze BLANC dame de Pouzols et de Lagnac fille de Reymond, damoiseau, seigneur de Fix..

Armes : De sables à trois épis de blé d'or posés deux et un (1ère famille). D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois étoiles de même et en pointe d'un lévrier courant de sable (2ème famille).

Cet article reprend et complète ceux parus dans le n° 39 du 1er trimestre 1987.

I

Cosme de VISSAGUET, fils de Pierre, écuyer, co-seigneur de Vissaguet et seigneur de la Chomette paroisse de Dore l'Eglise. Il fut convoqué avec ses frères au ban de la noblesse d'Auvergne en 1543. Il comparut à celui de 1551 et sur une déclaration de 20 livres de revenu, il fut taxé à une contribution de 5 livres, il est également inscrit au rôle du ban et arrière ban de la noblesse d'Auvergne tenu à Riom le 01.08.1587. Il s'est établi en 1528 dans la région d'Arlanc par suite de son mariage avec Louis de COYSSE fille d'Antoine, écuyer, seigneur de Coysse paroisse d'Arlanc et de Monteil ; dont :

II

Louis de VISSAGUET, écuyer, seigneur de la Chomette paroisse de Dore l'Eglise, la Chassaigne paroisse d'Arlanc, les Basses Thames et de Cistrieres, fit une reconnaissance de cens en 1564 à Guillaume de COYSSE, écuyer, seigneur du dit lieu. Il épouse à Arlanc le 03.01.1563 Marie BARDON fille de Claude et d'Anne de VISSAGUET. Le 21.03.1571, il se subrogea au dénombrement fait par son père en 1551. Il eut d'une demoiselle "BARRIER" un fils naturel Pierre, qui est l'auteur de la famille bourgeoise d'Arlanc ; dont :

1) René de VISSAGUET, écuyer, seigneur de la Chomette, il fut présent avec ses frères au contrat de mariage entre Louise de VISSAGUET avec Antoine MONGHEARD châtelain de Clavelier habitant à St Bonnet le Chastel. Il épouse Dauphine d'ORADOUR fille de François, écuyer, seigneur du Redondet et de Françoise du SAUNIER de THIOLENT. Son père l'institue son héritière universelle avec Jérôme d'ORADOUR son frère et Françoise d'ORADOUR sa soeur en son testament du 03.03.1592. Il mourut sans postérité.

2) Guillaume de VISSAGUET, écuyer, seigneur de la Chomette, épouse vers 1600 Louise MOREL de LA COLOMBE fille de Pierre, écuyer, seigneur du dit lieu et du Foyet et de Françoise DUFRAISSE.

Le 27.11.1618, il fut témoin du mariage de Jacques MOREL de LA COLOMBE son beau-frère avec Charlotte de PELACOT. Il mourut le 26.07.1602 sans postérité à Arlanc, il eut pour héritier son frère Etienne. Sa veuve se retira au lieu de la Colombe, le 29.03.1631 elle fit donation de ses biens à Jacques MOREL, écuyer, seigneur de la Colombe, paroisse de Dore l'Eglise.

3) Etienne de VISSAGUET, écuyer, seigneur de la Chomette et y résidant paroisse de Dore l'Eglise, hérita de son frère Guillaume de VISSAGUET. Le 19.02.1646, il passe un acte chez Maître RIGODON notaire à Arlanc, dans lequel il fit donation à Louis de LA ROCHENE ? écuyer, seigneur de Pontgibert et de Chamblas, habitant alors à Varette paroisse de Dore l'Eglise, de tous ses biens meubles et immeubles présents et à venir et spécialement ses quatre métairies de la Chomette, de Chassaignes, des Basses Thames et de Cistrières.

4) Claude de VISSAGUET, baptisé à Arlanc le 10.09.1570. Il dut mourir en bas âge.

5) Françoise ou Louise de VISSAGUET, mariée par contrat, acte reçu par Maître Gilbert de LESCURE notaire royal au bailliage de Montboissier, passé au lieu des Bessieres le 14.01.1603 avec Antoine de LA GARDE, écuyer, seigneur des Bessieres paroisse de St Flour fils de + Claude écuyer et natif du lieu de la Garde paroisse de St Didier sous Rochefort en Forez.

6) Pierre de VISSAGUET, qui suit en III.

III

Pierre de VISSAGUET, notaire royal et procureur d'office au bailliage d'Arlanc, fit une donation à Jehan de VISSAGUET, avocat, son fils aîné, habitant d'Arlanc le 08.08.1612, il est mentionné comme défunt à la date du 27.12.1627, il avait épousé Suzanne TITASSON soeur de Pierre TITASSON, bourgeois d'Arlanc ; dont :

1) Pierre de VISSAGUET, qui suit en IV.

2) Louise de VISSAGUET, mariée par contrat reçu par Jérôme PERIER notaire d'Arlanc le 27.12.1627 avec Antoine MONGHARD, avocat en parlement, châtelain de Clavelier, habitant à St Bonnet le Chastel, fils d'autre Antoine bourgeois de St Bonnet le Chastel, ce contrat fut passé à Arlanc en la maison de Pierre TITASSON bourgeois oncle maternel de l'épouse en présence de Jacques de FAY, écuyer, seigneur de Laire St Quentin etc..., Pons et Pierre d'AURELLE, écuyers, seigneurs de la Tinarelle, René, Guillaume et Etienne de VISSAGUET, écuyers, seigneurs de la Chomette, Philibert de VALARDS, écuyer, seigneur de la Revoute, Gabriel de DOUHET, seigneur de Marat, Etienne DOUARRE, seigneur du Haut Cluzel, bailli de St Bonnet, Pierre et Jean de VISSAGUET cousins germains paternels de la future.

3) Jehan de VISSAGUET, qui suit en IV b.

IV

Pierre de VISSAGUET, ° 1610, + 1644, il est titré bourgeois d'Arlanc et y est domicilié. Il épouse vers 1635 Françoise CHABRON. Le 26.01.1637 Suzanne TITASSON sa mère veuve de Pierre de VISSAGUET ratifia un précédente donation fait par elle au contrat de mariage entre lui et Françoise CHABRON à charge de payer la somme de 2.500 livres à Louise de VISSAGUET sa soeur ; dont :

- 1) Gaspard de VISSAGUET, qui suit en V.
- 2) Jehanne de VISSAGUET, ° 11.04.1640.
- 3) Georges de VISSAGUET, ° 15.12.1641.
- 4) Claude François de VISSAGUET, ° 10.08.1643.
- 5) Isabeau de VISSAGUET, ° 13.10.1644.

IV b

Jehan de VISSAGUET, notaire royal et procureur d'office au Bailliage d'Arlanc, le Luquet et Randan, châtelain de Maulmont habitant de Randan à partir de 1628, épousa Anne DUGUE fille de Jean, avocat en parlement et procureur d'office au Bailliage de Maringues, et d'Anne GAULTIER ; dont :

- 1) Alix de VISSAGUET, mariée à Clermont paroisse Ste Croix le 04.03.1656 avec Antoine COHADE fils de Jehan, apothicaire, et de Madeleine GARDETTE de la paroisse de Notre Dame du Port.
- 2) Isabeau de VISSAGUET, ° 06.04.1626 et baptisée à Randan le 17.10.1627, mariée avec Pierre MATHIEU, bourgeois de Maringues.
- 3) Henri Charles de VISSAGUET, auteur de la branche établie à Clermont Ferrand.
- 4) Pierre de VISSAGUET, auteur de la branche établie à Clermont Ferrand.
- 5) Suzanne de VISSAGUET, ° 15.09.1633 et baptisée à Randan le 31.08.1637.
- 6) Louise de VISSAGUET, ° et baptisée à Randan le 01.03.1637.
- 7) Anne de VISSAGUET, °...10.1638 et baptisée à Randan le 14.11.1638.

V

Gaspard de VISSAGUET, ° 17.05.1638, on le trouve en 1661 comme avocat en parlement. Il épouse vers 1669 Anne GENESTIER. Il est titré de bourgeois d'Arlanc ; dont :

- 1) Jacques de VISSAGUET, qui suit en VI.
- 2) Emmanuel Joseph de VISSAGUET, bourgeois en 1701 habitant à Murols.
- 4) Madeleine de VISSAGUET, épouse vers 1702 Jacques RIGODON qui exerce la profession de Maître chirurgien et de Maître apothicaire. Il semble qu'en 1710, ils sont domiciliés à Viverols.
- 5) Jeanne de VISSAGUET, épouse Pierre COUDERC ; dont : a) Jean COUDERC, lieutenant au Bailliage d'Arlanc, sieur de Bossonne, épouse Philippe de COMBRES + 24.04.1715 ; et b) Françoise COUDERC, épouse le 08.02.1685 Jean GRANET.

6) Mathieu Joseph de VISSAGUET, bourgeois du bourg d'Arlanc, épouse le 23.08.1695 à Mayres Marguerite DOUVRELEUR, fille d'Annet et de Marie d'AURELLE ; dont : a) Jacques de VISSAGUET ° 14.10.1698 + 25.01.1707 ; et b) Marie Thérèse de VISSAGUET ° 29.09.1702 + 26.03.1707.

7) Izabeau de VISSAGUET, + 02.09.1707 épouse de Maître Pierre VIGNON.

8) Guillaume de VISSAGUET, ° 25.07.1664.

VI

Jacques de VISSAGUET, on le trouve en 1696 comme bourgeois habitant à Arlanc. Il épouse deux ans auparavant Marie Thérèse TALEMENDIER originaire de Langeac, un de ses frères prénommé Louis est avocat à la cour. De 1702 à 1704 il est domicilié à la Bachallerie. En 1705 il habite à Arlanc. En 1706 il est titré d'honorable homme. En 1713 il est bourgeois de la ville d'Arlanc. Il est seigneur de Boissonie. Il est décédé le 24.06.1737 et est enterré le lendemain ; dont :

1) François de VISSAGUET, ° 26.01.1700 avant midi et baptisé le 26 juin de la même année, il a pour parrain François DUGARAIT son grand oncle bourgeois et pour marraine Françoise TALEMENDIER sa tante domiciliée à Langeac. On le trouve en 1739 comme acolyte, ce qui veut dire qu'il est cleric élevé à l'acolytat dont la fonction est de servir à l'autel. Il est décédé le 06.02.1739 des suites d'une longue et douloureuse maladie que l'on appelle "apoplexie".

2) Mathieu Joseph de VISSAGUET, ° 24.11.1697 dans l'après midi, il a pour parrain sieur Mathieu Joseph de VISSAGUET bourgeois habitant au bourg d'Arlanc son oncle, marraine Marie Anne TALEMENDIER femme de Maître de LA VISSADE. En 1736, on le trouve comme vicaire. En 1737 on le retrouve grâce à un acte d'abjuration qui est le suivant: *"Aujourd'hui dix huitième juin 1737 on conséquence de la permission de Monsieur l'Abbé CHAMPFLOUR Vicaire général de ce diocèse, du huit du mois de juin de l'année 1737, j'ai reçu l'abjuration qu'a faite Jean Gaspard MARELE du lieu d'Emenden Bailliage d'Ausbourg à deux lieux de Fribourg du Luthéranisme dont je l'ai absous publiquement et après l'avoir confessé dans la Sainte Messe et lui est donné la communion fait en présence de Maîtres Antoine CHAPPAT, Mathieu Joseph de VISSAGUET, Jacques MOREL prêtres et Communalistes de l'église de St Pierre du bourg d'Arlanc, de Maître Sébastien MOREL Diacre et de Maître Antoine GAVEL Lieutenant au bailliage d'Arlanc, soussignez, comme aussi d'une foule de peuple que je n'ai pas pu faire signer, le dit Jean Gaspard MARELE n'a su signer."*

3) Marie de VISSAGUET, ° 29.10.1702, baptisée le 02.11 de la même année, elle a pour parrain le sieur Guillaume DOUVRELEUR son cousin bourgeois du bourg d'Arlanc, marraine Jeanne Marie CHOSAL sa tante. Elle épouse en 1721 Michel VERNAISON, en 1723, il est Maître chirurgien, en 1725 Marchand apothicaire. Ils sont domiciliés en la ville d'Arlanc.

4) Jacques de VISSAGUET, qui suit en VII.

- 5) Dominique de VISSAGUET, ° 22.09.1706.
- 6) Joseph Benoît de VISSAGUET, ° 22.09.1706.
- 7) Anne Françoise de VISSAGUET, ° 26.09.1710.
- 8) Anne de VISSAGUET, ° 22.03.1696, marraine Anne GENESTIER, épouse Jacques BRAVARD, + 15.05.1725.
- 9) Benoît de VISSAGUET, ° 01.10.1705, + 15.02.1707.
- 10) Jeanne Aymare de VISSAGUET, ° 08.06.1701.
- 11) Joseph Gabriel de VISSAGUET, ° 16.05.1713.
- 12) Marguerite de VISSAGUET, ° 29.03.1699.

VII

Jacques de VISSAGUET, il épouse vers 1740 Michelle POUMIER sa cousine. En 1742 il est bourgeois et domicilié à la ville d'Arlanc, en 1745, lieutenant au Bailliage de la ville et de la Baronnie d'Arlanc. Le 13.10.1754 de VISSAGUET dresse un procès verbal suite aux excès perpétrés par MANDRIN, il est le suivant: *"vers 10 heures du matin pendant la grande messe est arrivé le contrebandier Louis MANDRIN suivie de ses hommes et se sont emparés des Sieurs MAYET, COUPAT et DOUVRELEUR buralistes d'Arlanc. Ils les ont entraînés dans la ville et dans le Bourg même jusqu'à Chaumont et Beurrières en leur disant : "Marchez J... F... pour nous fournir de l'argent, allons partout où il s'en trouvera car si il en falloit pour nous faire pendre vous en trouverez d'abord". Ils ont fait mine de mettre le feu chez le Sieur DOUVRELEUR et chez MAYET. Ils sont enfin repartis à 6 heures du soir en emportant 3.260 livres contre plusieurs ballots de tabac pesant ensemble 787 livres "* ; dont :

- 1) Joseph Marie Dominique de VISSAGUET, ° 01.04.1746.
- 2) Jean Joseph Mathieu de VISSAGUET, ° 14.09.1742.
- 3) Jean Baptiste Melchior de VISSAGUET, qui suit.

VIII

Jean Baptiste Joseph de VISSAGUET, ° 28.04.1752, + 04.01.1830, ex-oratorien, épouse le 25 frimaire an 3 Reine VACHIER, ° en 1772, + le 21.01.1838 fille de Jean-Baptiste et de Marie-Joséphine TOURNIER ; dont :

- 1) Jacques Joseph VISSAGUET, + le 18 thermidor an 4.
- 2) Pierre Eugène VISSAGUET, ° le 7 brumaire an 2.

Seconde branche : I

Pierre de VISSAGUET, il épouse vers 1609 Marguerite ESCALLON. En 1626 on le trouve comme notaire royal. Il est domicilié au petit bourg d'Arlanc. En 1638 on le retrouve comme lieutenant général au bailliage d'Arlanc, charge qu'il occupera jusqu'à sa mort ; dont :

- 1) Jean de VISSAGUET, épouse en 1635 Claudia BARDON, en 1639 il est praticien de la ville d'Arlanc, en 1642, on le trouve comme notaire et titré d'Honorable Homme. En 1651 sa femme est décédée ; dont :

- a) Marguerite de VISSAGUET, ° 31.12.1637.
- b) Françoise de VISSAGUET, ° 29.05.1639.
- c) Claude de VISSAGUET, ° 25.09.1642.
- d) Marie de VISSAGUET, ° 20.08.1644, épouse Michel POUMIER, notaire. Dont postérité.
- e) François de VISSAGUET, ° 15.10.1645.
- 2) Louise de VISSAGUET, épouse vers 1637 Jean CHASSAIGNE procureur d'office d'Arlanc. En 1652, on le trouve comme lieutenant général au bailliage d'Arlanc et châtelain de Montravel.
- 3) Vincent de VISSAGUET, en 1644 il est Docteur en Droit, avocat en parlement et bailli à Cours, il épouse en 1642 Marguerite HOMOUDOR décédée en 1646, se remarie avec Marie SILMOND. Il est en 1658 bailli de Coisse près d'Arlanc ; dont :
 - a) Pierre de VISSAGUET, ° 18.02.1646.
 - b) Alexandre de VISSAGUET, ° 17.03.1647.
 - c) Pierre de VISSAGUET, ° 15.09.1655.
 - d) Jean de VISSAGUET, ° 29.03.1658.
 - e) Antoine de VISSAGUET, ° 02.02.1663.
- 4) Marguerite de VISSAGUET, épouse vers 1640 Benoît DOUVRELEUR bourgeois d'Arlanc.
- 5) Pierre de VISSAGUET, qui suit en II.
- 6) Marie de VISSAGUET, ° 03.07.1626.
- 7) Antoine de VISSAGUET, ° 29.05.1634.
- 8) Anne de VISSAGUET, ° 29.08.1635.
- 9) Jean de VISSAGUET, ° 14.11.1632.

II

Pierre de VISSAGUET, en 1658 il est Docteur en Droit, puis avocat en parlement, il épouse Louise CHASSAIGNE, en 1664 il est bourgeois habitant au bourg d'Arlanc ; dont :

- 1) Vital de VISSAGUET, ° 03.12.1658.
- 2) Guillaume de VISSAGUET, ° 28.11.1660.
- 3) Anne de VISSAGUET, ° 25.06.1662, épouse le 07.06.1712 Antoine POUVRAT bourgeois de Crapone.
- 4) Suzanne de VISSAGUET, épouse le 02.09.1706 Jean de BONNEVILLE, écuyer, seigneur de Vallard. Dont postérité.
- 5) Claude de VISSAGUET, ° 03.06.1664.

Troisième branche à St Victor sur Arlanc I

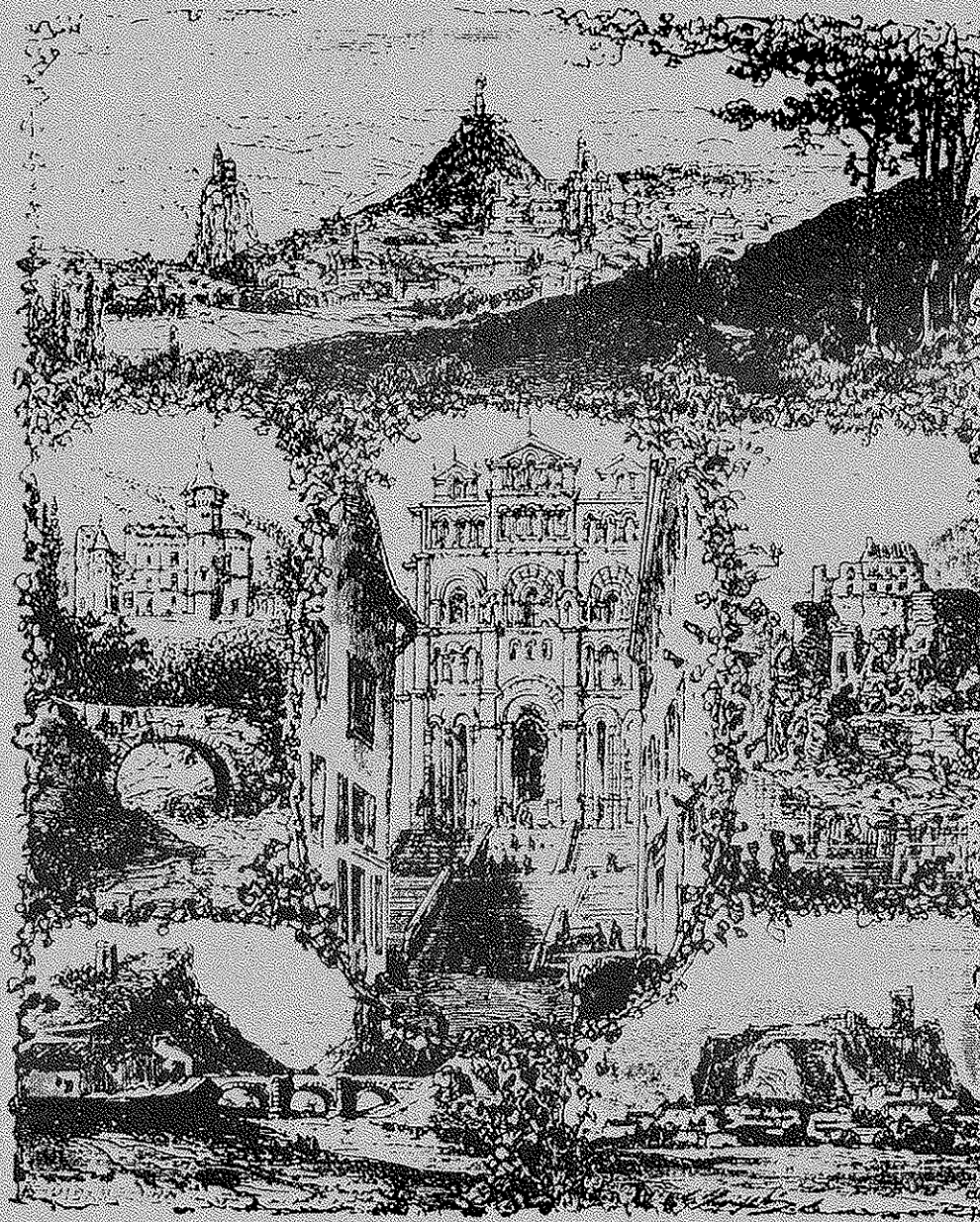
François de VISSAGUET, + 25.09.1711, épouse Claudine LE BLANC ; dont :

- 1) N. de VISSAGUET, épouse Benoît COUTANGEON.
- 2) François de VISSAGUET, qui suit en II.
- 3) Marie de VISSAGUET, ° 21.05.1694, épouse en 1713 Charles CHEVALIER ; dont plusieurs enfants.

II

François de VISSAGUET, + 25.07.1759, épouse en 1713 Jeanne DARLES ; épouse Catherine MASSIS + 03.02.1755 ; dont :

- 1) Jeanne Marie de VISSAGUET, ° 03/12/1714.
- 2) Marie de VISSAGUET, ° 1717, + 01/12/1759, épouse le 14.05.1737 Jean GONON ; dont deux enfants.



Vue générale du Puy. — Château de la Roche-Lambert. — Cathédrale du Puy.
Château de la Voûte. — Vue d'Espaly. — Château de Polignac.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye

Vous êtes membre du C.G.H.A.V. : Vous êtes invités à participer à la XVIIème Assemblée Générale du Cercle qui se tiendra à Monistrol sur Loire le 3 juin 1995. Pour y participer, renvoyez le bulletin de participation ci-dessous à Mme Josiane CAILLOT, Administrateur pour la Haute-Loire, avant le 20 mai 1995.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée Générale, n'oubliez pas de retourner le pouvoir se trouvant au verso de cette page.

TALON A CONSERVER

Pour mémoire : j'ai adressé le mon inscription à la XVIIème Assemblée Générale du C.G.H.A.V. tenue le 3 juin 1995 à Monistrol sur Loire.



COUPON RÉPONSE ET CHEQUE A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT : à Mme Josiane CAILLOT (CGHAV - 1290), 48 rue Gabriel Peri l'Astrée Bât. B 42100 St Etienne, avant le 20 mai 1995.

Nom : Prénom (1) : Adhérent n°

(1) Pour un couple, indiquer les deux noms et prénoms

Adresse :

Code Postal : Localité :

Téléphone :

Assistera à l'Assemblée Générale du C.G.H.A.V. à Monistrol sur Loire le samedi 3 juin 1995 à 14 h (2)

OUI	NON
-----	-----

Participera au repas le samedi 3 juin 1995 vers 20 h au restaurant de l'Espace Beauvoir - Prix du repas 120 francs (2) - Nombre de participants :

OUI	NON	...
-----	-----	-----

Sera présent pour les visites prévues - voir détail dans le bulletin (2)

OUI	NON
-----	-----

Participera au déjeuner du dimanche 4 juin 1995 au restaurant Les Bruyères - Prix du repas 120 francs (2) - Nombre de participants :

OUI	NON	..
-----	-----	----

(2) Rayer les mentions inutiles

A : le : Signature :

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne et du Velay

18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye

Vous êtes membre du C.G.H.A.V. : si vous ne pouvez pas assister à la XVIIème Assemblée Générale qui se tiendra à Monistrol sur Loire le 3 juin 1995, vous pouvez donner le pouvoir de vous représenter, par un membre du Cercle de votre choix, ou par un membre du Conseil d'Administration (à l'exception du Président et des autres administrateurs dont le mandat est sujet à renouvellement)

Dans les deux cas, renvoyez le pouvoir ci-dessous à M. Yves GLADEL, Président du C.G.H.A.V., avant le 20 mai 1995.

TALON A CONSERVER

Pour mémoire : j'ai adressé le le pouvoir de me représenter au nom de M. pour l'Assemblée Générale du 3 juin 1995.



COUPON RÉPONSE A RETOURNER : à M. Yves GLADEL, Président du C.G.H.A.V., 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye avant le 20 mai 1995

Nom : Prénom (1) : Adhérent n°

(1) Pour un couple, indiquer les deux noms et prénoms

Adresse :
Code Postal : Localité :
Téléphone :

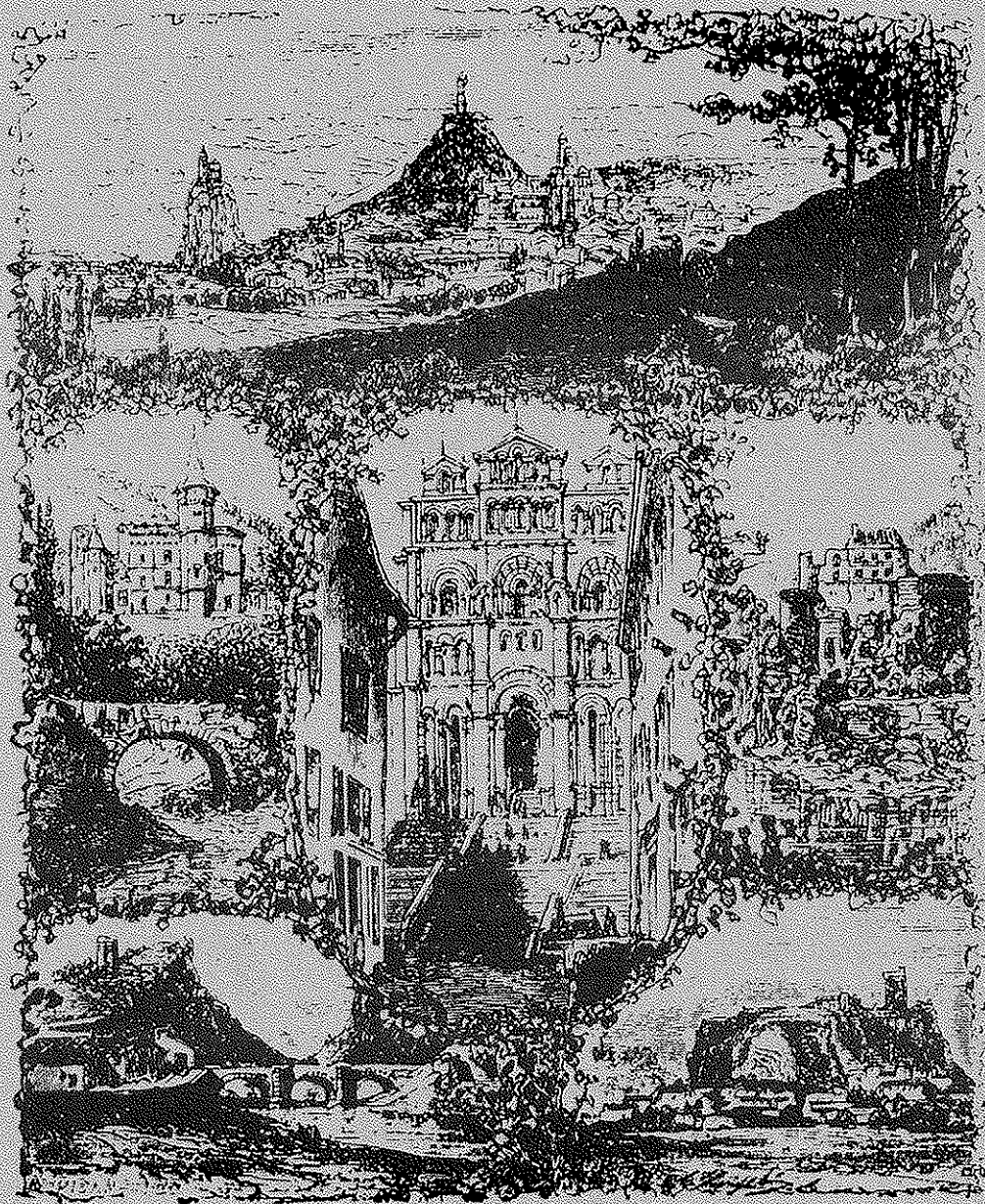
Déclare ne pas pouvoir assister à la XVIIème Assemblée Générale du samedi 4 juin 1994 tenue à Issoire (Puy de Dôme) et donne le pouvoir de me représenter pour prendre part aux votes

à M. Adhérent n° ou à un administrateur de mon choix (2) M.

(2) Liste des membres actuels du Conseil d'Administration (à l'exception de ceux dont le mandat est sujet à renouvellement) : Michel TEILLARD d'EYRY (Président d'Honneur et Fondateur) - Mme Marguerite Marie HYPOLYTE (Membre Fondateur) - Robert LÉOTOING (Vice-Président Région Parisienne, Trésorier) - Daniel DEGEORGES (Vice-Président Section Puy de Dôme) - Jean Noël MAYET (Secrétaire) - Mme Josiane CAILLOT (Section Haute-Loire) - Mme Brigitte LAROYE - Robert FALCIMAGNE - Philippe JOUVE (GEHRG) - Henri PONCHON - Bernard ROUGIER.

A : le :

Signature :



Vue générale du Puy. — Château de la Roche-Lambert. — Cathédrale du Puy.
Château de la Voûte. — Vue d'Espaly. — Château de Polignac.

- 3) Catherine de VISSAGUET.
- 4) Jeanne de VISSAGUET, épouse Antoine BOCT.
- 5) Marie Catherine de VISSAGUET, ° en 1734, épouse le 10.06.1755 Joseph HERITIER, notaire et procureur ; dont plusieurs enfants.
- 6) Jean Baptiste de VISSAGUET, ° 20.07.1738, épouse le 19.05.1761 François PERIER, épouse Marie DURIF de LA ROCHE.
- 7) Antoine de VISSAGUET, qui suit en III a.
- 8) Marie de VISSAGUET, ° 22.12.1742.
- 9) Antoine de VISSAGUET, qui suit en III b.

III a

Antoine de VISSAGUET, ° 06.10.1739 ; dont :

IV a

Jean Louis Baptiste de VISSAGUET, avoué à Yssingeaux épouse Charlotte Louise Caroline PONTET ; dont :

V a

Jean Baptiste Alfred VISSAGUET notaire royal au Puy, ° à St Galmier (Loire) le 14.12.1790, plus tard avoué au Puy, + au Puy le 08.09.1838, épouse le 29.01.1829 sa cousine Anne Marie Anaïs (dit Aline Henriette) CHASSAIGNE, ° le 31.12.1807 ; dont :

1) Pierre Louis Adrien VISSAGUET, ° le 20.11.1830, docteur en médecine. Il a épousé Louise FABRE fille de Barthélémy et de Marguerite ORIENT, dont :

a) Marguerite VISSAGUET, épouse André BONNET, sous-préfet d'Yssingeaux.

b) Aline VISSAGUET, épouse Edouard TERRASSE, Adjoint au Maire du Puy en 1905 ; dont postérité.

2) Louise Henriette Eulalie VISSAGUET, ° le 09.05.1832, + le 25.07.1833.

3) Marie Xavier Ernest VISSAGUET, ° le 04.11.1834, Procureur de la République au Puy, Député de la Haute Loire le 20.02.1876, Sénateur de la Haute Loire le 05.01.1879. Il a épousé au Puy le 17.04.1876 Marie Gabrielle Eléonore GUEYFFIER, ° 14.02.1854 fille de Louis, notaire au Puy, et de Clotilde LAVASTRE, dont :

1) Alfred VISSAGUET, ° le 01.04.1877 au Puy, avocat, décédé sans alliance.

2) Louis Gabriel Xavier VISSAGUET, qui suit.

VI a

Louis Gabriel Xavier VISSAGUET, ° le 11.06.1880 au Puy, + le 03.07.1956 à Calvire, avocat, épouse le 28.10.1918 à Vienne Louise Alice DECOEUR, ° le 16.06.1891, fille de Georges, avoué et de Rose Anne TRUCHARD-DUMOLIN ; dont :

1) Vital VISSAGUET, ° le 28.02.1920.

2) Jeanine VISSAGUET, ° le 06.03.1921.

3) Monique VISSAGUET, ° le 29.10.1924.

4) Régine Henriette VISSAGUET, ° le 16.11.1926.

III b

Antoine de VISSAGUET, + 1792, épouse le 19.02.1754 Catherine FRAISSE ; dont :

1) François Marie de VISSAGUET, ° 13.02.1755, épouse Henriette ARBON.

2) Jean Marie de VISSAGUET, ° 06.10.1756, épouse le 15.06.1779 Marguerite TARCHIER.

3) Gabriel Antoine de VISSAGUET, qui suit en IV b.

4) Jeanne Marie de VISSAGUET, ° 27.03.1759, épouse le 03.10.1774 Gabriel FAURE.

5) Jacques Benoît de VISSAGUET, ° 11.04.1760.

6) Claude Marie de VISSAGUET, ° 19.10.1761.

7) Marie Catherine de VISSAGUET, ° 17.02.1763, épouse le 13.10.1703 Benoit RIGODON.

8) François Pascal de VISSAGUET, ° 04.04.1764.

9) Paule Catherine de VISSAGUET, ° 30.06.1765, + 28.04.1851, épouse le 26.10.1790 Barthélémy GARDE.

10) Marie Henriette de VISSAGUET, ° 29.02.1768, épouse le 9 vendémiaire an 3 Claude DANCETTE.

IV b

Gabriel Antoine de VISSAGUET, ° 03.08.1758, + le 20.06.1833, épouse le 01.02.1780 Anne CHOUTARD ; dont :

1) Pierre de VISSAGUET, ° 01.01.1781.

2) Pierre B. Antoine de VISSAGUET, ° 18.01.1782.

3) Catherine de VISSAGUET, ° 24.04.1784.

4) Jeanne de VISSAGUET, ° 18.07.1785.

5) Marie M. J. de VISSAGUET, ° 31.05.1786.

6) Marie Anne de VISSAGUET, ° 14.09.1788.

7) Baltazard de VISSAGUET, ° 29.03.1790.

8) François Marie de VISSAGUET, ° 16.11.1792.

Personnages non rattachés

Pierre de VISSAGUET, épouse vers 1585 Marguerite OUVRELEUR ; dont : Claude de VISSAGUET, ° 20.09.1587.

Anna de VISSAGUET, épouse Honorable Homme Jehan VIGNON décédé avant 1587 à Arlanc.

Commentaires de JN. MAYET

Je remercie M. PREVOST d'avoir répondu de façon si documentée à ma question 71-3443. Elle permet d'avancer dans le démêlage de l'écheveau des XVIIème et XVIIIème siècles. On peut toutefois imaginer que la recherche généalogique n'est pas terminée. En effet, les branches, à tout le moins celles d'Arlanc, semblent bien étroitement parentes :

- Louise de VISSAGUET, fille de Pierre et Suzanne TITASSON, a pour cousins germains paternels (voir son cm) Pierre et Jean de VISSAGUET, qui doivent être les fils de Pierre et Marguerite ESCALLON.

- Les familles DOUVRELEUR et POUMIER sont apparentées aux deux branches.

Resterait alors à relier la branche de St Victor sur Arlanc et les liens exacts avec l'ancienne famille noble.

AU MOULIN DE ST JEAN EN VAL : LES FAMILLES FAURE ET FAVARD

par Gabrielle DENAND (CGHAV - 858)

Au sujet des procédures de partage à St Jean en Val, "A moi Auvergne !", n° 70, page 224, par Élie MESTRE, sont cités :

- Jeanne FAVARD veuve de Pierre FAURE,
- Jean FAURE son fils, meuniers au moulin de la Roche,
- Jean Baptiste FAURE, meunier au moulin du Perthus (St Rémy de Chagnat),
- feu Jacques FAURE, le père de Pierre et de Jean Baptiste.

Pierre FAURE est le fils de Jacques FAURE et de Catherine MARCEPOIL (cette dernière fille d'Estienne MARCEPOIL, métayer du domaine de Seughol, sur lequel a été précédemment publié un article par M. Élie MESTRE, au sujet du partage d'une récolte au domaine de Seughol, paroisse de St Jean en Val, le 13.09.1732 page 166).

Jeanne FAVARD est originaire de Flat (La Barberie) fille de Gabriel FAVARD, vigneron, et Jeanne CHABRIAL), ils se sont mariés le 03.01.1758.

Pierre FAURE est décédé le 29.05.1782, il avait fait un testament le 23.05.1782, à 44 ans ; ont assisté à la sépulture : Jean FAURE son fils et Jean Baptiste FAURE, son frère.

Le couple avait eu 9 enfants, dont 2 ondoyés ; sur les 7 restants, 4 enfants seulement étaient vivants à la mort du père, en 1782 :

- Jean ° 1761 x Marie DEGEORGES, qui décède à 30 ans en 1785.
- Pierre ° 1767 x Jeanne DEGEORGES soeur de la précédente,
- Antoine ° 1769 x Marie MONTEIL,
- Françoise ° 1775.

Jeanne FAVARD est décédée après 1793, date du mariage de son fils Pierre avec Jeanne DEGEORGES, mais je n'ai pas la date de sépulture.

Dans cette histoire de partage, il est indiqué que Jacques FAURE et son fils Pierre avaient acquis ensemble l'exploitation du moulin de la Roche ; il est certain qu'alors Pierre FAURE pouvait prétendre déjà à la moitié du moulin de la Roche et que Jean Baptiste FAURE, aussi fils de Jacques n'avait des droits que sur l'autre moitié.

A la génération de Jacques FAURE et de Catherine MARCEPOIL (mariage du 29.05.1734), il y avait eu d'autres enfants qui ne sont pas mentionnés dans cet arrangement de partage.

Jacques FAURE était meunier au moulin du Bois (Usson), on a pu noter sur cette paroisse d'Usson, la naissance de François le 17.03.1735 et le décès de Blaise en 1736 à 6 semaines.

Pierre FAURE dont il est question dans le partage a dû naître dans une autre commune, de même que Jean Baptiste, car on ne les trouve pas sur Usson, ni d'ailleurs le décès des parents.

Une fille, Marguerite, semble être mariée à Jean BONNEFILLE de Parentignat.

Jean Baptiste FAURE, habitant au moulin du Pertu était marié à Catherine CHOUNION, il était au moulin du Prarly en 1789, fils de Jacques FAURE et de Catherine MARCEPOIL, il est dit oncle du futur au mariage de Jean FAURE et de Marie DEGEORGES en 1784, Jeanne FAVARD grand-mère est marraine de leur fils Pierre né en 1783 et Pierre FAURE est parrain d'un autre Pierre né le 30.05.1786, ce couple a eu 4 enfants de 1783 à 1791. On peut en déduire qu'il s'est marié tardivement à moins qu'il ne s'agisse d'un remariage.

Le moulin du Pertu dépend de la commune de St Rémy de Chagnat et non de St Jean en Val. Ce moulin est toujours en exploitation sur une petite rivière appelée L'Eau Mère, affluent de l'Allier, d'un débit assez vif et dont les rives sont bien entretenues.

A 600 mètres environ, se trouve le moulin de la Roche, qui est sur le même cours d'eau, le moulin a été transformé en résidence secondaire. Tous au long de ce cours d'eau, à moins d'un km les uns des autres, se trouvaient à cette époque, en dessous du piton d'Usson, 3 autres moulins : le moulin du Bois, le Bois Rigaud et le Prarly.

Jacques FAURE mari de Catherine MARCEPOIL avait été meunier au moulin du Bois, l'épouse de son fils Pierre, Jeanne DEGEORGES était née au moulin du Bois Rigaud et Jean Baptiste était au moulin du Prarly en 1789.

IL serait intéressant de faire des recherches sur le statut de ces meuniers qui semblent être les gérants de moulin qui appartenaient à d'autres et de rechercher dans les minutes des notaires les contrats qui les liaient avec un propriétaire, pour un certain nombre d'années. Il semble qu'il s'agit de l'acquisition d'un droit d'usage qui se transmettait par succession.

Le couple Pierre FAURE et Jeanne DEGEORGES, meuniers au moulin du Pertu se marièrent le 05.02.1793 à St Jean en Val, ils eurent au moins 5 enfants. A la mort de Pierre FAURE le 27.02.1816, à 51 ans, Jeanne DEGEORGES est dite tutrice de 5 enfants (elle décédera le 23.03.1828).

Nous avons trouvé:

- Pétronille ° 29.12.1793,
- Jean ° 03.08.1800 x 18.11.1822 à Catherine FORT fille de Jean et d'Agathe MIOLANE,
- Marie ou Marie Jeanne ° 20.04.1803 x le 09.01.1830 à Baptiste JOUVE fils d'André JOUVE de Montbonnet, paroisse de Bains, en Haute Loire et de Marie RUAT, voiturier au Puy en Velay,
- Antoine ° 04.11.1809, il semble que ce soit celui qui décéda le 17.06.1827. Dans l'acte de sépulture il est indiqué : Antoine FAURE, meunier de la Roche, gisait sur les bords de la rivière, époux de Pétronille GARY.

LA FAMILLE DE VILLE, DE ST ETIENNE EN FOREZ

par Bruno de FELIGONDE (CGHAV - 616)

Afin d'identifier la miniature d'un présumé aïeul de VILLE, qui aurait servi sous les ordres du Maréchal VAUBAN comme ingénieur des fortifications, j'avais pu reconstituer une bonne part des actes de baptême, mariage, décès, par les archives municipales de Lyon et de St Etienne.

Des archives familiales

Puis à l'occasion d'une visite chez un parent lyonnais, celui-ci a eu la générosité de me confier l'inventaire de deux grosses malles d'archives de la famille de VILLE, conservée dans la descendance actuelle à St Etienne. Or donc, alors que la directrice des Archives Départementales de la Loire m'avait répondu que la plupart des archives de l'Ancien Régime avait fait l'objet d'un feu de joie révolutionnaire, je découvrais petit à petit de quoi occuper plusieurs chartistes.

En bref, on trouve pour commencer une série de parchemins en grand format, depuis 1470, donc encore en latin, et sous les ducs de Bourbonnais à titre de comte de Forez, puis des sentences de Claude DURPHÉ, baillif à Montbrisson et d'autres par Jehan PAPON, dit le Grand Juge, vivant vers 1570, etc...

De la terre...

Au départ, ces de VILLE sont dits laboureurs ou agriculteurs (en latin) puis vers 1610 deviennent des "*marchants clinquillers*", lesquels trafiquaient les marchandises avec la Foire de Lyon et le royaume espagnol de Naples. A l'occasion d'un long procès intenté par un libraire de Lyon (vers 1618), on y apprend, par exemple, que les frères de VILLE étaient mandatés pour vendre des livres religieux (probablement inspirés par la R.P.R.) à Naples, en plus du commerce des armes et de l'outillage fabriqués à St Etienne.

En sens opposé, ces de VILLE importaient des ballots de soie de Livourne par Toulon et Marseille. Il fallait 8 jours minimum en "*droiture*" pour rallier Marseille à Naples sur des barques italiennes. On y trouve des connaissements en italien et des lettres des intermédiaires du transport à dos de mulets...

...A l'industrie

Puis apparaît l'exploitation de carrières de charbons de pierre, dans les domaines de St Etienne, à partir de 1612 au moins.

Les nombreux procès à propos d'héritages permettraient de reconstituer le cadastre de St Etienne, à partir de 1470 par des actes reçus Jean PAULAT et ses successeurs. Je recherche donc des vieux plans de cette ville y compris une vue cavalière dessinée par Guillaume REVEL pour le duc de Bourbonnais, vers 1452.

Ces de VILLE vont également ouvrir une boutique à Toulouse et dépose les statuts d'une société de frères, qui donnent beaucoup de précisions sur leur façon de gérer. Cette lignée se termine par un juge élu, conseiller du roi à St Etienne, puis va se fixer à Lyon à partir de 1709.

Les femmes tiennent un grand rôle pour maintenir le patrimoine familial, même si elles prétendent ne pas savoir signer. Je n'ai pu découvrir pour quelle raison il y a autant d'Agathe et de Claudine (alias Glaudine) à St Etienne.

Les de VILLE avaient leur caveau et banc dans la chapelle St Sébastien de la Grand'église de St Etienne.

Nota

R.P.R. : Religion Prétendue Réformée, ainsi était désignées sous l'Ancien Régime (par les catholiques !) les églises protestantes.

LES DUCHER NOTAIRES DE CHATELDON - RECTIFICATION A LEUR GÉNÉALOGIE

par Lucien GILLET (CGHAV - 1475)

Une regrettable erreur de transcription avait altéré les 3 premières générations de la généalogie de la famille DUCHER, parue dans le n° 70, page 204. Ci-dessous cette généalogie rectifiée.

1. Jean Hugues DUCHIER, notaire royal, juge civil et criminel, x Marie de CHERVIER, fille du seigneur de Forion. Dont :
2. Philippe DUCHER, notaire royal à Chateldon de 1642 à 1648, x vers 1634 Anne VINCELET (+ 20.11.1681, fille de Philippe VINCELET, notaire royal, et Anne BERNARD). Dont 7 enfants :

- Simon ° 04.04.1635,
 - Claude ° 16.12.1636,
 - Annet ° 13.04.1638,
 - Françoise ° 04.10.1640,
 - Michel ° 07.10.1641,
 - Gabrielle ° vers 1642 ?
 - Jean Hugues qui suit.
3. Jean Hugues DUCHER, + 04.05.1694, greffier, notaire royal, bailli, etc..., x vers 1666 Marie MURENT (+ 09.11.1709). Dont 16 enfants qui continuent la généalogie (voir n° 70).

LES CHAMBRIARD VIGNERONS A CHATELDON

par Lucien GILLET (CGHAV - 1475)

Généalogie sommaire

- 1 Gilbert CHAMBRIARD x 1682 Elisabeth BOUCHERON. Dont :
 - a Gilbert (1696 - 1763) x Louise TRIMOULET dont :
 - Marie x Gilbert MEZIOUX vigneron,
 - Antoinette x Sulpice BAROT vigneron,
 - Louise x Henrie JACQUET vigneron,
 - b Georges (1698 - 1741 ?) x Gabrielle LAGOUTE
 - c Gilbert (1701 - 1780) x Anne FONFRAIDE dont :
 - François (1703 - an 3) x Marie GRANGEON dont : Pierre (° 1756) x Claudine DECOMBES,
 - d Gilbert (1703 - 1768) qui suit,
 - e Gilbert (° 1709) qui suivra.
- 2 Gilbert CHAMBRIARD (1703 - 1768) x Jeanne FUMOUX, dont :
 - a Simphorien (1730 - 1808) qui suit,
 - b Georges (° 1734) x Henriette MAZIOUX,
 - c Georges (1736 - 1786) x Marie GRANGEON, dont :
 - Antoinette x Thomas CORTAILLER vigneron,
 - Jeanne x Mathieu GRANGEON vigneron,
 - Gilberte x Antoine ROUDIER vigneron,
 - d Claude (1742 - 1763) x Anne PETELET,
 - e Catherine x Pierre PETELET vigneron,
 - f Louise x Etienne DEBATISSE vigneron.
- 3 Simphorien CHAMBRIARD (1730-1808) x Gilberte PETELET, dont :
 - a Pierre (° 1756) qui suit,
 - b Etienne (1770 - 1833) x₁ Françoise PARRAUD, x₂ Marguerite GRANGER ; dont :
 - Anne x Claude PLANCHE vigneron,
 - Marie x Etienne TRIMOULET vigneron,
 - Françoise x Gilbert PRIARD vigneron,
 - Simon, coutelier.
 - c Anne x Georges ROCHE.
- 4 Pierre CHAMBRIARD (° 1756) x Claudine DECOMBE, dont :
- 5 Etienne CHAMBRIARD (an 7 - 1833) x Marie SERVAGNET, dont :
- 6 Pierre CHAMBRIARD (° 1829) x Marguerite DASSAUD, dont :
- 7 Gilbert CHAMBRIARD (° 1854) x Marie DECOMBE.

Branche cadette

- 2 Gilbert CHAMBRIARD (° 1709) x Marie PACAUD, dont :
- 3 François CHAMBRIARD (1749 - 1825) x Catherine FAUCHER, dont :
 - a Georges (1776 - 1836) x Jeanne LAVAL, dont :
 - Marie x Bonnet DAUPHANT, sabotier,
 - b François (° 1780) qui suit,

- c Hugues (° 1782) x Péronelle DAUPHANT, dont :
 - François (° 1827) x Antoinette LAVAL, dont :
 - Jeanne x Jacques FUMOUX vigneron, et Jeanne x Guillaume BERGEON facteur,
 - Antoinette x Gilbert SAUVAGE, vigneron,
 - d Jeanne x Gilbert ROCHE tonnelier.
- 4 François CHAMBRIARD (° 1780) x Antoinette BERNARD, dont :
- 5 Guillaume (1807 - 1870) x Claudine FUMOUX, dont :
- 6 François CHAMBRIARD (° 1848) x Marie ROSSIGNOL.



Statistiques

A la 2ème génération : 5 fils vigneron.
A la 3ème génération : 6 descendants parmi les hommes sont vigneron ; 5 parmi les filles sont mariées à des vigneron.
A la 4ème génération : 6 descendants parmi les hommes sont vigneron ; 3 parmi les filles sont mariées à des vigneron, 2 à des tonnelier.
A la 5ème génération : 4 descendants parmi les hommes sont vigneron ; 4 parmi les filles sont mariées à des vigneron, 1 à un sabotier, 1 à un coutelier.
A la 6ème génération : 3 descendants parmi les hommes sont vigneron ; 1 parmi les filles est mariée à des vigneron, 1 à un facteur.
A la 7ème génération : 2 descendants parmi les hommes sont vigneron.
Soit sur 7 générations et 200 ans, 37 vigneron !

A PROPOS DES AUCOUTURIER

par Huguette PARELLE (CGHAV - 1200)

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'étude faite sur les AUCOUTURIER de La Crouzille (n° 70 de "A moi Auvergne !", pages 206 à 209). Ayant avec d'autres des ascendances AUCOUTURIER, je ne suis pas arrivée à retrouver les ancêtres communs, j'en précise ci-dessous les tenants. peut-être cela servira-t-il à d'autres adhérents.

J'ai également trouvé que parmi la descendance des ancêtres de J. Marco D. COUTURIER, un des enfants a fait souche et s'est installé à Montluçon après la Révolution : je précise également ce que j'ai trouvé. Les AUCOUTURIER étaient très prolifiques !

Montluçon : parenté de J. Marco D. COUTURIER

- 1 Denis AUCOUTURIER, fils d'Antoine et Marie PEYNET (branche C), ° 04.05.1775, cultivateur Chez Racaud, x 14 nivôse an II à La Crouzille, Marie CLERET, 22 ans, fille de Jean CLERET. Dont 6 enfants :
 - Gilberte ° 20 brumaire an X, x 10.05.1830 La Crouzille Annet DUCHER, 22 ans. Témoin son frère Gervais domestique à Ars.
 - Pierre ° 3 vendémiaire an XIV.
 - Gennet ° 1806.
 - Gervais ° 5 germinal an XIV (? NDLR) qui suit.
 - Marie ° 25.02.1814.
 - Denis ° 1806 journalier au moulin Sauvanet, x 06.11.1831 Françoise DIVE ° à Echassières.
- 11 Gervais AUCOUTURIER x 02.10.1839 Montluçon Marie LHOPITALIER, 23 ans, de Dessertines, fille de Claude et de Marie DESCOUPTX. Dont 4 enfants :
 - Gilbert ° 11.10.1843 Montluçon.
 - Anastasie ° 06.01.1847 Montluçon, x 20.01.1863 Montluçon Denis RULHION.
 - Thérèse ° 14.09.1851.
 - Jean ° 13.12.1848 Montluçon, qui suit.
- 111 Jean AUCOUTURIER, journalier à Montluçon, x Marie Anne ANIER, couturière, fille de Jacques et Anne DESIRÉE. Dont 3 enfants :
 - Gilbert ° 04.02.1872.
 - Antoine ° 1873.
 - Louis ° 1884.

Arpheuilles St Priest : ascendants de Mme BRUNET

- 117 Marguerite AUCOUTURIER ° 1777 + 1831 x an IV Arpheuilles Charles CHEVALIER.
- 234 Jacques AUCOUTURIER x vers 1760 Anne DUBOST.
- 468 Gilbert AUCOUTURIER ° vers 1714 + 1780 Terjat x vers 1740 St Priest Anne LAMOINE. Enfants :

- Antoine ° 1741 x 1761 Marguerite BONNICHON.
- André x Marguerite GAYON.
- Jacques (ci-dessus).
- Françoise ° 1755.
- Charlotte ° 1757.
- Antoine ° 1760 x 1781 Gabrielle CHATRON.

Durdats Laqueuille : ascendants de Mme BRUNET

- 119 Marguerite AUCOUTURIER ° 1773 + 1843 x an II Commentry Charles FORICHON.
- 238 Patrocle AUCOUTURIER ° 1736 Durdats x 1763 Durdats Catherine THEVENET de La Crouzille.
- 476 Jean AUCOUTURIER ° 1705 Durdats + 1770 dit Dequaire x 1726 Durdats Marguerite COURAUD.
- 952 Antoine AUCOUTURIER ° 1676 x 1700 Durdats Marie DUBREUIL ° 1683 + 1754. Enfants :
 - Jean ° 1705 (ci-dessus).
 - Patrocle ° 1711.
 - Jacques ° 1712.
 - Marguerite ° 1717 x Gilbert LABARRE.
- 1904 Guy AUCOUTURIER ° vers 1640 Durdats x Antoinette MONCELON ° vers 1640 + 1710.
 - Antoinette ° 1680.
 - Antoine (ci-dessus).
 - Patrocle x 1699 Jeanne MOREAU.

Marcillat en Combrailles : mon ascendance

- 935 Peronnelle AUCOUTURIER ° 1700 + 1768 x vers 1730 Ronnet Claude LAGRANGE.
- 1870 Gilbert AUCOUTURIER + 1729 x 1696 Marcillat en Combrailles Jeanne LEBOURNET.
- 3740 Annet AUCOUTURIER dit le Roucet ° 1618 + 1686 x Marie DELAFOND ° 1617 + 1687. Village de Charosset, laboureur paroisse St Marcel. Enfants :
 - Gilbert (ci-dessus).
 - autre Gilbert x 1683 Gilberte BARRET.

Arpheuilles et Marcillat en Combrailles : ascendance de Mme DUPUIS

- 15 Marie AUCOUTURIER ° 1865 + 1947.
- 30 Guillaume AUCOUTURIER ° 1837 x 1862 Neris les Bains Marguerite CHABOT.
- 60 Gilbert AUCOUTURIER ° 1807 + 1874 x 1831 St Angel Marie LAMOINE
- 120 François AUCOUTURIER ° 1766 Arpheuilles + 1827 x₁ an VII Teilhet Jeanne CHAUSSEMY, x₂ an IX Villebret Jeanne JULLION.
- 240 Jacques AUCOUTURIER ° 1726 x₁ 1751 Arpheuilles Madeleine BERTHON, x₂ 1782 Gilberte BERTHON.

480 Annet AUCOUTURIER ° vers 1684 + 1760
 Marcillat en Combrailles, x₁ Anne DUFEIX, x₂
 Anne DEMANESCHE. Enfants du second lit :
 - Jacques (ci-dessus).
 - Anne ° 1725 x Antoine DUFEIX.
 Enfants du premier lit :
 - Martin x 1740 Anne DUFEIX.
 - Gilbert x Anne ALAMAINE.
 - Antoine ° 1719 x Anne NENY.
 - Jean Marie x Marguerite RAYMOND.

960 Annet AUCOUTURIER ° vers 1650 x 1680
 Marcillat en Combrailles Gilberte LAMOINE.
 Enfants :
 - Annet (ci-dessus).
 - Louise ° 1682.
 - Gilbert x Anne CLEMENÇON.
 - André.

Annet avait un frère, André, époux d'Antoinette MICHON à Marcillat. Dans leur descendance, il y a une dispense à Bourges du 3 au 4ème degré.

UNE RÉUNION TEZENAS DU MONTCEL

par Bruno de FÉLIGONDE (CGHAV - 616)

Le samedi 3 septembre 1994 avait lieu à Lantignié (Rhône), le second rassemblement TEZENAS du MONTCEL - le précédent avait eu lieu à Montmorin (Puy de Dôme) en juillet 1989.

Après une grand'messe célébrée dans la belle église de Belleville sur Saône par un prêtre de la famille, nous repartions au milieu des vignobles, sous un soleil éclatant, jusqu'au château de Thulon, à 4 km de Beaujeu, dans une propriété des VAGANAY. Malgré deux mariages le même jour chez les TEZENAS, nous étions plus de 400 à nous rencontrer et à nous découvrir à l'aide badges de couleur différente selon deux branches principales.

Nos ancêtres communs étaient Benoît TEZENAS, avocat, né à St Etienne en Forez en 1756 et marié à Issoire en 1784 avec Anne Marie LIBOIS, fille de Jacques LIBOIS conseiller du roi, Receveur des Tailles en l'élection d'Issoire. Anne LIBOIS réussit à sauver la tête de son mari, emprisonné sous la Terreur, et à cacher plusieurs prêtres. Benoît TEZENAS fut nommé juge de paix après 1806 et avait obtenu en l'an VIII une concession pour exploiter le charbon sous sa propriété du Montcel. Benoît décéda à 83 ans en 1839 et son épouse à 94 ans.

Sur leurs 6 enfants, citons :

- 1 - Jacques Joseph TEZENAS du MONTCEL (1785-1863) auteur de la branche aînée, par son mariage en 1816 à St Etienne, avec Agathe BALAY, fille de Jean François et de Agathe VIAL.
- 2 - Pierre Félix TEZENAS, né en l'an XI et marié à Issoire avec Evelina BESSEYRE des HORTS, auteur de la branche d'Auvergne.

La carrière du fils aîné, Jacques Joseph, est un bel exemple de l'esprit d'entreprise qui marqua l'essor du bassin stéphanois à la fin du 1er Empire.

Jacques Joseph fut d'abord fabricant de rubans, essentiellement de soie, et président du Tribunal de Commerce de St Etienne, de 1833 à 1837, Maire de sa ville de 1843 à 1847, Administrateur et Directeur de la Banque de France, de 1852 à 1863. Ses descendants jouissaient de droits tréfonciers sur l'extraction du charbon, jusqu'à la nationalisation des charbonnages en 1936.

Hélène Christine TEZENAS, l'un des enfants de Jacques Joseph, ci-dessus, épousa en 1846 à St Etienne Pierre REVEL, marchand de rubans et en eut 4 enfants dont :

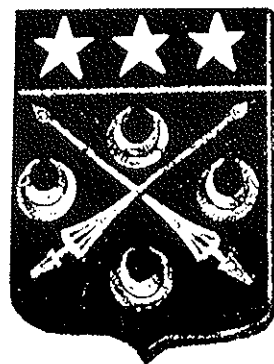
- Marie Annélie (sic) REVEL marié en 1875 avec Joseph CHALUS, banquier à Clermont-Ferrand, dont la descendance est représentée actuellement en Auvergne par une branche de la Brosse.
- Charlotte REVEL mariée en 1876 à St Etienne avec un magistrat lyonnais, Adolphe RIEUSSEC, d'où est issue une nombreuse progéniture parmi laquelle on trouve une branche des CHARDON du RANQUET de Chalus et un rameau des FÉLIGONDE.

Compte tenu que ces familles sont toujours prolifiques, les cousinages sont complexes de même que la mise à jour du fichier familial.

Benoît Texenas du Montcel

et

Anne Libois





Velay et Haute-Loire



LES PAGES DU VELAY - n° 2

par Josiane CAILLOT (CGHAV - 1290)

Travaux de dépouillement en Haute-Loire

L'inventaire ci-dessous, en date de février 1995, précise pour chaque commune :

- la commune dépouillée et son code INSEE,

- l'association initiatrice du dépouillement,
- l'objet (dates, x ou cm, etc...),
- l'auteur du relevé.

Il est probable que cet état des relevés sera déjà caduc lorsque vous en prendrez connaissance !

INSEE Commune	Cercles	objet	Auteurs
43007 Araules	AGL-CGHAV	x 1640-1716 en cours	Jeanne MARC - Annick BEYNET
43011 Aubazat	CGHAV	en cours	Charles ROUX
43012 Aurec sur Loire	AGL	1755-1792 en cours	
43031 Blassac	CGHAV	en cours	Charles ROUX
43037 Bouchet St Nicolas	CGHAV	x 1645-1803	Simone GASNE
43039 Le Brignon	CGHAV	x 1792-1804 curé Thomas	Simone GASNE
43039 Le Brignon	CGHAV	x 1827-1893 en cours	Christian BAY
43042 Cayres	CGHAV	x 1744-1802	Simone GASNE
43051 Chambon sur Lignon	AGL	x 1685-1790 en cours	
43064 Chassignoles	CGHAV	x 1741-1772	Marie MORIN - Yves GLADEL
43070 Chilhac	CGHAV	x 1670-1802	Charles ROUX
43087 Dunières	AGL	x 1760-1770 en cours	
43102 Grazac	AGL	° 1639-1672 en cours	Gilles BOUTTE
43111 Landos	CGHAV	° x + en cours	Yves-Christian KOPP
43114 Lapte	AGL	° 1647-1671 en cours	
43137 Monistrol sur Loire	GADB	x 1673-1802	Christian LAURANSON
43137 Monistrol sur Loire	GADB	x cm 1600-1873	Christian LAURANSON
43137 Monistrol sur Loire	AGL	° 1718-1776	Claire QUINSON
43141 Montfaucon	AGL	x 1674-1683	Christian LARDON
43142 Montregard	AGL	x 1681-1746 en cours	MM. BROUCHIQUAN & HENRY
43162 Retournac	AGL	x An XI	
43163 Riotord	AGL-CGHAV	x 1668-1700	Jeanne MARC - Josiane CAILLOT
43170 St Beauzire	CGHAV	x 1684-1691	
43172 St Bonnet le Froid	AGL	x 1696-1806 en cours	Mme BROUCHIQUAN
43177 St Didier en Velay	AGL	x 1674-1803 en cours	Juliane FAURE-GATTY
43195 St Ilpize	CGHAV	en cours	M. LEOTOING
43200 St Julien Chapeuil	CGHAV	x 1671-1725	Simone GASNE
43206 St Just les Velay	AGL	x 1649-1791 en cours	M. CHAREYRON
43205 St Just Malmont	AGL	x 1713-1762 en cours	
43211 St Maurice de Lignon	GADB	x 1770-1791	Christian LAURANSON-ROSAZ
43213 St Pal de Mons	AGL-CGHAV	x 1668-1730	Mmes MARC et CAILLOT
43223 St Romain Lachalm	AGL	° x + 1795-1818 en cours	

INSEE Commune	Cercles	objet	Auteurs
43223 St Romain Lachalm	AGL	x 1656-1686 en cours	Jeanne MARC - Josiane CAILLOT
43224 Ste Sigolène	AGL-CGHAV	x 1675-1699	
43227 St Victor Malescours	AGL	1793-1900 en cours	Jean-Paul HENRY Josiane CAILLOT Josiane CAILLOT
43244 Tence	AGL	1572-1592 en cours	
43268 Yssingeaux	CGHAV	x 1644-An XI	
43268 Yssingeaux	CGHAV	° 1581-1635 en cours	

Reconstitution des couples d'Yssingeaux avant l'établissement des registres de mariage

Très souvent, dans les communes, les registres de baptêmes sont antérieurs aux registres de mariage. Si (dans les plus vieux documents), la mère n'est pas souvent citée, par contre, les marraines sont indiquées, avec leurs conjoints.

Dans le registre de baptêmes de la commune d'Yssingeaux, concernant la période 1581 à 1589, j'ai ainsi pu reconstituer (de cette façon indirecte) 86 couples de la paroisse.

Il est à noter que Jehanne JOUBERTE femme du notaire Vidal BESSON se détache nettement en tant que marraine (elle est citée 9 fois).

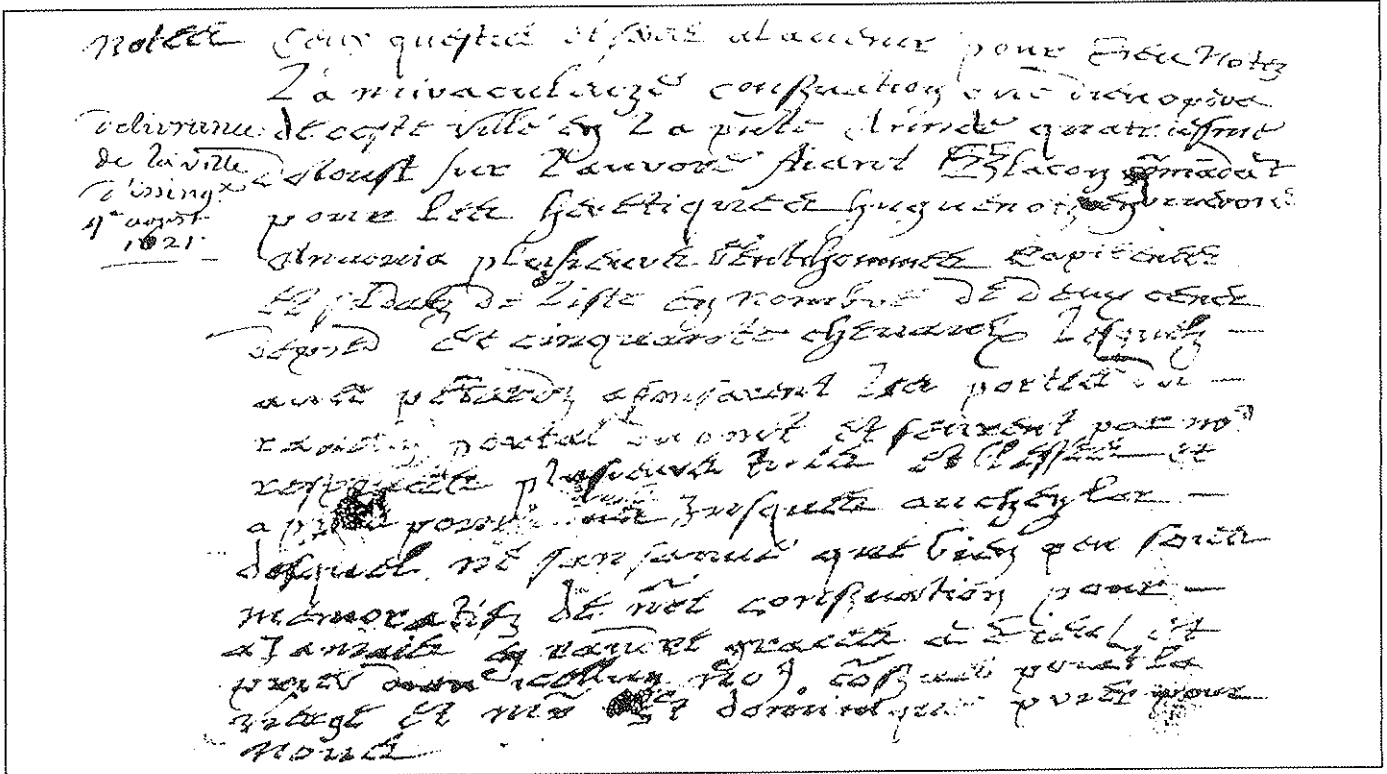
Le nom des marraines est souvent féminisé. Le cas le plus typique est le patronyme BONCOMPAIN qui devient BONNECOMPAGNE.

Quelques précisions :

- * 1ère colonne : conjoint de la marraine citée en 2ème colonne,
- * 3ème colonne : notes sur le conjoint de la marraine,
- * 4ème colonne : dates du ou des baptême(s) de référence.

Conjoint	Marraines	Notes	Dates où les marraines sont citées
AULHANIER Claude	RECHATINE Françoise		10.05.1588
BARRAL Anthoine	CHARBONNELLE Catherine		18.01.1585
BESSIERE Jaques	LOUGIEYRE Jehanne		18.01.1588
BESSON Vidal	JOUBERTE Jehanne	notaire	16.09.1584 / 10.06.1585 / 28.10.1585 25.04.1586 / 10.07.1586 / 05.02.1587 17.05.1588 / 21.07.1588 / 23.10.1589
BOREL Annet	JULIANE Marie		08.07.1585
BOURANGON Pierre	FURNONE Marie		20.06.1584
BOUTEYRE Jehan	PONCHONE Katherine		03.03.1584
BROSSIER François	OUTINE Anne	noble	10.05.1586
BROSSIER Guillaume (+)	BRUTINE Cécille		13.01.1584
BROSSIER Jehan	BARUDE (DARUDE) Ysabel	noble	11.05.1585 / 27.10.1585 / 21.02.1586
BROSSIER N..	d'ALEZ Claude	docteur	31.05.1584
BRU Vital	ROCHE Catherine	blanchier	30.01.1586 / 16.07.1587 / 14.02.1589 12.06.1589
BRUN André	GIBERT Anthoinette	sire	09.01.1589
CELIERIER Jaques	FAIOLLE Louyse		28.01.1588
CELIERIER Vidal	CHAZALE Gabrielle		19.02.1585
CHEVALIER André	BOUSSE Alix		16.02.1584
CHOUSSANT Jehan	VALANTINE Anthonie		11.12.1585
CORTIAL Pierre	BROSSIER Marguerite	sire	15.06.1584 / 10.05.1585
de BEAUX N..	de POUSSOULZ Jeanne	sieur	07.02.1589 / 07.05.1589
de BORDEL N..	BARAL Françoise	sieur	24.07.1588
de CROZET Claude	CHAREYRONNE Marite		08.01.1588
de LA PLANCHE N...	de POUSSOULZ Lucrese		24.08.1587
de LA ROCHE N..	FOUG... Benoiste		23.06.1588
de TRESLEMONT N..	du PELOUX Françoise	sieur	19.03.1589
de VILLENEUVE N.;	ODE Claude		15.06.1583
DEBERTRAND Jehan	N...Louyse		10.01.1587
DELHOME Jaques	FAURE Jehanne	grangier	27.08.1589
DELHOME Marcellin	MARCONE Katherine		25.12.1585
des ROIS Jehan	OUTINE Anne		24.06.1583 / 28.05.1588 / 18.09.1589
DOURON Jaques	VOUCANSON Anne	tailleur	25.06.1588
FABRI Gilles	BARALLE Anthonie	dict Fournier	29.07.1584

Conjoint	Marraines	Notes	Dates où les marraines sont citées
FAIOLE Pierre	GIBERT Cécille	marchand	25.10.1583
FAIOLLE Jehan	OULIONE Claude		09.02.1585 / 02.06.1585
FAIOLLE Pierre	GIBERTE Cécille		01.09.1584
FAURE Vidal	de POULHARGUER Gabrielle	Retournac	07.06.1584
FERRAPIE Marcellin	CHIESE Jeanette		19.07.1585 / 01.01.1588
GALET Benoit	NICOLAS Claude		27.06.1588
GALET Claude	MERLE Catherine		30.07.1589
GALET Gilles	DUMAS Glaude	courdonnier	11.02.1584 / 14.06.1584 / 07.11.1587 24.04.1589 / 14.11.1589
GALET Jehan	SOUCHONNE Marie		25.04.1586
GAUCHIER Blaize	TOURRETE Alayes		07.10.1584
GIBERT Eymar	BRUNE Marcelline		16.12.1584
GIBERT Gérosme	ROGIER Magdeleine		01.07.1583
GIBERT Jaques	de LA FARE Françoise		23.08.1584
GRANOULHET Jaques	GIBERTE Catherine		01.04.1588
GUEYTON Damien	VERNET Gabrielle		15.08.1589
JULHIEN Pierre	GALET Marguerite		11.08.1585
LOUGIER Bartholomy	GALLET Vidalle		09.11.1584
LOUGIER Vital	DELHOME Jehanne		05.06.1584
MALTRAICT Claude	de CHOUNET Claude		15.05.1585
MARAGAND Jaques	PRIMETE Suzanne		07.04.1586
MARTEL Anthoine	BESSET Katherine		19.10.1583
MARTELI N..	du RIOU Catherine		05.04.1584
MATHIAS Jaques	DELHOLME Claude		01.10.1584
METAILH Jehan	MOULINE Louyse	agent royal	06.03.1585
MEYER Anthoine	de CHANGAL Ysabel		13.08.1587
MONDON Anthoine	ROSSETE Philiberte		17.08.1584
MONDON Jehan	JORDANE Marcelline	notaire	04.10.1584
MONTANIER Anthoine	FURNONE Katherine		29.04.1584
MONTANIER Anthoine	COURTIALE Marguerite		02.05.1588
MONTANIER Anthoine	JURINE Catherine		10.11.1585
MONTHANION Giraud	MARCONE Katherine		17.10.1584
MONTANIER N..	GIBERTE Jehanne	sire	08.08.1589
NICOLLAS Jaques	FURNONE Cécille		12.11.1588
OLERY Jaques	COUASSYE Ysabel	lieutenant	01.09.1583 / 10.11.1583 / 15.02.1584 26.05.1584 / 15.01.1585
OLERY Marcellin	VOUCANSONE Ysabel		06.08.1584 / 30.01.1586 / 14.08.1586
OUDIER André	LOUGIER Françoise	blanchier	18.05.1588
OULION Estienne	SABATIER Anne		01.07.1583 / 09.09.1584
OUTIN Blaize	RIGOND Anthoinette		28.12.1587 / 30.06.1588
PARAYE Claude	MONCHALINE Vidalle	greffier	31.03.1585
PERIER Jaques	de LA FAIE Françoise	consul	17.07.1588
PONCHON Martin	BONNECOMPAGNE Ysabeau		14.02.1589
PONTVIANE Jehan	BERNARDE Katherine		29.10.1583
PREFON Anthoine	N... Michelle		20.10.1585
RAVAISSE Estienne	QUENTIN Glaude		14.02.1589
RAVAYSSE Gaspar	RIGONDE Katherine		16.10.1583
REBOULH Anthoine	ROUBERTE Andrée		24.04.1585
RECHATIN Blaize	BONPART Gabrielle		10.03.1588
RECHATIN Pierre	BARALLE Marie		02.11.1583
RECHATIN Pierre	MALTRAICTE Gabrielle		15.04.1588
ROCHE Jehan	DEZARFILS Gabrielle		16.12.1587 / 30.04.1588
SABATIER N..	DEVONE Françoise	lieutenant	19.10.1583
SOVERAIN Mathieu	de MARS Jehanne		28.07.1584
VALOUR Pierre	ROBERTONNE Anne		04.10.1583
VINCENT Mathieu	MAZATE Anne	St-Jeures	29.03.1585
VOUCANSON Guillaume	BROSSIERE Ysabel		06.11.1584



Paléographie :

la traduction complète du précédent exemple

Mme VALENTIN SMITH, avec l'aide de Mme DUREAU, conservateur des Archives Municipales de Lyon, nous a transmis la traduction complète du texte français et latin du registre d'Yssingaux, publié dans le précédent numéro (page 15). Nous les remercions de ces précisions.

"Notes que lan 1582 Lors que nous estions sur le dixiesme jour du moys de décembre fust dict et arété par lordonance du Roy Henry troisiemes de ce nom come ayant reçu les lettres du Sainct Siège de Rome pour régleme[n]t de l'erreur que estoit au temps scavoir que le soltise dhiver venoit le onziemes de décembre et celluy de mars le onziemes ou anciennement estoit le vingt et cinquiemes amfin Nohé ne se célébroit en son temps parce que dit Augustin, le jour où Christ est né les jours commencent peut à croître pour que Dieu soit magnifié et le jour où Jean-Baptiste est né les jours commencent à décroître pour que l'homme soit humilié, comme disait Jean de lui-même il importe de diminuer l'homme et d'exalter Dieu toutefois les jours faisoient en ces onziemes et ce quilz devoient faire les vingt et cinquiemes pour remédier a cest erreur fut dict et ordonné que le dixiesme jour de décembre soit conté par tous les endroits du Royaulme pour le vingtiesme et le quiziesme pour le vingt et cinquiemes et on ycelluy célébré à la feste de Nohé et amfin lan mil cinq cens huitante deux finit le vingt et uniesme come estant conté et tenu ce jour là pour le dernier de décembre a cause du retranchement des dix jours. lordonance trouvée en mes papiers"

Signé REBOULH (curé)

Reynages d'Yssingaux

"Rois de la Confrérie de Notre Dame 1582

- 1- Claude DES ROIS fils à Sire Jehan
- 2- Vidal BESSE fils à Pierre d'Yssingaux
- 3- Anthoine DELACOMBE fils à Gaspar LACOMBE dict Moïse d'Yssingaux
- 4- Pierre TOZEL fils à Claude de Meyssiniac

Roynes 1582 pour l'année 1583

- 1- Jeanne FEUILLERE femme à Messire Claude OULION
- 2- Dalphine RAISSETE
- 3- Katherine BILHARDE fille à Jehan BILHARD

Toutes de la ville

Rois de la Confrérie St Sébastien et St Ro... l'an 1582

François MOULIN

Rois pour la Croix de Setembre

Guillaume METAILH

Roynes

Dalphine GIBERT dicte Laprasse

Roynes pour l'année 1588

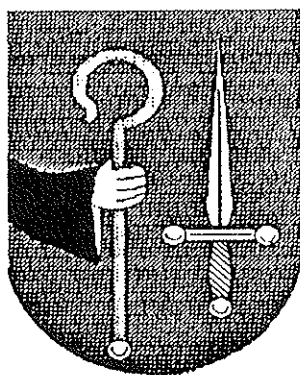
- 1- Jeanne JOUBERTE femme à Monsieur le Lieutenant BESSON
- 2- Marguerite NICOLLAS de la Chazalie
- 3- Gabriele GALETE de Ceveyrac
- 4- Lucie ILLAIRE d'Yssingaux
- 5- Claude LAIAS De Veyrac
- 6- Françoise OUTINE d'Yssingaux
- 7- Françoise GALETE
- 8- Glaude POYOLARDE d'Eschabrac
- 9- Ane JOLIVET d'Yssingaux

Rois

- 1- Marceline GOUCHIER dict De Cevoissac

2- André LEGAL dict De Grange
Rolles des Roynes pour l'année advenir 1589
Cécille FURNONNE d'Yssingaux
Jacqueline DE TOZEL première Roine
Jeanne DU MAS
Margueite LACOMBE fille à Gaspar
Laurence GAUCHER
Roy de la susdite confrérie
Marcelin MERLE d'Yssingaux"

Petit tour d'horizon des communes :
Monistrol sur Loire



Nous allons commencer tout d'abord par Monistrol sur Loire qui sera, cette année, le lieu de l'assemblée générale du Cercle.

Armes de Monistrol : "De gueules à une épée nue, la pointe haute, à senestre, et un bras issant à dextre, tenant une crosse d'évêque."

Devise : "Ad Utrumque Paratus" : prêt à l'un (la guerre) comme à l'autre (la paix).

On peut considérer que les ancêtres de Monistrol furent des Antonins.

Cité médiévale, "Monastérolium" eut pour patron Saint Marcellin.

Selon la légende, c'est vers 890, que Norbert de POITIERS évêque du Puy, ayant sa résidence d'été à Monistrol, fit transporter le corps de Saint Marcellin dans cette ville. Cette résidence d'été appelée Castel Vieilh est citée en 1355 par Jean De CHANDORAT. Monastérolium apparait comme paroisse en 1080 dans le cartulaire de Cluny.

Un autre château, celui que l'on peut voir aujourd'hui, appartenait à Guigon de SAINT DIDIER qui, vers 1270 vendit ce bien à l'évêque du Puy, Guillaume de la ROUE. Au XIIIème siècle, les seuls seigneurs de Monistrol furent les évêques du Puy.

Le chapitre collégial fut fondé en 1309 par l'évêque du Puy, Jean de CASTENET. Cette fondation institua un chapitre de 13 chanoines, et le château fut désigné d'Oppidum, c'est-à-dire place forte.

La ville qualifiée alors de seconde ville du diocèse dut son importance en partie à ce château, appelé château des Evêques.

La ville, depuis longtemps fortifiée, fut qualifiée en 1419 de "ville close".

Au XVème siècle, en 1448, Jean de BOURBON, évêque du Puy et abbé de Cluny embellit le château et fit construire la grosse tour de Monistrol appelée la tour "Barbe". Entre autre, cette tour aux épaisses murailles, servait de réserve de poudre et de munitions pour la défense de la forteresse. Elle était beaucoup plus élevée que de nos jours.

Sous l'influence de l'évêque, en 1590, Monistrol se déclare pour la ligue et est dès lors occupée par une garnison royaliste. En 1596, elle se soumet à Henry IV et fait désormais partie du département du Duc de Joyeuse.

A partir du XVIème siècle, la ville se développe avec notamment 2 grandes industries : la passementerie et la serrurerie.

Dans le même temps, Antoine de SÉNECTERRE embellit le château des Evêques, mais les guerres de religion l'endommagèrent, et la tour Barbe fut réduite à sa hauteur actuelle.

Armand de BÉTHUNE, petit-neveu de SULLY ministre d'Henry IV, apporta, au cours du XVIIème siècle de nombreuses transformations, et la forteresse primitive devint un véritable château d'agrément. Il fit faire deux beaux escaliers de pierre de taille, plusieurs appartements, un parc avec des allées majestueuses, une orangerie et une ménagerie.

Mais c'est à l'initiative du dernier grand évêque mécène, Monseigneur Marie-Joseph de GALARD de TERRAUBE, que le château fut embellit de sa porte.

Il demanda à l'artiste monistrolien Pierre MIRAMAND d'exécuter une rampe en fer forgé qui orne encore actuellement l'escalier d'honneur du château.

En 1788-1789, Monistrol comprenait 675 feux.

A la révolution, Monistrol l'évêque devient Monistrol sur Loire. Le château et ses dépendances furent vendus comme bien national. Le 10 juillet 1791, il devint la propriété de Joseph-Balthazar BONNET de CHABANOLES, de Grazac pour la somme de 39.000 francs.

En 1793, BONNET accusé de conspiration, le château est mis à la disposition du district. Après la chute de Robespierre, BONNET récupère son château et le remet en état.

En 1811, la municipalité prend possession du château et de ses dépendances pour la somme de 200.000 francs.

Au cours du XIXème siècle, ce château est scindé en 2 parties distinctes :

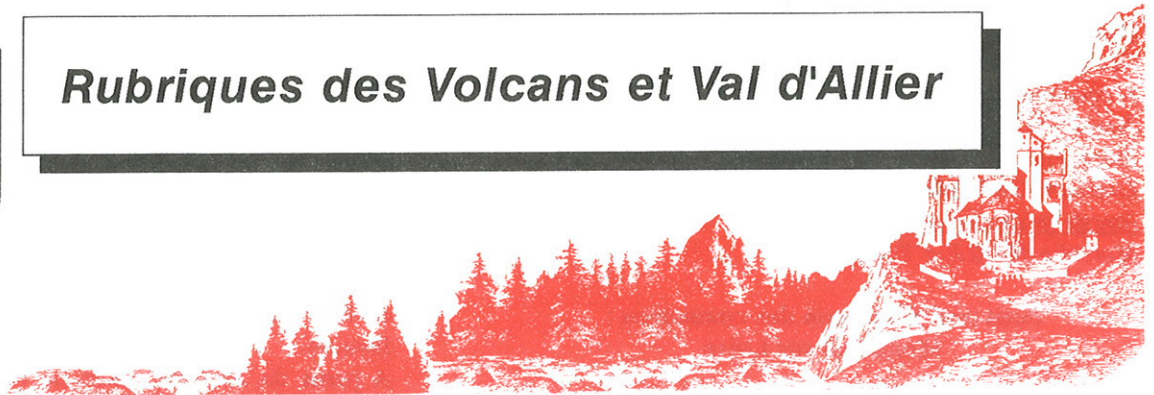
- l'école chrétienne des frères sur la partie gauche,
- la partie droite, après avoir été transformée en hospice devient en 1989, un centre culturel géré par l'Association des Amis du Château, et c'est également en ce lieu que siège Généalogie delà les Bois.

Sources :

- Christian LAURANSON-ROSAZ - président de la Société d'Histoire de Monistrol sur Loire et de Généalogie delà les Bois.
- Chroniques Monistroliennes : Société d'Histoire de Monistrol
- Monistrol et les évêques du Puy : Georges PAUL



Rubriques des Volcans et Val d'Allier



RUBRIQUES DES VOLCANS ET VAL D'ALLIER - n° 7

par Marie Françoise BRUNEL (CGHAV - 964)

Les travaux de dépouillement

Le dépouillement des actes de mariage des paroisses de Nébouzat, Heume l'Église, St Pierre Roche, Herment et St Germain près Herment dont achevés, leur saisie est en cours.

Le dépouillement des actes de mariage de St Bonnet d'Orcival, Vernines, et Verneugheol se poursuit.

Progressivement, les dispenses pour mariages (1G) sont classés par commune et déposés à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand. Il ne s'agit pas de relevés systématiques, mais du regroupement de ceux effectués par MM. PERCHE et DEGEORGES ou moi-même. Les dispenses relevées par d'autres adhérents peuvent être insérées à tout moment, il suffit de me les faire parvenir.

TARDIEU petit-cousin de MORNAC...

L'exposition qui a eu lieu l'année dernière (organisée par Mme Gabrielle BAYLE-ILPIDE, voir "La Montagne du 4 août 1994) a été l'occasion de rappeler l'existence et les méfaits du "terrible" MORNAC.



M. Louis PASSELAIGUE (CGHAV - 1135) nous remémore un fait surprenant : c'est que le bandit de grand chemin, qui a défrayé la chronique judiciaire des années 1849-1850, était un proche parent d'Ambroise TARDIEU ! Le cousinage s'établit comme suit : Gabriel Michel MORNAC (1722-1788) x 1753 Voingt Antoinette PEYRONNET, dont :

A Charles Gilbert MORNAC (1754-1826) x 1787 Tauves Marie Jeanne RISPAL, dont Marie Catherine MORNAC (1788-1867) x 1809 Messeix Jean Joseph TARDIEU, dont Charles Gilbert TARDIEU (1810-1889) x 1838 Herment Marie PEYRONNET, dont Ambroise TARDIEU (1840-1912).

B François MORNAC (1757-1837) x 1788 Laqueuille Marie TARDIF, dont Antoine MORNAC (° 1802).

Thermidor à Nébouzat

"Aujourd'hui deux floréal l'an trois de la république française une et indivisible nous Antoine SABLON administrateur de district de Clermont-Ferrand chargé par l'arrêté du vingt six germinal de faire exécuter la loi du vingt et un du même mois nous nous sommes transporté dans la commune de Nébouzat où après avoir assemblé les officiers municipaux auxquels j'ai exhibé mes pouvoirs leur ai demandé quels étaient les terroristes de l'endroit. Ils m'ont répondu n'en connaître aucun ; je leur ai demandé qu'il fut procédé de suite au désarmement des citoyens Michel LASSALAS ex-greffier Antoine AUBIGNAT et Louis ONDET cabaretiers au Pont des Eaux pour avoir participé aux horreurs commises sur la tyrannie qui a précédé le neuf thermidor. En conséquence se sont transportés les officiers municipaux chez le citoyen Louis ONDET cabaretier qui a dit n'avoir aucune arme, chez le citoyen AUBIGNAT qui a fait la même réponse enfin chez le citoyens LASSALAS qui a remis un fusil à un coup assez en mauvais état qu'il a déclaré appartenir à la citoyenne DUBREUIL laquelle arme a été sur le champ déposée à la municipalité qui en est garante dès ce moment et responsable."

ORSONNETTE, LE PRIEUR, LES MARIÉS ET LE CHAZERAIN

par Mme Marie MORIN (CGHAV 1453) et Mme CUBIZOLLES

L'église St Laurent d'Orsonnette est un petit édifice roman, classé monument historique depuis 1907. Constitué par une nef unique de deux travées voûtées en berceau suivie d'un transept non débordant voûté d'arêtes et d'un chœur semi-circulaire coiffé d'un cul-de-four dont le décor a été transformé au XIX^{ème} siècle pour placer le retable du maître-autel.

L'ensemble a reçu plusieurs décors peints superposés, dont la première couche correspond à l'époque médiévale. Protégée par un porche en charpente, l'unique porte s'ouvre à l'ouest, en contrebas de plusieurs marches par rapport à la rue. Sur le tympan subsistent des traces de peinture murale.

Les fenêtres étroites rappellent les modèles de Glaine et de Moissat, caractéristiques du début XI^{ème} siècle.

Extérieurement à trois pans, le chevet est couronné d'un entablement sur modillons sculptés remarquables. Têtes humaines, têtes d'animaux, bousset des vigneron... (dès le début du XI^{ème} siècle, un extrait du cartulaire de Conques certifie l'existence de vignes à Orsonnette).

Le clocher peigne actuel est en place depuis 1858. La sacristie a été construite entre 1859 et 1860. Voici la copie d'une demande de cloche datant du 10 mars 1852 :

"M. le Maire a ouvert la séance et a dit que la commune éprouvait le besoin d'une cloche attendu que lorsque M. le curé de Nonette venait dire la messe à Orsonnette il était sans moyen d'annoncer sa présence ; que lorsqu'un incendie se manifestait on ne pouvait porter secours faute d'information ; qu'il était urgent de procéder à une instrumentation dans le son d'une cloche ; qu'une église sans cloche était un corps sans âme. Que la commune pouvait faire face à la dépense s'élevant à huit cent soixante dix francs".

De récents travaux de toiture nous ont permis de découvrir les traces du clocher primitif ; cloche à quatre cloches situés sur le transept.

Cet édifice a été construit en arkose jaunâtre, au gros grain, tiré des nombreuses carrières des Roches, qui surplombaient jadis le village.

Pour le vieux curé de Ronzieres qui y venait quelquefois faire son tour, comme pour l'architecte qui étudia les récents travaux de toiture, cette église est certainement une des plus anciennes du département.

Les filles d'Orsonnette

Le 11 septembre 1671, l'évêque de Clermont interdit aux filles et femmes d'Orsonnette et de Nonette, d'entrer dans la chœur de l'église pendant la célébration des offices, sous peine d'excommunication.

Cette interdiction avait été provoquée par le *"peu de respect et de révérence des dites femmes et filles, qui poussaient l'irrévérence jusqu'à venir s'asseoir sur les degrés du maître-autel"*.

Une coutume féodale

Cette église dépendait d'un prieuré de la Chaise-Dieu, fondé au XI^{ème} siècle par les Comtours de Nonette. Avant la Révolution, elle était dédiée à Ste Magdeleine.

On connaît les singularités des coutumes et des droits seigneuriaux de jadis dont l'origine est souvent obscure et même inexplicable ; la bizarrerie des redevances est parfois très piquante et souvent aussi, les circonstances qui en accompagnaient la délivrance au seigneur ne l'étaient pas moins.

La redevance due au prieur d'Orsonnette à chaque mariage célébré par lui, n'était pas de l'ordre de ces étrangetés et son origine s'explique d'une façon assez plausible : c'est un repas que la famille des mariés fait apporter au prêtre qui a célébré l'union des nouveaux époux.

Ce qui est insolite ici, c'est de voir réclamer en justice la remise de cette pitance par le chef religieux de la paroisse, et ce qui est intéressant, c'est le détail des plats réclamés qui nous donne le menu de chacune des petites noces d'Orsonnette au milieu du XVI^{ème} siècle.

Voici les faits.

Dom Pierre BÉRINGER

Un personnage qui semble avoir joui d'une notoriété assez considérable dans le monde religieux auvergnat entre 1530 et 1560, c'est Dom Pierre BÉRINGER, né a-t-on dit, à Vic le Comte, vers 1505, mais dont la famille était, en tout cas, établie dès 1530 à Nonette. Moine du célèbre monastère de La Chaise Dieu, il avait été pourvu d'un minuscule bénéfice, le prieuré d'Orsonnette, où l'abbaye de St Robert possédait depuis ses origines une église dédiée à Ste Magdeleine, quelques dîmes et terres sans grande importance, mais surtout des vignes dont les fruits étaient recueillis dans un cuvage de la localité appartenant aux religieux et où se concentraient les vendanges que La Chaise Dieu récoltait dans toute cette région.

Dom BÉRINGER était très lettré, homme de vertu et de grande doctrine, disait un siècle après sa mort, l'historien de La Chaise Dieu, Dom GARDON, lequel, malgré le temps écoulé, pouvait encore trouver dans son monastère le souvenir de ce religieux d'élite. Il composa même cinq traités de piété, en latin, dont nous ne connaissons que les titres (Speculum amoris, De humilitate, De munda vanitate, Antidotarium pusillanorum, Apologia de modoloquendi et Tacendi) et ceux-ci étaient tenus en si grande estime que le roi François Ier, passant par La Chaise Dieu, lui donna le privilège de les faire imprimer.

C'est lui qui harangua le roi au nom du monastère et cette harangue parut un modèle du genre ; elle fut conservée précieusement, dit Dom GARDON, avec les

autres écrits de Pierre BÉRINGER dans la tour du trésor et ensuite dans la bibliothèque.

Le prieur d'Orsonnette fut aussi historien, paraît-il, et écrivit des ouvrages sur les origines de son illustre abbaye, ouvrages qui sont malheureusement perdus comme tout le reste de son oeuvre (Jacques BRANCHE, prieur de Pébrac, dans sa "Vie des Saints et Saintes d'Auvergne et de Velay" édité en 1652, se réfère à plusieurs reprises aux travaux de Pierre BÉRINGER).

Ce lettré qui faisait tant d'honneur à La Chaise Dieu ne pouvait manquer de parvenir aux dignités importantes de son ordre.

Les moines avaient été dépouillés par le concordat de 1515 du droit d'élire leur abbé et ce grand titre, jadis porté par des hommes d'une très haute puissance, était maintenant accolé aux noms de personnages étrangers à la vie monastique et étrangers à La Chaise Dieu où ils ne se donnaient même pas la peine de faire une visite. Seuls les intéressaient les revenus princiers de la mense abbatiale, gérés par un intendant. Le chef des moines, qu'ils élisait encore, était le grand-prieur du couvent, le prieur-mage, selon la désignation en usage.

Pierre BÉRINGER fut choisi pour ce poste éminent ; nous voyons qu'il était prieur-mage de La Chaise Dieu dès le 30 mars 1537, mais il conserve le titre de prieur d'Orsonnette, où nous trouverons un vicaire perpétuel faisant les fonctions curiales, messire Jehan BAILLE.

Le grand-prieur de La Chaise Dieu devait avoir bien des soucis, en ces temps particulièrement durs à tous points de vue, où l'hérésie assiégeait les esprits jusque dans la ville abbatiale en attendant d'assiéger ses murs et d'envahir son cloître, et où le temporel, la mense conventuelle, extrêmement amoindri, obligeait les moines à des emprunts aussi onéreux qu'incessants.

Nota : Voir au sujet des difficultés financières dans lesquelles se débattaient les moines à cette époque l'enquête faite en 1558, en vue de la suppression et de la réunion à la mense conventuelle de La Chaise Dieu des prieurés de Nonette et d'Orsonnette.

Il semble cependant qu'il trouvait encore le temps d'aller à Orsonnette. Il y avait d'ailleurs beaucoup d'attaches dans cette paroisse et autres lieux circonvoisins : ses neveux BÉRINGER habitant Nonette.

"L'affaire"

Un relâchement dont nous ignorons les causes, survint néanmoins dans les bons rapports qu'il devait avoir avec les Orsonnettois, et on vit ceux-ci pousser la mauvaise volonté jusqu'à refuser de payer le droit immémorialement dû à toute noce, et par chaque famille de mariés.

Ce droit consistait en une livraison appelée droit de noces. Celle-ci était composée de :

- une quarte de bon vin,
- un plat de chair de noces,
- un plat de potages,
- la quarte partie d'un pain blanc appelé chazeraint.

C'était pourtant une livraison assez modeste. Quel mauvais esprit régnait donc en ces lieux ?

Il y aurait sans doute quelque témérité à établir une étroite corrélation et des relations directes de cause à effet entre cette perturbation des vieilles coutumes Orsonnettoises et les mauvaises doctrines que répandaient alors les disciples de LUTHER et de CALVIN.

Qui sait cependant ? Cette vallée de l'Allier a toujours été selon le cliché un peu usager "à l'avant garde du progrès". Le refus de ce chazeraint dû au prieur d'Orsonnette émanait peut-être d'un esprit pervers, subversif de l'ordre social ?

Les jeunes mariés et leurs familles faisaient litière des vieilles coutumes.

Mais le prieur-mage montra de la fermeté en la circonstance. Il n'hésita pas à réclamer en justice et à poursuivre selon la rigueur des lois quatre couples rebelles à la livraison.

Voilà l'affaire devant "Mr Jehan FABRE", licencié en lois, lieutenant général pour le roi en la châtellenie de Nonette.

C'était la manière forte. Nous aurions pris le "droit de noces" pour un simple présent, gracieusement octroyé par les mariés à leur curé, pas du tout. Il y avait obligation.

Mr FABRE le leur fit bien voir en les condamnant à payer le droit au prieur. Nous nous demandons sur quel texte le prévôt de la châtellenie de Nonette s'appuya pour motiver la condamnation. Nous avons tort, car en ce temps-là, la coutume c'est la loi. Le prieur établissait et les accusés ne pouvaient disconvenir que les prieurs d'Orsonnette avaient reçu de temps immémorial, le chazeraint, le plat de chair, le potage et la quarte de vin, c'était suffisant.

Les mariés récalcitrants furent donc contraints de s'exécuter et ce fut justice. Le jugement du 18 février 1548 nous semble assez original et de fait, à cette date, les usages de ce genre, sans être toujours tombés en désuétude, ne paraissent pas avoir été revendiqués souvent avec tout cet appareil judiciaire, en pleine période de la Renaissance.

Le prieur BÉRINGER était, sans aucun doute, un homme énergique, un de ces chefs qui ne laissent rien périlcliter, même dans le détail des petites choses.

Cela complète sa physionomie que nous avons esquissée : lettré, pieux, et ferme.

La mansuétude de Dom BÉRINGER

On imagine que les relations durent rester tendues avec les paroissiens d'Orsonnette dont il était toujours le prieur titulaire.

Elles durent s'améliorer assez vite, on peut le présumer par la lecture d'un autre document postérieur de quelques mois au jugement et qui porte la date du 19 octobre 1548.

Dom BÉRINGER était venu à Orsonnette pour surveiller les vendanges dont l'importance était assez grande pour l'approvisionnement en vin du monastère et sans doute était-il malade, il sentait la mort approcher, tout le portait à la mansuétude.

L'âme généreuse du prieur avait oublié le conflit du droit de noces ; à la date ci-dessus, il fait une donation à l'église d'Orsonnette - deux oeuvres de vigne qu'il vient d'acheter 11 livres à Jacques FREYDEYR à cette intention.

Il demande comme charges de faire célébrer tous les ans à perpétuité une grand messe avec diacre et sous diacre le jour de Ste Magdeleine.

Il n'y avait pas seulement dans cet acte le soin de faire prier pour son âme, le choix du jour de la fête d'Orsonnette était le plus beau jour de l'année pour les villageois. Faire célébrer une messe s'explique par le désir d'ajouter à l'éclat d'une journée de réjouissances locales dans cette paroisse restée chère à son coeur.

Dom BÉRINGER mourut au prieuré de Nonette où peut-être il était venu pour voir ses parents.

Le chazeraint

Orsonnette et les villages environnants ont complètement perdu le souvenir du chazeraint dont le nom et la fabrication y sont complètement oubliés.

Il était d'usage de servir un pain spécial, composé de farine fine, de fromage blanc à la crème, d'oeufs et de sucre. Ce pain était de forme ovale, il était d'usage d'en faire un nombre suffisant pour que les invités puissent en emporter une fraction à leur départ. Chaque panier des parents et amis emportait, à ce moment, le tiers ou la moitié d'un de ces pains.

Ce pain était excellent et s'appelait le chazeraint. Il était de toutes les fêtes et lorsqu'on annonçait un mariage, les cousins, parents et invités futurs disaient : "*mandzaren de tchazarin*" (nous mangerons du chazeraint).

LES RECHERCHES DANS LE CANTON D'HERMENT

par Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

Ayant été amené à "traquer" une ascendance à Sauvagnat près Herment, j'ai été, comme beaucoup, confronté à un manque sensible de sources pour toute période un peu ancienne (avant 1740). Il m'a semblé utile de faire ci-dessous un point sommaire sur les ressources, et le moyen (d'essayer) de contourner les manques des archives. Avec un grand merci à Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559), auteur de nombreux dépouillements dans ce canton.

Les registres paroissiaux

Les registres de la série communale ont le plus souvent disparu, le généalogiste ne peut se référer qu'à la série des Archives Départementales.

- Herment : Pas de série communale. La série des AD commence en 1693, mais avec le trop classique "trou" des années 1709 à 1736.
- St Germain près Herment : Pas de série communale. La série des AD commence en 1694, mais avec des manques (1698, 1705, 1717 à 1720, 1730 à 1736, 1753...).
- Sauvagnat : Pas de série communale. La série des AD ne commence qu'en 1737 (l'année 1745 est manquante).
- Verneugheol : La série communale existe, et M. QUIGNON-RICHARD espère ainsi compléter la série des AD, qui sauf l'année 1709, ne commence qu'en 1737 (l'année 1757 étant manquante).

Ces 4 communes ont fait ou font l'objet d'un dépouillement systématique des mariages.

Pour être tout à fait juste, il existe aussi pour ces communes - c'est un phénomène classique dans notre département - quelques années éparses aux tournants des XVIème et XVIIème siècles.

Les communes de Prondines et Tortevesse n'ont pas encore fait l'objet d'un relevé.

Les minutes de notaires

Le sort des minutes des nombreux notaires qui officiaient jadis à Herment ou dans ses environs est assez mystérieux... Une seule certitude : TARDIEU les a abondamment consultés au siècle dernier. Mais les AD ne possèdent que des épaves, qui sont en fait les archives amassées par notre illustre polygraphe du XIXème siècle. Le sort des minutiers proprement dits serait une énigme utile à résoudre.

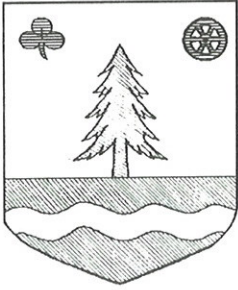
Les autres sources existantes

- Les registres de l'enregistrement ont été conservés. Ils permettent, avec de la patience, de retrouver la date d'un acte notarié, ainsi que quelques indications (lieux, notaire, montant de la transaction).
- Les archives de TARDIEU, bien que centrés sur l'étude des familles notables, peuvent apporter à l'occasion de précieux renseignements indirects (bénéficiaires de baux, témoins...).
- Il existe aux AD deux terriers concernant Herment ou sa région : celui de la seigneurie de Barmontet (commune de Verneugheol), cote 1E 13, et celui, cote 1F 115, de Prondines, de 1495/1496 (copie de 1649).
- Les classiques et précieuses dispenses de consanguinité doivent être également consultées...

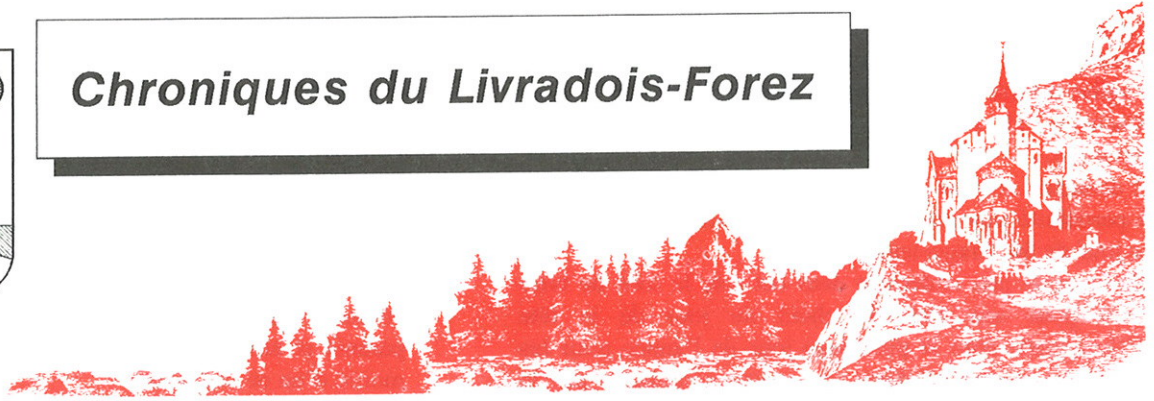
Comment faire ?

Seul un travail de dépouillement systématique et comparatif des différentes sources permet d'avancer, selon la méthode de reconstitution systématique des familles exposée par Yves GLADEL (voir n° 68 pages 76 à 82). Ce travail est long...

Mais il vous apportera d'autant plus de satisfaction lorsque vous aurez réussi à remonter 1 ou 2 générations !



Chroniques du Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - n° 28

par Yves GLADEL (CGHAV - 205)

Avertissement

En l'absence de Monsieur Henri PONCHON (CGHAV - 62), retenu sous d'autres cieux, il nous a semblé utile de signaler l'état d'avancement des dépouillements systématiques de mariages qui comblent petit à petit les blancs.

Voici les paroisses actuellement dépouillée, non encore éditées :

- 63022 Auzat sur Allier (incluant Esteil) 1674-1724
 - 63029 Bansat 1767-1791
 - 63081B Notre Dame de Mons 1730-1791
 - 63088 La Chapelle sur Usson 1654-1729
 - 63102 Chateldon de 1603 à 1792
 - 63145 Égliseneuve des Liards 1730-1792
 - 63185 Lamontgie 1662 à 1737
 - 63375 St Martin des Plains 1737, 1747-1792
 - 63392 St Rémy de Chagnat (incluant les Pradeaux) 1676-1792
 - 63393 St Rémy sur Durole
 - 63394 St Romain de Valenchères 1693-1717
- NDLR : Que les "groupies" de notre ami Henri PONCHON se rassurent, ses absences d'ordre professionnel sont fréquentes, mais il revient toujours à ses (nos) chers travaux généalogiques et historiques du Livradois-Forez !

Notices maratoises

Relevées par Pierre Lucien POUZET (CGHAV - 77) dans le registre des mariages de Marat.

"Ce jourd'huy xxx novembre jour de Saint André 1621 a esté doné la benédiction par moy soubssigné Curé de Marat a la cinquième cloche dud Marat le parrain a esté noble Léonard de PONS seigr du Grippel Tolier [?] et capitaine d'Oliergues et la marraine a esté damoiselle Anthoinette de PONS femme a M. Anthoine DINASSE sieur de Chantagrel et a esté imposé a la sus cloche le nom de Linau a l'honneur de S.Léonard.

BASTISSE curé susd. " (1)

(1) Il s'agit du curé de Marat Louys BASTISSE.

"Le Vendredi vingt du mois de Novembre 1637 sest levé un vent du midy qui se rendit si impetueux le samesy, dimanche et lundy apres quil decouvrit et renversa plusieurs bastimens et arbres et ne pouvoit on marcher par les champs qu'avec une très grande difficulté et spécialement la nuit du samedy, le dimanche et la nuict du dimanche... grand récolte de vin ceste année dont el vin se vendict seulement dans la Llimaigne d'Auvergne le pot cin ou six sols."

Il s'en passait des choses autrefois !

On connaissait déjà les mariages célébrés deux fois, pas très rares dans notre région (nota). Mais Pierre L. POUZET (CGHAV - 77) n'avait jamais rencontré quelqu'un mort deux fois ! Cela s'est cependant produit au moins à deux reprises.

1. Jeanne ARTAUD, fille d'Etienne et d'Anne BOURRIANE, x Job 04.11.1709 Jean DIMEYRIAS, fils d'Annet et d'Hélène POURRAT. Elle était ° ca 1675/1679. Elle mourut une première fois à la Badin (Job) à l'âge d'environ 55 ans le 26.02.1730, puis une seconde fois, toujours à la Badin et toujours âgée de 55 ans, le 28.02.1731.

Cas de mort apparente ? Ou plus simplement erreur du curé de Job ?

2. Benoîte BEAL, fille de Sébastien et d'Antoinette COTTIN, x 1775 Pierre PAULIN, est + au bourg de Vertolaye le 22 nivôse et le 5 pluviôse an V.

A contrario, il y a eu des résurrections, enfin au moins une :

Martin CHANTELOUBE, de Morel (Ambert), signalé "feu" le 30.06.1706 lors du mariage de son fils André avec Jeanne COERCHON, dut regretter cet état définitif, car il revint deux ans et demi plus tard, le 15.12.1708, pour être parrain du fils Martin du jeune couple !

Nota : Parmi les mariages célébrés deux fois, celui de Guillaume BONNET (fils de Georges et de Marguerite BRUGERON), avec Jeanne CHATAIGNIER (fille de Claude et de Blaisne POUGET), célébré à Job le 06.01.1730 et le 16.01.1731.

Également à Job, le mariage de Jean DAVAL (fils d'Antoine et d'Anne BEAL) avec Claudine DAVAL (fille d'Antoine et de Clauda REYROLLE), fut célébré le 04.02.1730 et le 11.02.1731 ; dans l'intervalle était né du premier mariage un fils Antoine, le 10.11.1730 !
NDLR : ne faut-il pas voir dans ces doubles mariages la validation d'un mariage annulé de droit suite (par exemple) à une dispense de parenté "oubliée" ?

Un acte d'abjuration à Thiers

"Aujourd'hui très saint jour de Pâques et le 11ème jour du mois d'avril du XVIIème siècle, dans la chapelle du très Saint Sacrement de l'église collégiale et paroissiale de Saint Genès de la ville de Thiers Jacques GIROD, âgé de 18 ans fils de Tobie GIROD et Suzanne EMERIE, du village de Givoine au bailliage de Geai près de la ville de Genève, pays de la dépendance et du domaine de monseigneur le prince de Condé, demeurant présentement chez monsieur Pierre CUSSON jeune,

marchand, en qualité de garçon papetier a fait son abjuration publique de l'hérésie du perfide CALVIN, dans laquelle il est né et avait été nourri, entre les mains de messire Pierre VERLAGNE curé et chanoine de la dite ville, supérieur des prêtres de la congrégation du Très Saint Sacrement et du collège secondaire, commis pour cela par monseigneur l'illustrissime et révérendissime François BOCHART de SARON, évêque de Clermont.

Ledit Jacques GIROD après avoir été instruit par les soins du dit curé pendant environ deux mois s'est confessé et a communiqué le même jour, en présence de messire Jean MAUGIER prêtre et chanoine de la dite église, de sieur Pierre CUSSON, de sieur Damien GIRAUD conseiller du Roy, premier échevin et assesseur de Thiers, de sieur François ASTIER, sieur Claude CAVE et de plusieurs autres habitants de la dite ville qui ont signé avec le dit Jacques GIROD et le dit curé le présent acte"

Relevé par Lucien GILLET (CGHAV - 1475)

A TRAVERS LES REGISTRES PAROISSIAUX

par André et Andrée CHADEBOST (CGHAV - 1251)

Brousse

"L'an 1787 et le seize Aout a été bénite et baptisée une cloche que nous avons appelé Louis, Damien, Claudine, Roberte, Marie. En a été le parrein Mre Louis Damien BASTIER de MEYDAT, et marreine Demoiselle Claudine Roberte Marie BASTIER de MEYDAT, et fils de Mre Louis BASTIER de MEYDAT, secrétaire du roy, seigneur de Meydat, écuyer et d'Anne Magdeleine TEYRAT, lesquel parrein et marreine ont signé avec nous.

LAJEUNIE curé"

Saint Etienne sur Usson

En 1708 "s'ensuivent led. actes conformément au brouillons que j'en ay trouvé sur l'autel de cette paroisse de St Etienne desservi par le défunt Curé ou il manque plusieurs lians desquels je me fais une faveure avoir possible pour les incérer comme sensuit y étant établi pour deservir ce bénéfice en qualité de vicaire après le décès du vénérable curé" (le 2ème acte de baptême qui suit donne le nom du curé desfunt M. JALLADIS).

Égliseneuve des Liards

Début du registre paroissial d'Égliseneuve des Liards : novembre 1692 - fin du même registre : le 20 décembre 1693.

Avant signature pour clore ce registre, le curé a mentionné que tout le registre a été fait avec les petits billets trouvés.

A noter que le curé défunt omettait de mentionner les prénoms des baptisés.

"Aujourd'hui 24 Feb. 1693 - Nota que tous les susdits actes sont du temps de Mr DUVERT, curé défunt, mon devancier que jay ramassé. Les uns dans des petits billets volants que jay trouvé et me suis certifié des uns et des autres par des personnes qui sont présentes, en foy de quoi je me suis signé.

MATHIEU curé"



Questions du C.G.H.A.V.



MODE D'EMPLOI DES RUBRIQUES QUESTIONS ET RÉPONSES

La rubrique "Questions-Réponses" est un des moyens qui favorise le plus l'entraide généalogique mais ne sera efficace qu'en respectant les consignes de bon sens et de courtoisie ci-après :

CONDITIONS : Les questions ne peuvent être posées que par les membres du CGHAV à jour de leur cotisations ou par tout autre membre d'une association fédérée à la F.F.G. à condition de transiter par cette association ou d'être munie de son tampon.

TEXTE : Les questions devront être non abusives, et seront claires, précises (date et lieu de la recherche), dactylographiées ou manuscrites très lisibles (les patronymes et noms de lieux devront être écrits en majuscules d'imprimerie). Précisez la paroisse ou la commune d'appartenance du lieu cité. Gardez à l'esprit que les demandes d'identification de blasons d'origine inconnue ont peu de chance de recevoir une réponse, tout comme les demandes d'ascendance de couples sans précision de date et de lieu. Les réponses devront être rédigées suivant un principe identique à celui des questions et doivent rappeler le numéro et le titre de la question. N'oubliez pas de mentionner vos sources et références.

PRÉSENTATION : Une ou plusieurs questions par feuille de format A-4 (21 x 29,7 cm) en n'écrivant que sur le recto. Indiquez vos noms, prénoms, adresse et numéro d'adhérent sur chaque feuille, ainsi que la date d'envoi.

CORRESPONDANCE : Adressez vos questions et réponses à : Yves GLADEL 18 bis, Bd Victor Hugo 78100 St Germain en Laye. Attention à la date limite de réception pour l'insertion dans le prochain bulletin : 31 mai 1995.

NOMBRE : Les questions ne sont pas limitées, mais la rédaction se réserve le droit de différer leur publication dans un prochain numéro en cas de trop forte demande.

RÉPONSE : Si vous recevez une réponse directement, qui n'a pas passé par la revue, pensez que votre question, et donc sa réponse, peuvent intéresser d'autres lecteurs : envoyez-en un double à la rédaction.

ENTRAIDE : Vous attendez une réponse à votre question mais pensez aux autres lecteurs qui attendent une réponse à leur question à laquelle vous pourriez apporter votre propre réponse, même partielle.

REFUS : La rédaction se réserve le droit de refuser :

- tout courrier insuffisamment affranchi,
- tout courrier à but polémique,
- toute question abusive, illisible, incompréhensible, présentée en dehors de ces recommandations ou émanant d'un adhérent qui refuse l'entraide bénévole.

ABRÉVIATIONS ET CONVENTIONS USUELLES : Nous rappelons ici les conventions utilisées dans les questions et réponses pour économiser la place :

- . pour les questions, les verbes "cherche" et "recherche" sont sous entendus,
- . ca = circa (aux alentours de : date ou lieu),
- . <1774 ou /1774 = avant 1774,
- . >1774 ou 1774/ = après 1774,
- . fa = fils ou fille à ..., x = épouse,
- . y (après un nom de lieu) = "dans cet endroit là".

Les lieux-dits sont suivis entre parenthèses du nom de la paroisse ou de la commune où ils sont situés. Le département des lieux cités n'est indiqué (par son code INSEE ou postal) que s'il est différent de celui indiqué dans le titre de la question.

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

72-3444 Minutes de notaire (63)

Où peut-on trouver les minutes de Me CHASSAGNE, notaire à St Amand Roche Savine vers 1845 ?

Marcelle FOURNET (CGHAV - 1212)

72-3445 Saint Jean de la Ferme (diocèse de Clermont)

Où peut se trouver St Jean de la Ferme ?

François DEGOULANGE, âgé de 30 ans, se marie en effet le 17.07.1713 à Granges sur Aube (Marne).

Il est dit dans l'acte fils de Gilbert, originaire de la paroisse de Saint Jean de la Ferme, diocèse de Clermont en Auvergne.

Jean LECLERC (CG Marne 3312)

QUESTIONS PARTICULIERES

72-3346 AMARITON-VIALARD (63)

x et ascendance du couple Pierre AMARITON, conseiller du Roy, lieutenant général de Nonette, x ca 1640 Dlle Jeanne VIALARD, fa Jean, seigneur de la Frédière, bourgeois d'Ardes sur Couze.

Roger GAUTIER (CGHAV - 1624)

72-3347 d'APCHIER et LATOUR (43)

Ascendance et descendance de Dominique d'APCHIER ET LATOUR + 05.03.1761 au Villard (St Privat d'Allier) à 74 ans.

Fabien Aoust-CHOUVELON (CGHAV - 1605)

72-3348 BARBET-DISCHAMPS (63)

° et ascendance du couple Pierre BARBET ° ca 1691 x 03.11.1712 Auzelles Marie DISCHAMPS ° ca 1691 + 06.02.1763 Auzelles.

Philippe RAYNARD (CGHAV - 1516)

72-3349 BARRIER-BERNARD (63)

° x + et ascendance du couple Claude BARRIER ° 1815, marchand de bois, x Claudine BERNARD ° 1825 à la Sauvetat (Saint Anthème).

Maurice BARRIER (CGHAV - 1589)

72-3350 BERAUD-COMMUNAL (63)

° x + et ascendance du couple Roch BERAUD x Catherine COMMUNAL, dont Anne + 30.01.1701 St Eloy la Glacière x Damien CHABOISSIER.

André BARDOLLET (CGHAV - 1366)

72-3351 BERNARDIN (63)

Origine de la famille BERNARDIN qui apparaît dans des mariages à Vernet la Varenne vers 1722.

Colette CHARDONNET (CGHAV - 757)

72-3352 BERNARDIN-CHADENAT (63)

Mariage Antoine BERNARDIN x Blaine CHADENAT dont Antoinette ° ca 1699 x François GIROT.

Colette CHARDONNET (CGHAV - 757)

72-3353 BERNAUD-RIBEYRON (43)

x de Jean Pierre BERNAUD x Aimé/Anne RIBEYRON, dont Françoise + 10.1842 âgée de 10 jours à la Chazotte (Retournac).

Nicole RAGAZZI (CGHAV - 1456)

72-3354 de BONNAFOS

° x de Marguerite de BONNAFOS, fa Hugues x Marguerite PICHOT, qui x (ca 1680 ?) Guillaume de LASTIC.

Yvette PROST (CGHAV - 894)

72-3355 BOURDIOL-ALLÈGRE (15)

x d' Etienne BOURDIOL + ca 1700 + 15.03.1784 à St Mary le Cros, tailleur d'habits, et Catherine ALLÈGRE + > 1765 dont Agnès ° 1722 à Lusclade.

Anne Marie MONIER (CGHAV - 1123)

72-3356 BRAVARD-FUSTIER (63)

Ascendance du couple Guillaume BRAVARD x 11.08.1732 Auzelles Anne FUSTIER.

André BARDOLLET (CGHAV - 1366)

72-3357 CACAUD-RABANNET (43)

° x et ascendance du couple Joseph CACAUD + 12 Fructidor An 12 Saint Vénérand x Marguerite RABANNET/RABANI d'où :

Marianne ° 25.07.1780 Saint Vénérand y x 7 Ventôse An 7 Guillaume CHASTEL.

Denis FONT (CGHAV - 1629)

72-3358 CALAMY-D'ARTIÈRE (63)

Tous renseignements sur le mariage d'Antoine CALAMY ° ca 1725 x Marguerite d'ARTIÈRE (LASTEYRE)) ca 1735, et leurs ascendants. Ils vivaient à Manglieu en 1772.

Hélène PLANTARD (CGHAV - 1414)

72-3359 CHABOISSIER-RAPARIE (63)

° x + et ascendance du couple François CHABOISSIER x Marguerite RAPARIE dont Damien x Anne BERAUD + 30.01.1701 à St Éloy la Glacière.

André BARDOLLET (CGHAV - 1366)

72-3360 CHAPUZET (63)

° ca 1735 et ascendance de François CHAPUZET à St Rémy de Blot.

Michelle MILLETTE (CGHAV - 1615)

72-3361 CHARLAT-LAROYE (63)

° x et ascendances su couple Pierre CHARLAT ° ca 1697 + 07.09.1742 St Gervais sous Meymont x Marie LAROYE ° ca 1700 + 03.12.1758 St Gervais. Ils habitent le Sopt.

Philippe CHALET (CGHAV - 1449)

72-3362 de LA CHASSAIGNE

Généalogie et tous renseignements sur la famille de LA CHASSAIGNE de SEREYS des origines au XVIIème siècle.

Philippe CHALET (CGHAV - 1449)

72-3363 CHASTEL-ROUSSEL (43-48)

° x et ascendance du couple Jean CHASTEL x Marie ROUSSEL d'où Guillaume ° 20.05.1770 Laval Atger (48) x 7 Ventose An 13 Saint Vénérand (43) Marianne CACAUD.

Denis FONT (CGHAV - 1629)

72-3364 CHAUTARD/CHOTARD (63)

° x + ascendance et descendance de François CHOTARD, de Tourzel, parrain le 21.05.1766 à Solignat-Lembron de Louise ANGLARET, fa Jean x Marie MARRET.

Anne Marie AUDEBERT-THOMAS (CGHAV 1362)

72-3365 CHAUTARD-MARRET (63)

° x ascendance et descendance de Catherine MARRET x François CHAUTARD ° ca 1719 + 1 Ventôse An 8 (23.09.1799) Tourzel.

Anne Marie AUDEBERT-THOMAS (CGHAV 1362)

72-3366 CHAUTARD-MELIODON (63)

x Christophe CHAUTARD ° ca 1690 Auzelles, fa Annet x Charlotte MATUSSIÈRE, x Anne MELIODON dont Joseph ° 05.03.1724 Auzelles y x 25.02.1743 Benoite LAROCHE.

Daniel DEGEORGES (CGHAV - 12)

72-3367 CHESLES (63)

Toutes informations sur les ascendants et descendants de Jean Baptiste CHESLES, faiseur de formes à papier à Ambert en Avril 1744.

Lionel FERRIERE (CGHAV - 1542)

72-3368 CHEVALIER (63)

Ascendance d'Antoine CHEVALIER ° ca 1751 Ambert
y x 13.10.1772 Marianne FLOUVAT + 10.07.1779.

Michel BOY (CGHAV - 1.304)

72-3369 CHOMETTE-GAYTTE (63)

x et ascendance d'Etienne CHOMETTE x ca 1770 Marie
GAYTTE, région d'Usson, St Rémy de Chagnat ou les
Pradeaux.

Michel VIALATTE (CGHAV - 1048)

72-3370 CIVET-GAUCHER (43)

° x de Georges CIVET ° ca 1783 + 19.04.1838 la
Bastide (Retournac) x Marie GAUCHER + entre 1846
et 1859 la Bastide.

Nicole RAGAZZI (CGHAV - 1456)

72-3371 CHOPY-BOYER (15)

x d'Antoine CHOPY ° ca 1688 + 26.01.1758 Fournols
et Antoinette BOYER + > 1758.

Anne Marie MONIER (CGHAV - 1123)

72-3372 CONVERS-CHARAISON (43)

x et ascendance de Pierre CONVERS x < 1781
Marguerite CHARAISON, à Chambon sur Lignon.

Janine FOURNIER (CGHAV - 1626)

72-3373 CROUZET-DE CHORIER (43)

x de Jean Baptiste CROUZET x Antoinette DE
CHORIER avant 1790, région de St Romain Lachalm,
Ste Sigolène, Marlhès ou St Genest Malifaux.

Odette GUILLAUMOND (CGHAV - 1628)

72-3374 COUDERC-BARRIER (63)

x et ascendance du couple François COUDERC x <
1708 Izabeau BARRIER, région de Brousse.

Roger GAUTIER (CGHAV - 1624)

72-3375 COUTAREL (15)

° ca 1774 et ascendance de Jean COUTAREL à
Brujaleine (Chastel sous Murat).

Michelle MILLETTE (CGHAV - 1615)

72-3376 DEGEORGES-DUFOUR (43)

x et ascendance du couple Jean DEGEORGES ° ca 1818
x Antoinette DUFOUR ° ca 1826, au Blanchet (St
Hilaire) dont Antoinette ° 15.03.1846 St Hilaire.

Mme Dominique CELLIER (CGHAV - 1635)

72-3377 DELABRE-SABATIER (43)

x et ascendance du couple Jean DELABRE x Suzanne
SABATIER, laboureurs à Dreins (Champagnac le Vieux)
dont Marie ° 15.11.1831 Champagnac le Vieux x
21.10.1851 Jean MARQUET.

Mme Dominique CELLIER (CGHAV - 1635)

72-3378 DESCOURS-ANTHUS (43)

° x et ascendance du couple Pierre DESCOURS x
Madeleine ANTHUS + 22.02.1842 St Front d'où Pierre
° 31.05.1817 Chaudeyrolles x 20.06.1846 Loire (69)
Magdeleine COGNAT.

Denis FONT (CGHAV - 1629)

72-3379 DESUSCLADE-MONTAGNE (63)

Ascendance du couple Jean DESUSCLADE x
01.01.1734 Brousse Antoinette MONTAGNE.

Roger GAUTIER (CGHAV - 1624)

72-3380 DOURDOUILLE (63)

° et ascendance de Anne DOURDOUILLE, originaire de
Ceyrat, qui x 07.02.1673 Aubière Jean DEGIRONDE.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

72-3381 DURANT (63)

° ca 1740 et ascendance à Job de Marie DURANT x
27.08.1765 à Auzelles Annet VACHERON.

Jacques GAMELON (CGHAV - 1592)

72-3382 DUSAUZE-JURIN (43)

x et ascendance de Jean DUSAUZE x < 1650 à Aurec
Catherine DUSAUZE.

Pierre JOLIVET (CGHAV - 1310)

72-3383 DUTOUR (DESTOUR)-LAVERGNE (15)

Ascendance de François DUTOUR x ca 1670 Françoise
LAVERGNE, région Le Vigeant, Anglars de Salers.

Anne Marie MONIER (CGHAV - 1123)

72-3384 EPECHE-CHEBANCE (63)

Tous renseignements sur le couple Jean Baptiste
EPECHE + 03.04.1819 Marat x Claudine CHEBANCE
+ 9 Pluviôse An 13 Marat.

Pierre L. POUZET (CGHAV - 77)

72-3385 FAUCHERIE-GRAVIERE (63)

Ascendance du couple Jean FAUCHERIE/FOCHERIT x
17.09.1713 Brousse Jacqueline GRAVIERE.

Roger GAUTIER (CGHAV - 1624)

72-3386 FAURE-VIGNAT (43)

x et ascendance d'Antoine FAURE x < 1660 Isabeau
VIGNAT à Bas.

Pierre JOLIVET (CGHAV - 1310)

72-3387 FAYET-MOLINIER (15)

+ de Louis FAYET ° 15.04.1713 Laroquevieille (fa
Antoine x Anne REYT) et de Delphine MOLINIER °
17.03.1722 Laroquevieille (fa Jean x Catherine
GRANIER), y x 28.05.1744.

Gaston FAYET (CGHAV - 1557)

72-3388 FAYET-REYT (15)

° + et ascendance du couple Antoine FAYET x
15.06.1706 Laroquevieille.

Gaston FAYET (CGHAV - 1557)

72-3389 FERLUT de TRINIERE (43)

Ascendance (non précisée sur acte x) de Cirgues
FERLUT de TRINIERE du lieu de Fontaride (par.
Mercoeur) x 11.07.1757 Joseph du VERNET DE LA
ROCHETTE, fa Henry x Jeanne de POLMINY DES
GRÉZES, du lieu de la Maison Neuve - par. St Just près
Brioude). Le jour du mariage, Pierre âgé de 2 ans a été
reconnu par le couple.

Christiane RANCHERE (CGHAV - 1550)

72-3390 du FLOQUET

Généalogie et tous renseignements sur la famille du
FLOQUET de Chaméane des origines au XVIIIème
siècle.

Philippe CHALET (CGHAV - 1449)

72-3391 FONGHASSE- de LAURIE

x et ascendance du couple Pierre FONGHASSE,
seigneur du Pradet, x ca 1630 Dlle Marthe de LAURIE
(région de Lamontgie 63 ou 15).

Roger GAUTIER (CGHAV - 1624)

72-3392 FONTANILLE-CONTE/COMPTE (43)

° x + et ascendance du couple Jean Pierre
FONTANILLE x Marie CONTE (COMPTE) d'où Jean
Pierre ° Siaugues St Romain ? x 01.11.1816 St Didier
d'Allier Angélique MICHEL.

Denis FONT (CGHAV - 1629)

72-3393 FOUGERES-CHANINBAUD (63)

° x, + et ascendance du couple Blaise FOUGERES x Marguerite CHANINBAUD dont Clauda x 22.06.1706 à St Eloy la Glacière Claude PRADAT.

André BARDOLLET (CGHAV - 1366)

72-3394 GALBAN-LAROCHE (15)

° x et ascendance du couple Antoine GALBAN x Marguerite LAROCHE d'où François ° ca 1775 à St Martin Valmeroux.

Michelle MILLETTE (CGHAV - 1615)

72-3395 GARDETTE (63)

Descendance des GARDETTE, de la Gardette, de La Chapelle Agnon ou de St Julien de Coppel, à partir du XVIIème siècle jusqu'en 1792.

Pierre BOURCHEIX (CG Aubière)

72-3396 GARDETTE-BOURCHER (63)

Ascendance de Jean GARDETTE, habitant Montferrand, originaire de la Gardette (La Chapelle Agnon) qui x 11.02.1698 Aubière Michelle BOURCHER/BOURCHIER.

Pierre BOURCHEIX (CG Aubière)

72-3397 GASTON-BROUSSE (15)

Ascendance de Jean GASTON x ca 1660 Marguerite BROUSSE, région du Vigean.

Anne Marie MONIER (CGHAV - 1123)

72-3398 GAYTTE

Je voudrais trouver l'ancêtre qui réunit :

- Antoine GAYTTE, époux de Françoise DES MEAUDRE dont Blaise ° 25.09.1767 Arconsat (63)
- Antoine GAYTTE, époux d'Anne BOUNIN dit Joseph ° ca 1733 Caillan (Var)
- N... GAITTE, époux d'Ursule CHERIS ou CHRIS dont Jean x 12.02.1737 Castellane (Var) Louise CHÉRIS
- Pierre GAITTE dit Agathe, époux Marie ROUSSET dont Marie Louise ° St Port (diocèse de Sens) x 15.02.1763 Brunoy (Essonne) Jean PARROTIN.

Je pense qu'ils ont tous la même origine.

Je voudrais, aussi, trouver la lignée qui les unit aux ascendants GAYTE de Clermont du XIVème siècle, et éventuellement à ceux de l'an 1260 (cf Dictionnaire biographique des personnages historiques d'Ambroise TARDIEU).

Michel CAILLÉ (CGHAV - 1346)

72-3399 GIROT/GIRAUD-BERNARDIN (63)

x et ascendance du couple François GIRAUD ° ca 1698 x Antoinette BERNARDIN ° ca 1699, dont Antoinette x 28.01.1749 Vernet la Varenne Pierre RANGLARET. Une dispense de parenté a par ailleurs été demandée et obtenue.

Colette CHARDONNET (CGHAV - 757)

72-3400 GLADEL-DURIN (03 ?)

x de Jean GLADEL ° ca 1708 x avant 1830 Marie DURIN à Commeny ou environs.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

72-3401 GUILLAUME-SAUVAT (63)

Tous renseignements sur le couple Jean GUILLAUME x Anne SAUVAT, paroisses de Bagnols et La Tour d'Auvergne. Décédés tous les deux < 1777.

Andrée BORDES-VERGNE (CGHAV - 1421)

72-3402 GUILLAUMOND-SABOT (43)

x d'Antoine GUILLAUMOND x Catherine SABOT avant 1781, région de Monistrol sur Loire et St Romain Lachalm.

Odette GUILLAUMOND (CGHAV - 1628)

72-3403 HABRIAL (63)

° ca 1733 et ascendance de Gilbert HABRIAL à St Rémy de Blot.

Michelle MILLETTE (CGHAV - 1615)

72-3404 HAUTIER-RAMADE (63)

Tous renseignements sur le couple Pierre HAUTIER x Françoise RAMADE du village de la Roche (paroisse St Gal à Tauves), vivants en 1777.

Andrée BORDES-VERGNE (CGHAV - 1421)

72-3405 HOPITAL-BERTRAND (63)

° x + de Simon HOPITAL + > 1727 x Antoinette BERTRAND + < 08.1701 d'où Jeanne ° 14.09.1697 Chambon sur Dolore.

Philippe CHALET (CGHAV - 1449)

72-3406 JAMMES-CAYROCHE (43)

° x et ascendance du couple Joseph JAMMES + 21.01.1849 Grandrieu (48) x Suzanne CAYROCHE + 18.04.1852 Grandrieu (48) d'où Jean François Casimir y ° 25.09.1827 et x 27.11.1866 Vabres Marie CHASTEL.

Denis FONT (CGHAV - 1629)

72-3407 JARSAILLON-BOITHIAS (63)

x et ascendants de Benoit JARSAILLON x Marie BOITHIAS sont une fille ° 1820 x 1851 Marsac Jean Pierre COMPTE.

Christine PAULIN (CGHAV - 1609)

NDLR : La même question a été publiée dans "A moi Auvergne !" n° 60 en 1992 sous le numéro 2424, et a reçu une réponse incomplète dans le n° 62. Nous la reprenons avec un complément de réponse dans ce numéro.

72-3408 JOUBERT-CHANTELOZE

Ascendants de François JOUBERT, ouvrier papetier à Tence + 1769 et de son épouse Anne Marie CHANTELOZE.

Lionel FERRIERE (CGHAV - 1542)

72-3409 LEBON (63)

Toutes informations sur les ascendants et descendants de Pierre LEBON, compagnon papetier à La Ribeyre (Ambert) en 1762.

Lionel FERRIERE (CGHAV - 1542)

72-3410 LEOTY-VERGNE (63)

Tous renseignements sur un couple LEOTY x VERGNE ca 1800 région de Bagnols et La tour d'Auvergne.

Andrée BORDES-VERGNE (CGHAV - 1421)

72-3411 LOUBAYRE-BESSON (15)

° et ascendances du couple Léger LOUBAYRE ° Le Poux (Cheylade) y + 05.10.1761, x 25.05.1703 Cheylade Marguerite BESSON.

Henri VITROLLES (CGHAV - 262)

72-3412 LOUBEYRE-SALSAC (15)

° et ascendances du couple Pierre LOUBEYRE ° ca 1750 + 02.05.1789 à Claux x 14.06.1779 Cheylade Marguerite SALSAC ° 01.03.1761 + 16.02.1830 Cheylade.

Henri VITROLLES (CGHAV - 262)

72-3413 LOUBEYRE-BEGON (15)

° + du couple Jean LOUBEYRE de Fraisse (Cheylade)
y x 29.10.1748 Jeanne BEGON.

Henri VITROLLES (CGHAV - 262)

72-3414 MARSOLLAT-PETIT (63)

Ascendance du couple Antoine MARSOLLAT ° ca 1731
+ 18.05.1778 à Chambon sur Dolore x avant 1767
Claudine PETIT ° ca 1733 + 17.05.1793 à Chambon,
résidant à Moutet (Chambon sur Dolore) dont Vital x
1779 à Foissiat (01).

Gérard AUGUSTIN (REGAIN - 10558)

72-3415 MAURIN-BONNET (43)

x de Claude MAURIN x Marie Anne BONNET avant
1837, région de St Julien du Pinet ou environs
d'Yssingeaux.

Odette GUILLAUMOND (CGHAV - 1628)

72-3416 MAZERON-GAUBIAS (23)

° x + et ascendance du couple Antoine MAZERON +
< 1797 x Jeanne GAUBIAS dont Antoinette °
10.01.1775 à Chambon x 18.09.1797 à Clermont
Ferrand (63) François MANRY.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

72-3417 MAISONNEUVE-VEISSIEX (VEISSEYRE)

Ascendance de Jean MAISONNEUVE x ca 1695
Madeleine VEISSIEX, région de L'Hopital, Le Vigean.

Anne Marie MONIER (CGHAV - 1123)

72-3418 MEUNIER-CARLE/CARLET (43)

° x et ascendance du couple Laurent MEUNIER +
28.03.1853 St Didier d'Allier (82 ans) x Marie CARLE
(CARLET) + 05.01.1861 St Didier d'A. (66 ans).

Denis FONT (CGHAV - 1629)

72-3419 MICHEL-BOUCHET (43)

° x + et ascendance du couple Jean MICHEL x
Marguerite BOUCHET d'où Angélique ° St Privat
d'Allier ? x 01.11.1816 St Didier d'Allier Jean Pierre
FONTANILLE.

Denis FONT (CGHAV - 1629)

72-3420 MOLINIER-GRANIER (15)

° x + et ascendance du couple Jean MOLINIER x ca
1720 Catherine GRANIER dont Géraud ° 12.05.1725
Laroquevieille, et baptisé 13.05.1725 (parrain : Géraud
GRANIER de Roufiac, par. de St Simon). Catherine
GRANIER est peut-être originaire de St Simon et
pourrait s'y être mariée.

Gaston FAYET (CGHAV - 1557)

72-3421 MONDIERE-BLETTERY (63)

x et ascendance de Claude MONDIERE x Claudine
BLETTERY dont Claudine ° 13.09.1864 à Arconsat

Evelyne SAIU (CGHAV - 1473)

72-3422 MONTAGNE-CHABROLLES (63)

° + et ascendance du couple Guillaume MONTAGNE °
ca 1677, fa Robert x Charlotte DUMAHUT, x₁
Marguerite CHABROLLES + > 1748, x₂ 16.05.1747
Brousse Vincente DUGNAS.

Philippe RAYNARD (CGHAV - 1516)

72-3423 MONTMIAT (63)

° ca 1745 et ascendance à Brousse de Marie
MONTMIAT x 18.02.1765 Auzelles Annet
VACHERON.

Jacques GAMELON (CGHAV - 1592)

72-3424 MOREL-TERME (63)

° + ascendances et descendance d'Annet MOREL, fa
Jean, x 27.11.1720 La Chapelle Agnon Antonia
TERME, fa Blaise.

Philippe CHALET (CGHAV - 1449)

72-3425 MOULY (63)

° ca 1745 et ascendance à St Eloy la Glacière de Benoîte
MOULY x 13.05.1768 à Auzelles Louis BOUSSON.

Jacques GAMELON (CGHAV - 1592)

72-3426 PASCHAL-GIBRAT (15)

x de Jean PASCHAL et Anne GIBRAT ° ca 1718 +
26.03.1758 Saint Flour, dont Jeanne ° 1755 St Flour.

Anne Marie MONIER (CGHAV - 1123)

72-3427 PATURAL (42)

Ascendance de Jean PATURAL, ° ca 1766 Leigneux en
Forez, diacre, guillotiné à Lyon (69) à la suite du siège
de la ville par les troupes républicaines le 21ème jour du
2ème mois de l'An 2 (11.11.1793).

Raymond PATURAL (CGHAV - 1489)

72-3428 PERCHIER-JAMMET (63)

° x + et ascendance du couple Antoine PERCHIER x
Jeanne JAMMET d'où Claude ° 1739 Charensat.

Philippe RAYNARD (CGHAV - 1516)

72-3429 de PEUCHAUD

Généalogie et tous renseignements sur la famille de
PEUCHAUD des origines au XVIIème siècle.

Philippe CHALET (CGHAV - 1449)

72-3430 PICHOT-de BONNAFOS (15)

Ascendance de Marguerite PICHOT x à Murat Hugues
de BONNAFOS, écuyer, sieur de la ROUSSILLE en
1670, propriétaire du château de Lescure à cette date.

Yvette PROST (CGHAV - 894)

72-3431 POITEVIN (63)

Tout renseignement sur la famille POITEVIN à
Aigueperse vers 1700.

Michelle MILLETTE (CGHAV - 1615)

72-3432 PONCHON-COMMUNAL (63)

° x + et ascendance du couple Antoine PONCHON x
Jeanne COMMUNAL, dont Antoine x 29.10.1716 à
Echandelys Marguerite CHABOISSIER.

André BARDOLLET (CGHAV - 1366)

72-3433 POUYADE-USCLADE (63)

Ascendants de Damien POUYADE, ° ca 1826 à La
Chapelle (laquelle ?) et de son épouse Anne USCLADE
° ca 1835 à Grandval.

Lionel FERRIERE (CGHAV - 1542)

72-3434 PRADAT-DELAVAISSE (63)

° x + et ascendance du couple Antoine PRADAT x
Antoinette DELAVAISSSE, dont Claude x 22.06.1706 St
Éloy la Glacière Claua FOUGERES.

André BARDOLLET (CGHAV - 1366)

72-3435 PRULHIÈRE (63)

° + 1762/ et ascendance de Jean PRULHIÈRE x
30.01.1720 Auzelles Gilberte HOMALY.

Philippe RAYNARD (CGHAV - 1516)

72-3436 RANGLARES-GIROT (63)

Ascendance du couple François RANGLARES x
03.07.1732 Vernet la Varenne Anne GIROT ° ca 1714
Chamèane.

Colette CHARDONNET (CGHAV - 757)

72-3437 REYMOND-RUSSIÉ (43)

x et ascendance de Jacques REYMOND x < 1781
Isabeau RUSSIÉ, région de Chambon sur Lignon.

Janine FOURNIER (CGHAV - 1626)

72-3438 RIBEYRON-BILLARD (43)

° x et ascendance de Jean Baptiste RIBEYRON x Marie
Anne BILLARD, dont Jean Baptiste ° 12.01.1849 à la
Bastide (Retournac).

Nicole RAGAZZI (CGHAV - 1456)

72-3439 RIBEYRON-PRENET (43)

° x et ascendance de Mathieu RIBEYRON x Elisabeth
PRENET dont Catherine ° 1824 à Coutanson (Bas en
Basset) x Marcellin FOURNIER.

Nicole RAGAZZI (CGHAV - 1456)

72-3440 RIOUX (63)

° ca 1734 et ascendance à Montmorin d'Anne RIOUX x
24.01.1760 à Auzelles Louis PRULHIÈRE.

Jacques GAMELON (CGHAV - 1592)

72-3441 ROBIN-GRANJON (43)

x et ascendance de Pierre ROBIN x < 1662 Aurec
Isabeau GRANJON.

Pierre JOLIVET (CGHAV - 1310)

72-3442 ROCHE-TURLAN (15)

Ascendance de Jean ROCHE x ca 1670 Marguerite
TURLAN, région de Vigean, de Conrut, ou de
Neyrecombes.

Anne Marie MONIER (CGHAV - 1123)

72-3443 RONGÈRE-MANELIÈRE (63)

x et ascendance de Rémy RONGÈRE, fa Blaize x Marie
POURCHERÈRE, x avant 1828 Marguerite
MANELIÈRE/MANILIERE, fa Antoine x Marie
FLEURET à St Rémy sur Durolle ou St Victor.

Janine FOURNIER (CGHAV - 1626)

72-3444 ROLLE à Ambert (63)

° + et ascendance de Jean ROLLE, fa Jean, marié 3 fois
à Ambert :

x₁ 27.06.1685 Damiane PRAT,
x₂ 07.06.1692 Claudine POYADON,
x₃ 14.05.1696 Damiane SUARGUES.

Est-il le Jean ° 28.12.1648 fa Jean x Damiane
MICOLON, ou ° 06.01.1650 fa Jacques x Marguerite
MOTTE ?

Son lien de parenté avec Gabriel ROLLE ° 06.02.1656
fa Jacques x Marguerite MOTTE qui x 25.02.1675
Marie JARSAILLON, et est dit fa Jean.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV - 1587)

72-3445 ROLLE Benoît (63 ou ailleurs)

Qu'est devenu Benoît ROLLE ° 30.10.1842 Ambert fa
Jean x Jeanne QUIQUANDON ? Il ne figure pas dans le
testament de son père en 1872, et on ne trouve pas son x
ou + à Ambert entre 1842 et 1872.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV - 1587)

72-3446 SABY-GOUYON (63)

° x + et ascendance du couple Annet SABY x < 1744
Marie GOUYON d'où Marie ° 1757 Villosanges.

Philippe RAYNARD (CGHAV - 1516)

72-3447 de SAINT NECTAIRE

Généalogie et tous renseignements sur la famille de
SAINT NECTAIRE des origines au XVIIème siècle.

Philippe CHALET (CGHAV - 1449)

72-3448 SALSAC-LOUBEYRE (15)

° et ascendance du couple Gabriel SALSAC ° ca 1734 +
12.07.1817 Cheylade y x 26.11.1750 Jeanne
LOUBEYRE + 02.10.1790 Le Claux.

Henri VITROLLES (CGHAV - 262)

72-3449 SAUVETON-MINGOT (43)

° x et ascendance du couple Irénée Auguste
SAUVETON x Anne Elisabeth MINGOT + 21.02.1843
Vabres d'où Marie Elisabeth ° 24.09.1812 Vabres y x
08.10.1835 Joseph CHASTEL.

Denis FONT (CGHAV - 1629)

72-3450 SIGAUD-BARNERIAS (63)

État-civil de N... SIGAUD-BARNERIAS, inventeur
d'un couteau-revolver à 6 coups et de son successeur
SIGAUD-PIRONY, coutelier, 7 Place belfort à Thiers,
qui en aurait pris un brevet en 1923.

Jean SIGAUD (CGHAV - 219)

72-3451 SIGAUD-FERRIER (63)

° x + et ascendance de Jean SIGAUD ° ca 1740 au
Thuel (St Victor Montviannex), fa Barthelemy, x
Benoite FERRIER.

Jean SIGAUD (CGHAV - 219)

72-3452 SIGAUD-FERRIER (63)

° x + et ascendance de Jean SIGAUD ° ca 1740 au
Thuel (St Victor Montviannex), x Claudine FERRIER.

Jean SIGAUD (CGHAV - 219)

72-3453 SUBERT-CHARDON (63)

Ascendance du couple Jean SUBERT x 07.11.1724
Marat Toinette CHARDON.

Jean GAUTIER (CGHAV - 1624)

72-3454 THIOLAS (63)

° ca 1706 et ascendance de Georges
THIOLAS/TIOLAT, de Brement (St Germain l'Herm) y
+ 24.09.1756 et y x 09.02.1739 Michelle GRANGE.

Philippe CHALET (CGHAV - 1449)

72-3455 TRUNEL-LOUVEND (63)

x et ascendance du couple Christophe TRUNEL x ca
1740 Amable LOUVEND, région d'Ambert

Lucette BLONDIAU (CGHAV - 1550)

72-3456 VECHAMBRE-LEMMET (15)

° x + et ascendance avant 1788 du couple Michel
VE(S)CHAMBRE x Antoinette LEMMET, région de
Cheylade.

Yvette HÉLOU-RODDE (CGHAV - 1585)

72-3457 VEDRINE-COHADON (63)

° x + et ascendance du couple Ligier VÉDRINE x
Jeanne COHADON à Murat le Cayre dont Julien x
27.11.1741 Aubière Marie RANDANNE.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

72-3458 VIGIER (15)

+ d'Antoine VIGIER > 1894 à Auzolles (St Bonnet de
Salers), époux d'Antoinette GALBAN.

Michelle MILLETTE (CGHAV - 1615)

72-3459 YSSARTEL (43)

° et ascendance de Claude YSSARTEL/ISSARTEL ca
1640-1645 à Chaudeyrolles. Parenté avec Vincent
YSSARTEL, tisserand, et Jean YSSARTEL, maréchal,
tous deux de Chaudeyrolles et présents au baptême de
son fils à St Christol (07) où il s'est marié et établi.

Michel VIALATTE (CGHAV - 1048)



Réponses du C.G.H.A.V.



NOTE PRÉLIMINAIRE

Pour faciliter la recherche du texte des questions posées, le numéro de "A moi Auvergne !" dans lequel la question est parue remplace désormais le préfixe A qui n'a plus d'utilité.

Rappelez vous qu'une réponse, même négative, sur la localisation d'une recherche est utile. Merci d'avance.

ERRATA

Monsieur Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559) nous signale les erreurs suivantes :

N° 71, page 59 réponse à 70-3282 :

- colonne gauche, dernière ligne : lire PRESTIOUX, et non BESTIOUX,
- colonne droite, 6ème ligne : lire La CEPPE, et non LA CYSE.

N° 71, réponse à 70-3291 :

- le patronyme est SERTILLANGES, et non SERTILLAGES,
- et, une non erreur : en ligne 3, "fa Michel" est bien correct - voir page 47 dans les abbréviations et conventions usuelles.

RÉPONSES DU CGHAV

39-1603 DIONNET-VRAY (63)

Les patronymes DIONNET (ou GUYONNET) et VRAY suggèrent d'orienter les recherches vers Sauvagnat-près-Herment, dont vos ancêtres sont très probablement originaires. En outre, ils sont venus s'établir comme meuniers à Chamalières, et Sauvagnat comptait une dizaine de moulins. Cependant, le mariage recherché n'a pas été célébré à Sauvagnat (relevés de JN. MAYET).

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

52-2131 MANDON (63)

Complément : Louis MANDON qui x 1745 Riom Amable DEVAL paraît être originaire de St Etienne des Champs.

En effet, le patronyme MANDON est le plus courant dans cette paroisse, et les autres noms mentionnés dans l'acte de mariage sont tous représentés à St Etienne : VERGNE-GIGON (= GIGOT), GILBERT, GELY (ou GEILLE). En outre, les parents de Louis MANDON (Louis x Anne GELY) sont cités à St Etienne dans l'acte de mariage en 1713 d'un Martial MANDON, fa Louis x Anne GIEILLE.

Je descends, aussi des MANDON de St Etienne des Champs.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

61-2457 CHOMETTE-CHAUDESSOLLE (63)

Complément à la réponse (parue dans n° 71). Selon le partage des biens du 24.08.1699 (FAUCHIER, notaire à Lamontgie), les enfants du couple Barthelemy CHOMETTE x Anne CHAUDESSOLLE sont :

- Jean aîné, praticien, x hon. f. Jeanne MALYE,
- hon. f. Marguerite x 04.06.1697 St Rémy de Chagnat Guillaume MALYE,
- Jean puiné, marchand, x Cm 11.02.1699 Catherine REYMOND,
- Marguerite x 08.02.1689 St Rémy de Chagnat Antoine FELINES,
- Pierre, marchand à Issoire, x Jacqueline OBRIER ?,
- Anne x 10.02.1698 Lamontgie Jacques DELANEF cadet, marchand huilier ; dispense du 3ème degré d'affinité.

Roger GAUTIER (CGHAV - 1624)

62-2484 BLAU

L'origine Auvergnate de Ludovicus BLAU n'étant pas certaine, j'ai fait une recherche sur Minitel des porteurs actuels du patronyme BLAU sur toute la France. On en trouve 19 en Moselle, et 15 à Paris.

Une consultation du serveur 3615 GENLOR (Union Généalogique de Lorraine) indique qu'il y a eu, au moins, un mariage BLAU-BLAUX ou BLOT dans les localités suivantes :

en Moselle : Vic sur Seille, Rohrbach les Bitche, Phalsbourg.

En Meuse : Bouchon sur Saulx, Evaux, Saint Joire.

En Meurthe et Moselle : Saint Nicolas/Port.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

64-2638 GALI-GRATUZE (43)

- 2 Jean GALI, dit PIERILHE, de la Beume (Saujac 12) x 04.02.1781

3 Marguerite GRATUSSE ° 03.11.1760 à Camboulan (12)

6-7 Pierre GRATUSSE x Catherine POURCEL, de Camboulan.

Mes GRATUZE de l'Aveyron viennent-ils de la Haute Loire ?

Nicole RAGAZZI (CGHAV - 1456)

64-2651 RIBEYRON-FILHOL (43)

2 Jean RIBEYRON ° 21.08.1712 + 06.05.1839 La Bastide y x 21.04.1802

3 Elizabeth FILIOL ° 06.12.1779 aux Jalavoux + 08.10.1842 La Bastide

4 Etienne RIBEYRON ° 11.10.1745 La Bastide y x 05.02.1771

5 Marie PONTVIANNE

6-7 Jean Claude FILIOL, de Jalavoux, x Margueritte OLIVIER

8 Mathieu RIBEYRON, de Gally (Tiranges) + 14.11.1771 La Bastide y x 11.07.1741

9 Benoit JUNY/JANY, de la Bastide

10-11 Georges PONTVIANNE, de Fontane, x Anne Marie MAN...

Les lieux-dits sont dans la paroisse de Retournac. Tous compléments sont les bienvenus.

Nicole RAGAZZI (CGHAV - 1456)

65-2680 BEAL-BOUCHET (63)

Pierre BOUCHET, sabotier à la Vorge (Marat), et Jeanne BEAL y ont eu 4 enfants avant 1714 :

° 03.03.1807 Damiane (témoins : Henry BEAL, aïeul maternel et Benoit BEAL, grand-oncle)

° 30.03.1809 Benoit (témoin : Benoit BEAL, sabotier habitant la Vorge, cousin de l'enfant)

° 25.04.1810 Damien (témoin : Damien BEAL, oncle maternel, cultivateur et tisserand, et Guillaume BEAL, habitants tous deux à Ressoucle ? (Vertolaye)

° 15.11.1812 Antoine.

Le mariage n'a pas été célébré à Marat de l'An XI à 1807, ni à Vertolaye (cf relevés de Pierre L. POUZET).

Source : État-Civil (6 E 206.7 AD 63)

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

66-2810 POINTU-GOUTTE (63)

2 Blaise POINTUD x 11.02.1744 Cunlhat

3 Pironne GOUTTE, originaire de la Chabasse (Olliergues)

4 Guillaume POINTUD, de St Éloy, x

5 Jacqueline THIOLAS + < 1744

6 Martin GOUTTE + < 1744 x

7 Marie ROCHE

Sources : Le relevé des mariages de Cunlhat par Brigitte LAROYE et Georges GROLET.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

67-2854 BOUCHUT (63)

Un Claude BOUCHUT ° ca 1716 x 25.02.1740 Chambon sur Dolore Antoinette DEMAISON. Il est fa Claude x Jeanne PASSEMARD.

Source : Relevés de Jean LASSAGNE.

Nicole RAGAZZI (CGHAV - 1456)

67-2892 GLADEL (Commentry 03)

Une consultation du 3617 GENEABV donne 4 mariages dans la région de Commentry :

- Blaise GLADEL x 24.09.1854 à Hyds Sofange Marie PICANDET

- Jean Gilbert GLADEL x 16.11.1858 à Bizeneuille Marie MICHARD

Tous deux sont fils de Jean GLADEL x Marie DURIN.

- Christophe GLADEL, fa Annet x Catherine POMEL, x 10.12.1839 à Diou Jacqueline DIONNET

- Claude GLADEL, fa Vital x Jeanne DUPUIS, x 09.02.1836 à Vieure Catherine Thérèse BRETIN.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

67-2895 GLADEL-DISSARD (63)

Complément à ma réponse (parue dans n° 71) :

26-27 Jean MONIER, laboureur, ° 02.11.1670 + 18.08.1718 Bonnefont x < 1691 Ysabeau CHOSSIDIÈRES

52-53 Jean MOSNIER, laboureur, ° 05.11.1628 Bonnefont x 17.04.1646 St Quentin/Sauxillanges (Cm 01.02.1646 Louis DON, notaire à Sauxillanges) Anne PELLABEUF ° 27.08.1633 Planissard

104-105 Jehan MOSNIER jeune, laboureur à Bonnefont, + 06.10.1648 x < 1624 Claua SAUVADET + 11.12.1653

106-107 Bertrand PELLABEUF ° 20.07.1600 + 06.11.1643 Planissard x < 1633 Izabeau BOURNARIE

208-209 Jehan MOSNIER, laboureur à Bonnefont, 1586 x + < 1617 x Anthonia CHASLU + 27.10.1639 St Quentin/Sauxillanges

416 Anthoine MOSNIER ? + < 1586

Note : Bonnefont et Planissard sont 2 hameaux de St Quentin sous Sauxillanges.

Roger GAUTIER (CGHAV - 1624)

67-2912 MANRY-MAZERON (63)

2 François MANRY, sellier, habitant section Pont de Pierre, ° 28.09.1728 Clermont-Fd x 2e comp. An 5 (18.09.1797)

3 Antoinette MAZERON, tailleuse, ° 10.01.1775 Chambon (Creuse)

4 François MANRY, sellier, + < 18.09.1797 x avant 1768

5 Antoinette PEYRONNET

6 Antoine MAZERON, marchand, ° < 18.09.1797 x

7 Jeanne GAUBIAS, habitant Chambon (23)

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

63-2590 PROVENCHIERES

a) Le village de Provenchières dans la paroisse d'Augerolles est effectivement devenu Le Garret au milieu du XVIIème siècle. Je n'ai pas d'explication à ce changement. De nombreuses familles GAREST habitaient Provenchières au début du XVIIème siècle ; peut-être leur nom s'est-il substitué naturellement à celui d'origine.

b) Les villages de Provenchères ou Provenchières sont nombreux en France. Il s'agit d'un lieu où poussent les Pervenches - ce qui est bien le cas dans la zone de ce hameau proche du ruisseau de La Faye.

c) Je pense effectivement que les familles PROVENCHÈRES d'Augerolles doivent leur nom à ce hameau.

Il existait à Augerolles au début du XVIIème siècle deux familles PROVENCHÉRES qui n'avaient pas de lien à cette époque :

- les PROVENCHÉRES FARGHAS qui habitaient autour de La Farge et qui ne semblent pas avoir eu de descendance,
- les PROVENCHÉRES de Gorgault dont une branche sera anoblie au XVIIIème siècle (de PROVENCHÉRES) et qui fera construire le château des Grimardies.

Les de PROVENCHÉRES pensent que leur famille est originaire de l'Est de la France d'un village de Provenchères dans le comté de Lorraine. Leur château aurait été détruit en 1474 par les Suisses. Ils se seraient réfugiés en Auvergne. Si cette famille a bien existé, il n'existe aucune preuve convaincante d'un quelconque lien de parenté entre les PROVENCHÉRES de l'Est et ceux d'Auvergne (je suis preneur de cette preuve).

d) PERVANCHER est sans doute une autre forme du nom dans d'autres régions, mais sans liens directs.

Le village du Garret ci-dessus est aussi à l'origine de la famille GARRET-FLAUDY évoquée dans les questions 2.559 et 2.560. On trouve dans ce village dès le début du XVIIème siècle des GAREST dit FLODIS.

Henri PONCHON (CGHAV - 62)

70-3212 St Allié ou Saintelié ? (15)

Aucune mention dans la "Nomenclature des écarts et lieux-dits" Dictionnaire INSEE (Cantal), éd 1977.

Le plus approchant est : Ste Eulalie.

Yves GLADEL (CGHAV - 205)

71-3301 Migration de sabotiers

L'histoire est simple et banale. Il était, une fois, un pauvre sabotier des monts du Forez, né au village du Clef à plus de mille mètres d'altitude, à la limite des bois, là où l'hiver est rude. Son père, Jean VIALLE, ses grand-parents, Pierre VIALLE et Guillaume GOUTTEFANGEAS, étaient ou avaient été sabotiers l'hiver et laboureurs. Alors, comme eux (sans doute), il partit, avec ses voisins et ses cousins, comme tous les hivers faire sa campagne de sabots dans la vallée de la Saône. Il était, sans doute, habile et bon travailleur ; il savait faire de jolis sabots pour les jeunes filles.

A Devrouze, un hiver il rencontra une fille du village, ils se plurent, il décida de s'installer chez ses beaux-parents et jamais ne revint dans les hautes terres du Forez.

Mon histoire est peut-être un peu romancée, mais elle doit être très proche de la réalité.

En effet, les habitants de certains villages de la partie haute d'Augerolles (aujourd'hui commune de La Renaudie) avaient l'habitude de partir l'hiver fabriquer des sabots dans les régions de plaine (et en particulier dans la vallée de la Saône). Les familles étaient nombreuses dans le Forez, la terre rare et peu productive dans les montagnes. Nombreux émigraient définitivement.

Mon propre grand père, Etienne Henri PONCHON, né à La Farge, avait, selon la tradition, l'habitude de faire des campagnes de sabots dans la vallée de la Saône autour de 1900.

J'ai, encore, son outillage de sabotier. Lui se maria avec une fille du bas de la commune, là où la terre était plus riche. Il devint facteur et resta au pays.

Pour revenir aux VIALLE, on trouvera ci-après leur généalogie au cours de la fin du XVIIème et du XVIIIème siècle (tous les actes sont à Augerolles).

I Jean VIALLE, marchand de la Guerlie, x Michelle BORIAS dit BORIAS SUCHON d'où :

- 11 Mathie ° 26.01.1683 + 12.09.1710 x 4.02.1698 Pierre TAILLANDIER
- 12 Claude ° 28.02.1686 + 5.06.1736 x 12.02.1714 Jacqueline DUBIEN xx 16.11.1707 Anna FOREST
- 13 Antoinette ° 05.06.1689
- 14 Jean ° 06.10.1693 + 27.04.1752 x 26.11.1720 Antoinette BOREL
- 15 Benoît ° 29.11.1696 + 10.11.1745 x Benoit TOURLONIAS
- 16 Pierre qui suit
- 17 Jeanne ° 25.04.1704 + 01.01.1727 x 02.10.1725 Benoit BORIAS
- 18 Anne ° 17.03.1709 + 01.01.1769 x 04.05.1734 Jean GOUTTE GARET.

II Pierre VIALLE, journalier/sabotier ou laboureur selon les actes, ° 06.04.1701 + 01.06.1761 La Renaudie x 02.10.1721 Jeanne BORIAS SUCHON xx 14.07.1744 Marie CHOMETTE, fille de Pierre x Jeanne BORIAS ° 25.10.1715 + 15.04.1766. Du 2ème mariage 7 enfants dont un seul marié :

22 Jean qui suit.

III Jean VIALLE, sabotier, puis laboureur, ° 20.02.1747 à La Rochie + 12.11.1799 au Clef x 12.09.1780 Antoinette GOUTTEFANGEAS, fa + Guillaume x Jeanne GOUTTEFANGEAS d'où

- 31 Jeanne ° 01.07.1785 x 21.02.1810 Sébastien CLOUVERT
- 32 Antoine ° 16.10.1787
- 33 Pierre ° 06.08.1792
- 34 Guillaume ° 25.02.1735 x (N... DEVROUZE)
- 35 Jeanne Marie ° 08.09.1797 x 17.10.1838 Annet GRANET
- 36 Antoine (posthume) ° 10.07.1800.

Cette généalogie amène de ma part, en retour, plusieurs questions à Françoise ROBARDET :

a) J'aimerais connaître, pour compléter, la connaissance des VIALLE, la date du x, le nom de l'épouse et la généalogie descendante de Guillaume VIALLE.

b) Comme on peut le constater, 3 autres frères de Guillaume VIALLE n'ont pas laissé de traces à Augerolles : Antoine, Pierre, et autre Antoine. Peut-être ont-ils également fait souche à Devrouze et dans les environs.

c) D'une manière plus générale, j'aimerais en savoir un peu plus sur ces sabotiers du Forez en pays de Saône, et l'implantation définitive de certains.

Henri PONCHON (CGHAV - 62)

71-3302 Localisation de familles (63)

Guillaume et Anthoine BOUSCHET vivaient en 1558 en la paroisse de Tours (sur Meymont). Antoine BOY était sergent de la seigneurie de Meymont en 1597.

Claude BOUSCHET était, en 1639, propriétaire de terres au tènement du Montel, paroisse de Tours.

Charles MICOLON de GUÉRINES (CGHAV - 81)

71-3313 BERGER (63)

Pierre BERGER était en 1732, d'après le tableau du bailli MADUR, marchand papetier et fermier des moulins à papier de Gourbeyre (par. Valcivières), fils à feu Jacques BERGER. Jacques BERGER était en 1708 marchand papetier à Gourbeyre.

Charles MICOLON de GUÉRINES (CGHAV - 81)

71-3313 BERGER (63)

Je suggérerai, *a priori*, de rechercher dans le secteur de Miremont, Villossanges.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

71-3321 de BONNEVIE

"Les preuves de la noblesse d'Auvergne" de Louis de RIBIER indiquent :

- 1 Jean de BONNEVIE, chevalier, seigneur de Pognat et Lavaur, ° 5.11.1665 à Aubiat, x (Cm 18.11.1714, VERDEZUN, notaire à Riom) Dlle Jeanne de LA TOUR d'Auvergne
- 2-3 François de BONNEVIE ° ca 1637 x (Cm 29.11.1653, AGIER, notaire à Gannat) Dlle Catherine de ROUHER.
- 4-5 Gilbert de BONNEVIE x Charlotte de CHASLUS + < 29.11.1653,
- 6-7 Guillaume de ROUHER, conseiller du Roi, x Dlle Françoise PRIEUR.

Yvette PROST (CGHAV - 894)

71-3335 CHABRUT-BECHER (63)

Sauf migration évidente ou renseignements complémentaires, ce Jean CHABRUT devait venir de Mazoires ou de lieux proches, car cette paroisse est réputée être le berceau de ce patronyme.

Je suis moi-même un descendant des CHABRUT de Madriat, et la tradition familiale situait leur origine à Mazoires où il reste d'ailleurs des porteurs du nom.

Michel COLAS (CGHAV - 1582)

71-3337 CHALUS

La généalogie de cette maison est donnée par différents nobiliaires dont : BOUILLET, tome II pp 81-92, TARDIEU dans son Histoire de la maison de BOSREDON, ou Jean AUZAT dans son Histoire de Chasles-Lembron (1969) en 4 fascicules. Il se peut que nous soyons apparentés, car j'en descends cinq fois :

- 1) par Catherine de CHASLUS DE CORDÉS (mon 7.001) x 1614 Antoine de VILLELUME,
- 2) par Louise de CHASLUS, dame du Puy Saint Gulmier, x 1513 Jean de BOSREDON,
- 3 & 4) par Isabelle de CHASLUS, de la branche du Puy St Gulmier (mes 14.341.345 et 28.669.353),
- 5) par Aicefine de CHASLUS (mon 257.344.09) x au XIIIème Elie Ier d'USSEL.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

71-3340 CHASLET-CHANTEMERLE (63)

Pierre CHASLET, de Bouchard (Marat), fa Pierre x Jeanne RIGAUD, x Cm 28.08.1705 (Me CHABRIER) Marie CHANTEMERLE, de Courtines (Job), fa Antoine x Françoise GUILHOMON.

Pierre SOLVICHE (CGHAV - 1157)

71-3344 CHOSTARD-MELIODON (63)

2-3 Christoffle CHAUTARD ° 13.02.1691 + 01.05.1731 Auzelles x Anne MELIODON ° ca 1703 +07.03.1724 Auzelles

4-5 Christoffle CHAUTARD x₁ Souveraine MATHUCIERES ° 21.11.1669 + 17.02.1735 Auzelles. Christoffle CHAUTARD x₂ 17.07.1725 Auzelles Jeannette FOURNIOUX.

A noter que 2-3 ont un fils, Joseph ° 05.03.1724 Auzelles y x 25.02.1743 Benoitte LAROCHE.

Jacques GAMELON (CGHAV - 1592)

71-3353 DELAFOULHOUE-MELLIODON (63)

2 Antoine DELAFOULHOUE ° 14.08.1769 Courtesserre, veuf de Marie BUGNE x 18.09.1809 Courpière

3 Anne MELHIODON ° 28.01.1781 Cunlhat

4 Pierre DELAFOULHOUE ° 10.12.1737 + 19.05.1793 Courtesserre y x 12.07.1765

5 Geneviève FOUR ° 10.02.1747 Courtesserre

6/7 Michel MEILHODON, cultivateur à l'Espinassière x Jeanne DISSARD

8 Joseph DELAFOULHOUE ° 02.05.1705 Courtesserre y x 03.02.1728

9 Marie DARCIS ° 20.07.1714 Courtesserre

10 Sébastien FOUR, laboureur, métayer à Laudant, ° 05.07.1705 + 30.11.1754 Courtesserre y x 10.02.1727

11 Catherine FRIGERE ° 23.04.1704 Courtesserre

16 Antoine DELAFOULHOUE dit l'aîné x 13.04.1704 Courtesserre

17 Antoinette CHALUS

18 Jean DARCIS/DARCY, veuf Catherine BERTRI, ° 20.02.1689 Trézioux x 26.11.1712 Courtesserre

19 Charlotte FOULIOUZE/DELAFOULIOUZE ° ca 1683 + 30.07.1733

20 Jean FOUR x < 05.12.1700

21 Françoise LACHAL/DELACHAL ° ca 1671 + 25.02.1734

22 Marin FRIGERE/FOUGERE x

23 Péronelle BRINGUET + 23.10.1755

32/33 Antoine DELAFOULIOUZE x Marguerite BERTRAND ° ca 1646 + 11.05.1706

34/35 Guillaume CHALUS x Antoinette PINTRAND ° ca 1656 + 11.05.1706

36 Jean DARCIS, brassier à Trézioux

38/39 François FOULIOUZE x < 1681 Anna FOMBERTASSE

Marie Louise FRANÇOIS (CGHAV - 873)

71-3365 FERLUT de TRINIERE-de LA ROCHETTE

Le livre "La maison de LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE" indique :

- Henry de LA ROCHETTE, seigneur de la Rode et du Vernet, habitant à La Maisonneuve, x 27.05.1710 Jeanne FRANÇOIS DES FRANÇOIS DE POMINY DE GREZES, fa Sébastien, seigneur d'Agat, x Antoinette de POUZOLS. Ils eurent 6 enfants dont :

- Joseph de LA ROCHETTE, ° 04.04.1724 + 21.07.1772, x Cirques FERLUT de LA MAISONNEUVE, sieur de Trenière, habitant Fontarides, dont :

- Pierre FERLUT, ° ca 1764, mourut du tétanos en 1753 (NDLR : ?), x 20 ou 30.11.1781 Jeanne de SAULNIER, fa Jacques, seigneur de LA PENIDE x 26.01.1750 Anne BIGOT.

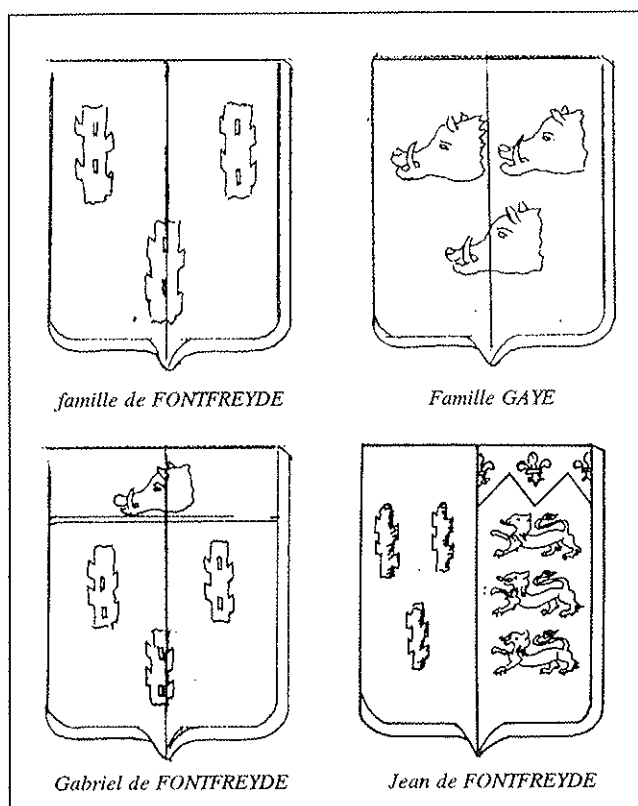
Robert LÉOTOING (CGHAV - 35)

71-3366 FONTFREYDE-GAYTE (63)

1-Armes de la famille FONTFREYDE "de gueules à trois troncs écotés d'or"

2-Armes des GAYTE "d'argent à trois hures de sanglier de sable".

3-Armes de Gabriel FONTFREYDE, époux de Gabrielle GAYTE : Armes des FONTFREYDE, chargées en chef d'une hure de sanglier de sable.



Sources : Musée d'histoire et d'art local, dit du Ranquet, à Clermont Ferrand. Ce musée a été créé par mon arrière grand-père Henry CHARDON du RANQUET, membre de la Société Archéologique de France.

Consulter "Les GAYTE et les CHAUCHAT" par Marcellin BOUDET, Revue d'Auvergne, juillet 1915.

Essai de généalogie des seigneurs de Nohannet, près Durtol :

A - Mathieu GAYTE, seigneur de Nohanent, x 1460-1470 Lyne NOEL, fille de Robert ; Lyne a été inhumée le 27.08.1505 à St Genès à Clermont (église détruite fin du XVIIIème siècle) d'où :

- 1 Brydonne GAYTE, mariée à Bertrane de PRADELLES ou PRADETTES,
- 2 Simon GAYTE marié à Anne VRAY,
- 3 Marie GAYTE mariée à Guillaume PICHERIER ; et à la même génération que Mathieu GAYTE (peut-être sa soeur) on trouve :

B - Jeanne GAYTE x ca 1475 Hubert SISTEL (alias CISTEL), d'où :

1 Simon CISTEL, receveur du diocèse de Clermont en 1512, marié à Marie Jeanne DUPRAT (DELPRAT), fille de Claude, seigneur d'Auverve, époux de Gabrielle SUDRE, dont, au moins 10 enfants, connus par le livre de raison de Simon CISTEL (analysé dans "A moi Auvergne !" n° 31 I/1985 par moi même).

C - On trouve Antoinette CHARRIER, fille d'Austremoine, x ca 1513 Guillaume GAYTE.

D - On trouve Jean GAYTE, époux d'Isabeau GAYTE, et Jean GRADEPAIN, époux d'Antoinette GAYTE, soeur de Jean, rendant hommage pour Nohanent en 1547.

Puis Anne GAYTE, fille de Jean ci-dessus, x François BOUDET et décède en décembre 1597.

N.B. : Pendant les périodes de guerre, les seigneurs d'un château, les consuls d'une ville murillée désignaient les citoyens responsables du tour de "gayte" des remparts et des portes ; ils devaient sonner le tocsin à l'arrivée de l'ennemi.

Bruno de FÉLIGONDE (CGHAV - 616)

71-3369 GAYTE (63)

"Nohanen", paroisse située près Clermont, a appartenu longtemps à la famille des GAYTE de Clermont qui la possédaient avant 1351, et n'a cessé d'en être propriétaire qu'après 1547. On ne sait si c'était la même que celle de Girard GAYTE qui était aussi de Clermont et qui fut condamné à mort sous Charles le Bel. La terre appartenait en dernier lieu à M. LEBRUN, conseiller de la Cour des Aides de Clermont qui l'a vendue à M. DURANQUET, aussi conseiller de la même cour.

Emergarde de ROCHE D'AGOUX donna à la cathédrale de Clermont ce qu'elle possédait à Nohanen sous l'épiscopat de Etienne V.

Yvette PROST (CGHAV - 894)

71-3388 LAMADON (63)

Il y avait des LAMADON à Cisternes (aujourd'hui Cisternes la Forêt), d'où est issue une branche fixée sur la paroisse de St Avit d'Auvergne, à partir de 1759 (source : mes relevés des x de St Avit). Les descendants possédaient un hôtel réputé à St Avit jusqu'au milieu de ce siècle, et furent, pour certains, maires de cette commune. Pour tous renseignements, me contacter.

Souche des LAMADON de St Avit : Henri LAMADON, "maistre menuisier" du bourg de Cisternes (signe) x 27.02.1759 St Avit Jeanne DESAYMARD du bourg de St Avit.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

71-3390 LAVIEU

Selon E. PERROY "Les familles nobles du Forez", l'ascendance serait :

- 1 Arthuse de LAVIEU DE FEUGEROLLES
- 2 Jacques DE LAVIEU + 1450
- 3 Jeanne CASSINEL, issue d'une famille de marchands italiens agrégés à la noblesse champenoise
- 4 Edouard DE LAVIEU 1371-1415
- 5 Marguerite Dauphine, fille du seigneur de COMBRONDE
- 8 Jocerand DE LAVIEU + 1375
- 9 Alice DE BEAUJEU

- 16 Bertrand DE LAVIEU + 1363
 17 Agnès DE COURNON + 1405
 18 Guichard DE BEAUJEU
 19 Marguerite DE POITIERS
 32 Jocerand DE LAVIEU
 33 Aigline DE CHALENCON
 64 Hugues DE LAVIEU + 1296
 65 Miracle DE MALMONT
 66 Bertrand DE CHALENCON
 128 Guillaume DE LAVIEU (premier seigneur de la
 branche LAVIEU DE FEUGEROLLES)

Henry JUILLARD (CGHAV - 925)

71-3394 MANRY-PERONNET (63)

Le patronyme PERONNET/PEYRONNET - et autres graphies - est très présent dans le secteur Voingt-Giat-Condât-Herment. je n'y ai, cependant, pas trouvé le mariage recherché. Le patronyme MANRY semble, également, être originaire du Sud-Ouest de l'actuel département du Puy de Dôme, dans le secteur Bourg Lastic-Messeix, me semble-t-il.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

71-3397 MARCHEIX-GIRAUDON

Pierre MARCHEIX x 19.02.1732 Villosanges
 Madeleine GIRAUDON. Sans filiation.

Source : Répertoire des mariages de Villosanges.

Lina d'ESPINEY (CGHAV - 1090)

71-3439 VIALIS-DUCOIN (63)

2 Antoine VIALIS ° 24.04.1689 St Amand Roche
 Savine x

3 Françoise DUCOIN ° 13.09.1693 Auzelles

4 Antoine VIALIS x

5 Marguerite FAYOLLE + 30.07.1702 St Amand
 Roche Savine

6-7 Antoine DUCOIN le jeune x Benoitte AON

Marie Louise OLLIVIER (CGHAV - 1249)

71-3440 VIALLE (63)

Le nom de VIALLE a toujours été présent à Augerolles, aussi loin que remontent les registres paroissiaux, c'est à dire vers 1600. C'est d'ailleurs grâce à Estienne VIALLE, curé d'Augerolles de 1608 à 1652 que nous avons aujourd'hui l'admirable série de registres du XVIIème siècle.

VIALLE doit son nom au village de La Vialle, proche de La Renaudie ; 80 % des noms de famille de la région sont issus de noms de village (voir les études précédentes). VIALLE, comme VILLE, vient du latin villa qui sert à désigner les domaines ruraux après le IVème siècle et signifie domaine jusqu'au XIème.

D'ailleurs à La Vialle existait un domaine où s'est installé, au milieu du XVIIIème siècle, mon ancêtre direct Guillaume PONCHON.

Henri PONCHON (CGHAV - 62)

71-3442 VIMAL (63)

D'après le fonds IMBERDIS, Anthoine VIMAL aurait été marchand papetier à La Forie (en 1632), à La Combe (en 1649), puis à La Boissonnie (en 1653), et aurait épousé Anna CLOUVEL. Il semble bien qu'il soit le fils de Barthélemy VIMAL, marchand papetier à La Vernadelle (en 1600), puis à Ribeyre (en 1604) et de Marthe GRIVEL.

Il reste que dans un acte de 1616, concernant Barthélemy VIMAL, marchand papetier habitant aux moulins de Ribeyre, et ses filles Marie et Mariette VIMAL, épouses d'André et Jacques RICHARD, marchands papetiers à La Planche, il y est question d'Anthoine VIMAL, l'aîné, son fils et celui de Marthe GRIVEL, et d'Anthoine VIMAL, son cousin, marchand papetier à La Forie.

Charles MICOLON de GUÉRINES (CGHAV - 81)

71-3396 MARCHEIX-GIRAUDON (63)

Le patronyme GIRAUDON/GIRONDON est extrêmement répandu sur la paroisse de Condât en Combraille, voisine de Pontaumur-Landogne.

Je n'y ai, cependant, pas retrouvé les mariages recherchés dans mes relevés systématiques des mariages de cette paroisse.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

71-3396

Les paroisses de Villossanges et Pontaumur-Landogne sont mitoyennes : ne peut-on pas admettre l'identité des couples Michel MARCHEIX-Marguerite GIRAUDON et Michel MARCHEIX-Madeleine GIRAUDON (voir réponse à question 71-3397) ?

Sous réserve d'une étude détaillée des baptêmes pour vérifier les espaces intergénéraliques de Marguerite/Madeleine GIRAUDON.

Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

71-3397 MARCHEIX-GIRAUDON (63)

Voir réponse ci-dessus à question 71-3396.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

71-3397 MARCHEIX-GIRAUDON (63)

Pierre MARCHEIX (filiation malheureusement non indiquée) x 19.02.1732 Magdelaine GIRAUDON à Villossanges, fille de Michel et Anne MAGNOL.

Pierre MARCHEIX est dit de la paroisse.

Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

71-3399 MARCHEIX-PEROL (63)

2 Priest MARCHEIX x 18.02.1721 St Priest des
 Champs

3 Marie PEROL

4 Jean MARCHEIX x

5 Jeanne PEROL

6 Jean PEROL x

7 Michelle PHELUT

Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

NDLR : réponse similaire de Mme Lina d'ESPINEY.

71-3400 MARCHEIX-PHELUT (63)

2 Pierre MARCHEIX, "d'Aubarre", x 22.01.1765
 Villossanges

3 Marguerite PHELUT

4 Pierre MARCHEIX x 19.02.1732 (voir réponse 71-3397)

5 Magdelaine GIRAUDON

6 Jean PHELUT x

7 Claude MONGEN

Jean Noël MAYET (CGHAV - 657)

Nota : réponse similaire de Mme Lina d'ESPINEY.

71-3441 VILLELUME

Guillemette de VILLELUME ne figure pas dans la généalogie de VILLELUME, publiée in NADAUD "Nobiliaire du Limousin" tome IV, pp 645 à 658.

On y trouve d'autres lacunes. Nous devons, néanmoins, être apparentés, car je descends deux fois de cette famille qui - pour la petite histoire - remonte à Guillaume de VILLELUME, héros de la première croisade, dont on commémore cette année le neuvième centenaire à Clermont Ferrand. Il s'est, en particulier, illustré aux côtés de Godefroy de BOUILLON lors de la prise de Jérusalem.

- Marguerite de VILLELUME ° 1697 St Germain près Herment + 1763 Herment x 1716 Jean JOHANNEL est mon 875. Elle descend de la branche dite de "de BOURRASSET".

- Jeanne de VILLELUME x 1535 Antoine de SARRAZIN, écuyer, seigneur de St Denis et de la Fosse, est mon 56.049. Elle descend de la maison du Barmontel, encore possédée par des descendants, les comtes d'AUTIER.

A noter, aussi, que le Président GISCARD d'ESTAING descend de cette illustre famille par Amable de VILLELUME qui x 1608 Jean ENJOBERT.

Philippe QUIGNON-RICHARD (CGHAV - 1559)

71-3443 de VISSAGUET (63)

Une réponse détaillée sur la généalogie des différentes familles de VISSAGUET à Arlanc et St Victor d'Arlanc, qui fait l'objet d'un article publié dans ce numéro pages 88 à 91.

Gilles PREVOST (CGHAV - 741)

72-3368 CHEVALIER (63)

- 1 Antoine CHEVALIER
- 2 Guillaume CHEVALIER x 14.10.1749 Ambert
- 3 Marie FAVIER
- 4 Antoine CHEVALIER x 22.08.1719 Le Monestier
- 5 Françoise CHELLES ° 28.08.1695 Job
- 6 Jean FAVIER x 16.09.1726 Ambert
- 7 Anne BERAUDIAS

- 8 Guillaume CHEVALIER x
- 9 Antoinette PONCHON
- 10 Guillaume CHELLES + 08.12.1721 Job x ca 1678
- 11 Marguerite FAVIER + 29.01.1715 Job
- 12 Michel FAVIER x 12.02.1692 Bertignat
- 13 Antoinette (Anne) DOUSSON
- 14 Michel BERAUDIAS x 19.09.1695 Ambert
- 15 Anne FAVIER
- 20 Vital CHELLES ??
- 24 Jean FAVIER x
- 25 Jeanne MARGARON
- 28 Barthélémy BERAUDIAS x
- 29 Denise GUILLAUMONT
- 30 Jean FAVIER x
- 31 Jeanne FAYE, de Thiolières.

Daniel DEGEORGES (CGHAV - 12)

72-3381 DURANT (63)

Marie DURAND est dite fa Antoine x Damiane CLOUVEL dans l'acte de mariage.

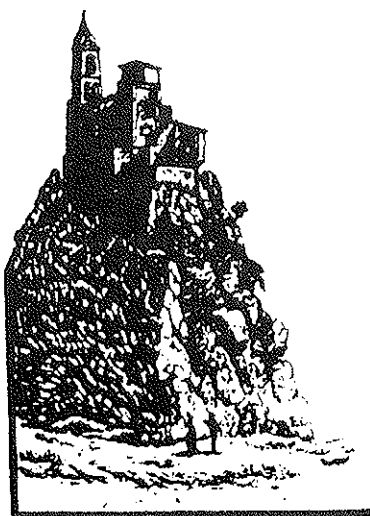
Yves GLADEL (CGHAV - 205)

72-3436 RANGLARES-GIROT (63)

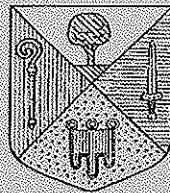
Le contrat de mariage du 13.06.1732 (CHAUDESSOLLES, notaire au Vernet la Varenne, cote 5E 25 DEP 61) donne les parents ; les répertoires existants permettent de retrouver leur mariage :

- 2 François RANGLARET, habitant au moulin du Prat (Vernet la Varenne) x
- 3 Anne GIROT, fa François x + Antoinette BOEUF, habitant Chéry (Chamèane).
- 4 Pierre RANGLARET + < 13.06.1732 x 19.09.1695 St Genès la Tourette
- 5 Antonia ESPECHE
- 6 François GIROT x 07.07.1697 Chamèane
- 7 Antoinette BOEUF + < 13.06.1732

Yves GLADEL (CGHAV - 205)



CERCLE GÉNÉALOGIQUE et HÉRALDIQUE de l'AUVERGNE et du VELAY (C.G.H.A.V.)

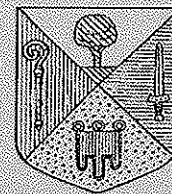


(fondé en Avril 1978 - Association loi de 1901)

Membre de la **FÉDÉRATION FRANÇAISE de
GÉNÉALOGIE**

Filiale de la **LIGUE AUVERGNATE
et du MASSIF CENTRAL**

Membre de l'**UNION GÉNÉALOGIQUE
AUVERGNE-BOURBONNAIS-VELAY**



Siège Social : 18 bis Boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye Téléphone : (1) 34.51.52.50.

Conseil d'Administration 1994-1995 - Président : M. Yves GLADEL - Vice-Présidents : M. Robert LÉOTOING (Région Parisienne) - M. Daniel DEGEORGES (Section Puy de Dôme) - Secrétaire : M. Jean Noël MAYET - Trésorier : M. Robert LÉOTOING (Téléphone : (1) 69.03.55.09) - **Administrateurs** : Mme Blanche BEGON-FOURNIER - Mme Josiane CAILLOT - M. Robert FALCIMAGNE - M. Philippe JOUVE - Mme Brigitte LAROYE - Mme Isabelle Malfant-Masson - M. Henri PONCHON - M. Michel RENARD (héraldique) - M. Bernard ROUGIER.

Membres Fondateurs : M. Michel TEILLARD d'EYRY (Président d'Honneur et Fondateur) - Mme Marguerite Marie HYPOLYTE - M. Thierry de VINZELLES.

Adresse des correspondances : au Siège Social 18 bis Boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye, à l'exception :

1- des renouvellements de cotisation, des demandes de bulletins anciens, et des publications du CGHAV qui doivent être adressés au Trésorier Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron (Les chèques doivent libellés à l'ordre du CGHAV),

2- des tables de mariages qui doivent être demandées aux responsables des Groupes de Dépouillement (les chèques doivent être libellés à l'ordre du responsable).

1. Section Région Parisienne

Vice Président : Robert LÉOTOING 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron Téléphone : (1) 69.03.55.09. Réunions : 1er Mercredi de chaque mois à 18h 30 (octobre à juin) Foyer St Jacques 61 Boulevard St Jacques 75014 Paris. Bibliothèque : Bibliothèque Généalogique, 3 rue de Turbigo 75001 Paris.

2. Section Puy de Dôme

Vice Président : Daniel DEGEORGES 9 rue du Commerce 63540 Romagnat Téléphone : 73.62.67.89. Réunions : 3ème mardi des mois impairs à 16h (sept. à juin) Carrefour d'Échanges rue Maréchal Foch 63540 Romagnat. Bibliothèque : 1 rue St Eutrope 63000 Clermont-Ferrand.

3. Section Haute Loire

Administrateur : Mme Josiane CAILLOT 48 rue Gabriel Péri l'Astrée Bâtiment B 42100 St Etienne.

Correspondante : Mme Isabelle Malfant-Masson Coursière des Lilas 6 bis avenue de Mondon 43000 Polignac.

4. Section Cantal

Administrateur : Philippe JOUVE, Président du GEHRG, Archives Municipales, 15100 St Flour.

5. Groupes de Dépouillement des Archives

Livradois-Forez : Henri PONCHON (administrateur) 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres.

Mme Brigitte LAROYE (administrateur) rue du 8 mai 63590 Cunlhat.

Combrailles et Limagnes : Jean Noël MAYET (administrateur) 25 rue d'Essling 92400 Courbevoie.

Daniel MIOCHE 13 rue Grenier 63200 Riom.

Comtés d'Auvergne : Mme Blanche BEGON-FOURNIER (administrateur) rue du Petit Charmagnat 63116 Beauregard l'Évêque.

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL chemin des Sépières 63300 Thiers.

6. Délégations

Lyon/Rhône Alpes : Mme Simone GASNE 8 chemin des Tours 69340 Francheville Téléphone : 78.59.57.42.

Cotisation 1995 (simple ou couple) 40 F plus abonnement à la revue 180 F (Europe 200 F - par avion 230 F)

Cotisation Bienfaiteur 500 F

Abonnement à la revue (hors adhérents) 220 F

